



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sociologie du djihadisme français

Analyse prosopographique
de plus de 350 terroristes
djihadistes incarcérés

Xavier Crettiez,
Professeur de science politique à Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye/Paris Saclay.
Chercheur au CESDIP

Romain Sèze,
Chargé de mission à la Mission de lutte contre la radicalisation violente
(direction de l'administration pénitentiaire),
Chercheur associé au CESDIP

Avec la collaboration de **Jennifer Boirot,**
Magistrate
Chercheuse associée au CESDIP.



Éditorial

Cette recherche est née à l'initiative de Xavier Crettiez (Sciences Po Saint-Germain-en-Laye), elle a été menée conjointement avec Romain Sèze (Mission de lutte contre la radicalisation violente) et Jennifer Boirot (magistrate).

Elle est ainsi le résultat d'un partenariat entre une institution de recherche et la direction de l'administration pénitentiaire, qui a ouvert, pour la première fois, les rapports d'évaluation produits en quartiers d'évaluation de la radicalisation (QER) et ceux élaborés par les médiateurs du fait religieux. Ce partenariat répondait à un objectif ambitieux : réaliser une sociologie du djihadisme français, riche, actualisée et précise, qui saurait à la fois nourrir le débat universitaire et servir les modalités d'évaluation et de prise en charge des personnes incarcérées pour des faits de terrorisme à référentiel djihadiste.

Ce travail a été rendu possible grâce à la mobilisation d'étudiants du master Politiques de Prévention et de Sécurité ainsi que du DiReM à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye lors de leurs stages à la MLRV : Camille Ancelot, Alexandre Hérard, Benjamin Perelmuter et Adrien Pichon. Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement et leur rigueur.

Ce travail a également été enrichi par la géographe Kamila Bensaadi qui a réalisé les cartes présentées avec professionnalisme et générosité.

Ce rapport a également profité du regard expert et bienveillant de l'ingénieur de recherche, Ghislain Gabalda.

Sommaire

Introduction	p.5	Éléments de caractérisation de l'engagement	p.65
0.1. Constituer un échantillon : critères d'inclusion	p.5	3.1. Les voies de la socialisation au djihad	p.65
0.2. État de l'art	p.7	3.2. Isolement social et quête groupale	p.70
0.3. Circonscrire l'objet	p.12	3.3. Propagande et chocs moraux	p.71
0.4. Questions de recherche	p.20	3.4. Capital culturel religieux et djihadiste	p.72
0.5. Champs renseignés et dictionnaire de saisie	p.24	3.5. Rapports aux organisations djihadistes	p.76
0.6. Annonce du plan	p.30	3.6. Infractions et modalités de l'activisme	p.78
Données sociodémographiques	p.31	3.7. Comportements en détention	p.80
1.1. Environnements géographiques	p.31	Typologie des personnes incarcérées pour faits de terrorisme à référentiel djihadiste	p.83
1.2. Nationalités	p.37	4.1. Le prosélyte	p.89
1.3. Âges	p.38	4.2. Le désaffilié	p.89
1.4. Origines socio-économiques	p.39	4.3. L'escapiste	p.90
1.5. Composition de la cellule familiale	p.40	4.4. Le délinquant	p.91
1.6. Vie conjugale et parentale	p.43	4.5. Le viriliste	p.91
1.7. Niveaux d'étude	p.47	4.6. L'indigné	p.92
1.8. Vulnérabilités psychologiques	p.49	4.7. Le labellisé	p.93
Parcours biographiques	p.53	Conclusion : regards pratiques	p.95
2.1. Niveau de vie et situation professionnelle	p.53	1. Tropismes dominants	p.96
2.2. Antécédents délinquants et criminels	p.54	2. Éléments de réflexion	p.97
2.3. Voyages dans des pays musulmans et présence sur zones de guerre	p.58	Bibliographie	p.105
2.4. Violence et virilisme	p.59	Liste des sigles et acronymes	p.110
2.5. Éléments relatifs aux rapports à l'islam	p.60		
2.6. Sentiment de stigmatisation et discrimination	p.62		

Introduction

La « radicalisation¹ », spécialement à référentiel djihadiste, suscite un intérêt collectif tel que les publications sur le sujet inondent le débat public, et cette recherche s'y inscrit à son tour. Entreprendre une « sociologie du djihadisme français » demeure cependant une entreprise plus délicate qu'il n'y paraît.



1. Est défini comme radical l'engagement qui, « à partir d'une posture de rupture vis-à-vis de la société d'appartenance, accepte au moins en théorie le recours à des formes non conventionnelles d'action politique éventuellement illégales voire violentes ». Isabelle Sommier, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », *Lien social et Politiques*, n° 68, 2012, p. 15.

2. Laurent Bonelli et Fabien Carrié, *La fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français*, Paris, Le Seuil, 2018.

3. Xavier Crettiez et Romain Sèze (dir.), *Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents*, Rapport du CESDIP et de l'INHESJ pour le ministère de la Justice, août 2017, 152p.

4. Le FSPRT est un outil qui trouve son origine dans la mise en œuvre des politiques de luttres contre la radicalisation en France, plus précisément le plan de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles, décidé en avril 2014 afin de détecter et prendre en charge les situations à risque. Divers canaux sont de ce cadre mobilisés pour la production de signalements de personnes suspectes d'être en voie de radicalisation (numéro vert, plateforme Internet, renseignement traditionnel, états-majors de sécurité), coordonnée par l'Unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT). Créé en mars 2015, avec l'aval de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), le FSPRT centralise l'ensemble de ces signalements. C'est ce qui distingue ce fichier de celui recensant les « fiches S » qui regroupe des personnes suspectes de vouloir attenter à la sûreté de l'État, ou encore du Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions terroristes (FIJAIT) qui regroupe celles condamnées pour certaines infractions terroristes.

0.1. Constituer un échantillon : critères d'inclusion

Cette recherche questionne, en tout premier lieu, le choix du terrain investi et l'objet qu'il offre de construire. La « radicalisation » étant par définition une notion contextuelle (ce qui est radical dans un pays et à une époque ne l'est pas dans un autre contexte) et donc relative (ou « relationnelle² »), elle est aussi extensive et susceptible de s'incarner dans des objets différents. Les modalités d'identification au djihadisme sont multiples. Les mécanismes institutionnels d'objectivation de la radicalité le sont tout autant. Dans ce paysage confus, nous avons dès 2015 fait le choix de nous adresser à la direction de l'administration pénitentiaire (DAP) pour mener une recherche exploratoire³ sur la base d'entretiens menés avec des djihadistes incarcérés, auquel le présent rapport fait suite, en adoptant cette fois-ci un axe quantitatif et statistique dominant. Cette étude repose sur l'objectivation statistique des parcours biographiques de 353 personnes incarcérées pour faits de terrorisme à référentiel djihadiste et orientées dans des quartiers d'évaluation de la radicalisation (QER).

Ce choix répondait à la nécessité de s'adresser à des personnes dont la réalité de l'engagement est établie. En ce qui concerne celles incarcérées, l'administration pénitentiaire dispose d'une catégorisation qui distingue notamment les personnes écrouées pour fait de terrorisme (infraction commise, préparée ou financée dans le but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur) à référentiel djihadiste (dites « TIS », pour terroristes islamistes), et les personnes écrouées pour des faits de droit commun et suivies au titre de leur « radicalisation », souvent postérieure à leur incarcération (dites « DCSR » ou « RAD »). Le premier cas de figure renvoie aux personnes écrouées au motif d'une infraction recevant la qualification de terroriste : association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, entreprise individuelle terroriste, financement du terrorisme, etc. La qualification pénale d'apologie du terrorisme n'entre pas dans le champ des associations de malfaiteurs terroristes saisi par la juridiction spécialisée (PNAT, JIAT et JAPAT) et relève du ressort des magistrats de droit commun. Autrement dit, les personnes poursuivies pour apologie du terrorisme ne sont pas considérées comme « TIS », bien que la frontière puisse parfois être perméable entre apologie et acte terroriste. Le second cas de figure renvoie à des personnes écrouées pour faits de droit commun mais préalablement signalées au fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation et du terrorisme (FSPRT)⁴, ou encore dont la suspicion de radicalisation a été objectivée par l'administration pénitentiaire au cours de la détention (en raison des fréquentations, du comportement, du discours, etc.). La multiplicité des prismes qui interviennent dans l'ob-

jectivation de cette suspicion de dangerosité, les aléas présentés par cette démarche et la méconnaissance de ses ressorts ne permettent pas de préciser les modalités d'identification au djihadisme des personnes ainsi signalées, ni même de s'assurer de la réalité de leurs engagements. Sur la base de la catégorisation opérée par l'administration pénitentiaire, circonscrire l'enquête aux personnes écrouées pour des faits de terrorisme confère donc une cohérence et du sens à l'échantillon : qu'elles soient prévenues ou condamnées, l'illégalité de leur(s) acte(s) est matérialisée, leurs motifs politico-religieux sont suffisamment établis pour qu'ils aient été privés de libertés. Le fait d'écarter les personnes poursuivies pour «apologie du terrorisme» de l'échantillon conforte cette orientation : cette infraction peut en effet recouvrir des faits survenus lors d'un conflit occasionné par un contrôle policier, des provocations verbales typiques de l'adolescence, une demande d'attention envers les institutions, un soutien moral effectif au djihadisme, voire un activisme. Les faits d'apologie, bien que révélateurs de l'identification à une cause, ne procèdent parfois que de comportements subversifs et opportunistes, déconnectés de toute forme d'engagement.

Aussi, la politique de lutte contre la radicalisation déployée par l'administration pénitentiaire offre de construire pertinemment l'échantillon. Toutes les personnes écrouées pour des faits de terrorisme, et d'ailleurs aussi toutes celles écrouées pour des faits de droit commun mais signalées comme étant en voie de radicalisation, celles pour lesquelles les suspicions de «radicalisation» sont motivées et qui ne présentent guère de contre-indications à cette décision, sont orientées vers des quartiers spécifiques, où sont notamment évaluées la nature et l'intensité de leur radicalité d'une part, et leur dangerosité d'autre part (risque de prosélytisme et de passage à l'acte violent).

Ainsi, la constitution de l'échantillon a retenu deux critères : une incarcération pour des faits de terrorisme (ce qui exclut lesdits DCSR), cumulée à une décision d'affectation dans un quartier d'évaluation de la radicalisation. Au regard de l'extensivité de la notion de radicalisation et des acceptations recouvrées par le terme «djihadiste», ces deux premiers critères d'inclusion introduisent d'une part une cohérence d'ensemble dans l'échantillon, et d'autre part ils situent les acteurs qui le composent en activistes djihadistes.

Considérant les différentes façons possibles de s'identifier à une cause et de se mobiliser pour son succès, cela ne signifie pas que les acteurs de l'échantillon soient plus radicalisés ou plus djihadistes. Ils le sont à leurs manières, diverses, mais qui ont en commun de s'être actualisées sur le plan comportemental – à charge ensuite d'analyser si et dans quelles mesures ces radicalités comportementales s'articulent à des radicalisations cognitives.

0.2. État de l'art⁵

a) Vers l'émergence de travaux quantitatifs sur le djihadisme en France

Le volume de cet échantillon répondait ensuite à un objectif qui s'était dessiné à la suite de la recherche exploratoire susmentionnée. Celle-ci était bâtie sur une campagne d'entretiens biographiques à une période où les recherches sur le sujet – exception faite du travail pionnier de Farhad Khosrokhavar⁶ – s'appuyaient sur des éléments de biographie de terroristes retracés par les médias, et elles demeuraient essentiellement spéculatives. Ces approches – en particulier celles de François Burgat, Gilles Kepel et Olivier Roy – ont néanmoins durablement structuré le débat public. Celui-ci est en effet dominé par trois approches – culturaliste, minoritariste et générationnelle – qui pour être complémentaires n'en demeurent pas moins contradictoires sur certains aspects cruciaux, en raison de postulats théoriques différents et de positionnements professionnels distincts dans les champs académique, politique et médiatique⁷.

L'approche culturaliste affirme que certaines socialisations à l'islam prédisposent à la violence djihadiste. Gilles Kepel, et dans son sillage Bernard Rougier et Hugo Micheron, considèrent que des réseaux musulmans de troisième génération (Frères musulmans, salafistes), plus revendicatifs, islamisent une part croissante de la population des quartiers paupérisés, perméable à la doctrine d'Abou Moussab al-Souri qui cible le « ventre mou » européen de l'« ennemi lointain » américain. Dotée d'une ontologie structurale (le contenu religieux et politique comme idéologie totale) et organisationnelle (l'influence des réseaux), cette approche fait de l'offre de djihadisme la principale variable d'explication du phénomène. Franchissant un pas supplémentaire, Olivier Galland et Anne Muxel affirment l'existence d'une disposition à la radicalité intrinsèque à l'islam, en particulier à ses versants fondamentalistes⁸. Cette autre approche a l'avantage de détailler les convictions et objectifs des djihadistes, mais elle présente trois limites. La première est sa propension au nominalisme : analyser les écrits religieux et doctrinaires, même en langue originale, et le discours que les acteurs tiennent sur eux-mêmes rend le chercheur prisonnier des biais du texte, et le conduit à négliger les pratiques. La deuxième est sa vulnérabilité à plusieurs arguments fallacieux. Celui de la pente glissante : si salafisme et djihadisme partagent des références doctrinales communes, le passage de l'un à l'autre n'est pas automatique et leurs rapports sont de facto complexes⁹. Celui de l'essentialisme : lire les émeutes de 2005 comme la manifestation d'une identité musulmane meurtrie réduit les individus à leur appartenance religieuse. Celui de l'argument circulaire : analyser la propension à la violence de jeunes musulmans par des questions formulées de manière à obtenir une plus forte tolérance à la violence chez les musulmans contient la réponse dans la question. La troisième limite est l'absence de cause initiale : alors que le « déclin de l'islamisme¹⁰ » était censé advenir,



5. Cette partie et la suivante reproduisent des éléments de la publication suivante : Romain Sèze et Pierre-Alain Clément, « Still routes over roots ? Les introuvables racines du djihadisme français », *Critique internationale*, n°92, vol.3, 2021, p. 173-191.

6. Farhad Khosrokhavar, *Quand al-Qaïda parle : témoignages derrière les barreaux*, Paris, Grasset, 2006 ; Farhad Khosrokhavar, *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014.

7. Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.

8. Oliver Galland et Anne Muxel, (dir.), *La tentation radicale. Enquête auprès des lycéens*, La tentation radicale. Enquête auprès des lycéens, Paris, PUF, 2018.

9. Xavier Crettiez et Romain Sèze (dir.), *Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents*, INHESJ / CESDIP / Mission de recherche Droit et Justice, 2017, 152 p.

10. Gilles Kepel, *Jihad. Expansion et déclin de l'islamisme*, Paris, Gallimard, 2000.



11. Gilles Kepel et Antoine Jardin, *Terreur dans l'Hexagone. Genèse du djihad français*, Paris, Gallimard, 2015.

12. Farhad Khosrokhavar, *Le nouveau jihad en Occident*, Paris, Robert Laffont, 2018 ; Farhad Khosrokhavar, *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014 ; F. Khosrokhavar, *Quand al-Qaïda parle : témoignages derrière les barreaux*, Paris, Grasset, 2006.

13. Xavier Crettiez et Romain Sèze (dir.), *Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents*, INHESJ / CESDIP / Mission de recherche Droit et Justice, 2017, p. 75-78.

14. Fabien Truong, *Loyautés radicales. L'islam et les « mauvais garçons » de la nation*, Paris, La Découverte, 2017.

15. Alain Bertho, *Les enfants du chaos. Essai sur le temps des martyrs*, Paris, La Découverte, 2016.

16. Pierre Manent, *Situation de la France*, Paris, Desclée de Brouwer, 2015.

17. Willaim McCants et Christopher Meserole, « The French Connection. Explaining Sunni Militancy around the World », *Foreign Affairs*, 24 mars 2016.

18. François Burgat, *Comprendre l'islam politique. Une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016*, Paris, La Découverte, 2016.

19. Scott Atran, *L'État islamique est une révolution*, Paris, Actes Sud, 2016.

20. Olivier Roy, *Le djihad et la mort*, Paris, Le Seuil, 2016.

21. Ibid.

22. Tobie Nathan, *Les âmes errantes*, Paris, L'iconoclaste, 2017.

sa résurgence ne peut s'expliquer uniquement par la persistance de son offre. C'est pourquoi la marginalisation économique et politique ainsi que l'espoir incarné par le projet djihadiste sont mentionnés comme conditions permissives par Gilles Kepel¹¹.

L'approche minoritariste explique au contraire le djihadisme par la demande. La minorisation des populations racisées, issues de l'immigration des quartiers paupérisés, créerait une demande de projet de société alternatif à un modèle sociopolitique oppressif et discriminant. Elle mobilise ainsi une ontologie structurale (le parler musulman comme norme endogène pour renverser l'hégémonie culturelle ici et autoritaire là-bas) et individuelle (la quête de rétributions compensant une marginalisation symbolique et matérielle). La minorisation peut être socioéconomique, à travers la frustration sociale¹², le déni d'actorité¹³, le conflit identitaire¹⁴ ou encore la disparition d'un horizon commun¹⁵. Elle peut également être politique, à travers l'échec de l'intégration¹⁶, la « culture politique française » et sa « laïcité agressive »¹⁷, l'héritage colonial et postcolonial dans les pays d'origine et en France¹⁸ ou encore le désir de destruction créatrice révolutionnaire face à la perception du manque de sens du projet de sociétés démocratique-libérales qui transforment les citoyens en consommateurs privés d'un espoir transcendantal¹⁹. La force de cette approche repose sur la prise en compte de la dimension politique du djihadisme, sur l'interaction entre violence et contre-violence ainsi que sur la subjectivité des acteurs, mais ses limites sont, elles aussi, réelles. L'une est son manque de spécificité : quand bien même les auteurs d'attentats appartiendraient tous à une certaine jeunesse marginalisée, tous les jeunes marginalisés ne se tournent pas vers la violence. L'autre est le manque d'adéquation de sens dans la présomption de causalité : nombre de condamnés pour terrorisme n'ont aucun passé militant²⁰, ce qui impliquerait que l'effet de minorisation soit largement inconscient, ou a contrario qu'il faille prendre pour argent comptant les narrations reconstruites *a posteriori* par les acteurs.

L'approche générationnelle, enfin, repose sur un effet démographique : alors que la première génération d'immigration musulmane avait misé sur l'intégration économique et culturelle, la seconde génération, toujours sous-classée sur ces deux plans, abandonnerait à la fois la pensée décoloniale et le sécularisme pour adopter un cadre de pensée radical propre au passage à l'âge adulte, la coloration religieuse étant particulièrement transgressive dans un contexte de laïcité et le djihadisme constituant la meilleure offre de radicalité disponible. La dimension religieuse ou politique de cette radicalité étant superficielle, son ressort est essentiellement psychologique, qu'il s'agisse d'un désir nihiliste de salvation individuelle²¹ ou d'une « fragilité existentielle » résultant d'une « filiation flottante » due à un défaut de transmission de la première génération et d'une déconnexion avec un présent qui n'offre qu'une « universalité abstraite »²². Son ontologie est donc essentiellement individuelle (rétributions symboliques de l'engagement pour l'individu en perte de sens) mais contient une composante structurale (une structure d'opportunité politique



* cette préoccupation est également mise en avant par Gilles Chantraine et David Scheer dans leur introduction au numéro spécial qu'ils consacrent à la Radicalisation : "Sociologie et radicalisation", *Déviance et Sociétés*, vol 46, n°3, 2022.

23. Laurent Bonelli et Fabien Carrié, *La fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français*, Paris, Le Seuil, 2018 ; Marc Hecker, « 137 nuances de terrorisme. Les djihadistes de France face à la justice », *Études de l'IFRI. Focus stratégique*, 79, 2018, 56 p.

24. Hugo Micheron a mené une enquête incluant 20 entretiens individuels dont une dizaine sont utilisés pour illustrer ponctuellement son propos. Hugo Micheron, *Le jihadisme français. Quartiers, Syrie, prisons*, Paris, Gallimard, 2019.

25. Tobie Nathan, *Les âmes errantes*, Paris, L'Iconoclaste, 2017 ; Dounia Bouzar, *Français radicalisés. Enquête : ce que révèle l'accompagnement de 1 000 jeunes et de leurs familles*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2018 ; Guillaume Monod, *En prison, paroles de djihadistes*, Paris, Gallimard, 2018.

26. Christiane Besnier, Antoine Mégie, Denis Salas et Sharon Weill, *Les filières djihadistes en procès (2017-2019)*, Archives ouvertes, 2020.

27. Peter R. Neumann, « Introduction », dans Peter R. Neumann (dir.), *Radicalization*, Londres, New York, Routledge, 2015, p. 8.

28. Cette base a fait l'objet de plusieurs présentations et analyses dans la revue *Études polémologiques*. Voir en particulier les dossiers « La violence en chiffres », 37 (1), 1986 ; 42 (2), 1987 ; 46 (2), 1988.

29. Dossiers de justice et des Services pénitentiaires d'insertion et de probation, *dossiers des mineurs de retour de zone syro-irakienne, Fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions terroristes (FIAIT), Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT)*, entre autres.

30. Léo Mouren, Morgane Heuclin-Reffait, Agathe Charnet, Laura Wojcik, Ghalia Kadiri et Romain Cluzel, « Depuis la France, 68 chemins pour le jihad », *Libération*, 21 mars 2016.

31. Xavier Crettiez et Yvan Barros, « La réalité de la menace djihadiste en France : 2015-2018 », *Chaire Citoyenneté, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye*, 2019.

32. Isabelle Sommier (dir.) avec les collaborations de Xavier Crettiez et François Audigier, *Violences et radicalités militantes en France depuis 1986*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021.

généralisant une demande de reconnaissance par une génération culturellement désaffiliée). Cette approche permet d'intégrer la variable temporelle par l'effet générationnel et de dés-exceptionnaliser la radicalité djihadiste mais elle présente, elle aussi, des limites : tout d'abord, son potentiel à la généralisation – quelle est la part effective de djihadistes qui ne sont pas issus de la « deuxième génération » ou qui sont fortement dotés en capital religieux ou culturel ? –, ensuite, sa dépendance à des caractérisations psychologiques (nihilisme ou fragilité existentielle) mal définies ou difficilement mesurables.

Pour éclairantes et inspirantes que ces analyses soient, il était important de pouvoir les confronter à des éléments de terrain afin de mieux en cerner la valeur heuristique*. Ce souci a animé plusieurs initiatives dans la seconde moitié des années 2010 : des études alimentées par des enquêtes de terrain se sont développées, qui s'appuyaient soit sur des données produites par les institutions²³, soit sur des entretiens biographiques²⁴, soit sur le travail de praticiens de leurs auteurs²⁵, soit sur l'observation d'audiences²⁶. Ces travaux ont été les premiers à fournir un matériau empirique décrit avec précision. Ils ont introduit des éléments solides dans ces débats. Pourtant, les hypothèses qui en résultent ne peuvent être généralisées, faute d'échantillons volumineux : compte tenu de « la rareté du terrorisme et [du] faible nombre de terroristes²⁷ », les données accumulées avec le temps demeurent trop peu nombreuses. Avant qu'apparaisse cet intérêt collectif pour la radicalisation, la seule base de données renseignant la violence subévatique en France était celle constituée par Didier Bigo et Daniel Hermant sur la période 1971-1991²⁸, dans la continuité du projet de concevoir des « baromètres polémologiques » initié par l'Institut français de polémologie (1945-1993). La collecte de ces données est toutefois restée à un stade exploratoire et les difficultés d'accès au matériau ont conduit à favoriser des approches qualitatives reposant sur de petits échantillons (ce qui fut le cas de notre précédent rapport sur « les processus de radicalisation », op. cité). Certes, les sources requises pour des enquêtes quantitatives existent²⁹, mais elles demeurent difficilement exploitables, en raison d'impératifs liés au respect des libertés individuelles, au secret de la défense nationale et à la préservation du secret de l'enquête. Cette carence tend néanmoins à être comblée par la compilation d'informations en accès libre, principalement d'origine médiatique, à l'instar des bases de données américaines. Une base de données renseigne ainsi les trajectoires de 68 français décédés en Syrie³⁰, ou encore l'analyse de 78 projets d'attentats aboutis, échoués ou déjoués et de leurs 145 auteurs³¹. La recherche « Violences et radicalités militantes » a élaboré une base recensant 5 547 épisodes (soit un peu plus de 9000 faits) de violences militantes, commis de 1986 à 2017 en France, agrégeant sources médiatiques, archives policières et privées³². Le laboratoire d'idées Globsec conduit un projet européen sur les liens entre radicalisation, terrorisme et criminalité en Europe, en s'appuyant sur une base de données rassemblant 312 individus impliqués dans des faits de terrorisme djihadiste en Europe, dont 78 en France. D'autres chercheurs ont mobilisé les sources produites par les institutions publiques, comme l'analyse de 137 décisions de condamnations



33. Marc Hecker, « 137 nuances de terrorisme. Les djihadistes de France face à la justice », 79, 2018, 56 p.

34. Laurent Bonelli et Fabien Carrié, *La fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français*, Paris, Le Seuil, 2018.

35. Dounia Bouzar, *Français radicalisés. Enquête : ce que révèle l'accompagnement de 1 000 jeunes et de leurs familles*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2018.

36. Olivier Galland et Anne Muxel (dir.), *La tentation radicale. Enquête auprès des lycéens*, Paris, PUF, 2018, p. 96.

37. Olivier Bobineau et Pierre N'Gahane, *La voie de la radicalisation. Comprendre pour mieux agir*, Paris, Armand Colin, 2019.

38. Dounia Bouzar, Christophe Caupenne et Soulayman Valsan, *La métamorphose opérée chez le jeune par les nouveaux discours terroristes. Recherche-action sur la mutation du processus d'endoctrinement et d'embrièvement dans l'islam radical*, Lille, Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI), 2014, 91 p.

39. Plateforme de signalements du ministère de l'Intérieur, 2014.

40. *Ibid.*, 2016.

41. *Ibid.*, 2015.

42. Léo Mouren, Morgane Heuclin-Reffait, Agathe Charnet, Laura Wojcik, Ghalia Kadiri et Romain Cluzel, « Depuis la France, 68 chemins pour le jihad », *Libération*, 21 mars 2016.

43. Marc Hecker, « 137 nuances de terrorisme. Les djihadistes de France face à la justice », 79, 2018, 56 p.

44. Laurent Bonelli et Fabien Carrié, *La fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français*, Paris, Le Seuil, 2018.

pour faits de terrorisme entre 2014 et 2017³³, celle de 133 dossiers de mineurs suivis par la protection judiciaire de la jeunesse³⁴. Parmi les praticiens du désengagement producteurs d'une expertise sur la radicalisation, Dounia Bouzar se distingue par le volume de personnes qu'elle déclare accompagner, et dont elle propose une analyse fondée sur un échantillon de 1 000 familles³⁵. Enfin, le déploiement d'une prévention primaire de la radicalisation après les attentats de janvier 2015 a renforcé l'intérêt des chercheurs pour les vulnérables à la radicalisation. En sont ressorties deux grandes enquêtes quantitatives. La première s'efforce de saisir les « facteurs prédictifs »³⁶ de la radicalité par une enquête auprès de 6 828 lycéens. La seconde est une étude sociologique de la « radicalisation non violente », conçue comme anticipatrice du passage à l'acte, à partir d'un corpus de 1 040 adolescents et jeunes adultes³⁷.

b) Les résultats discordants des premières enquêtes quantitatives

Les premières enquêtes quantitatives françaises devraient permettre de caractériser les populations militantes du djihadisme, et ainsi de confronter ces explications aux données. Une lecture extensive ou croisée de leurs résultats se révèle en réalité une entreprise périlleuse car elle supposerait de prétendre comparer des éléments peu comparables, car issus de sources et méthodologies hétérogènes, et reposant sur des échantillons trop peu représentatifs. Ces données ont néanmoins enrichi le débat.

La jeunesse des personnes concernées est leur seul point commun : 19,5 ans pour Dounia Bouzar, 24 ans à 26 ans pour Marc Hecker, et 25 ans pour Léo Mouren et al. Les caractéristiques sociologiques sont en revanche différentes. Dounia Bouzar, dont l'échantillon diversifié va de la seule identification au fondamentalisme aux actes criminels, fait état de 44 % de classes populaires, 50 % de classes moyennes et 6 % de classes aisées. Marc Hecker, dont les observations sont assez proches de celles de Léo Mouren et al., obtient les résultats presque inverses : niveau d'éducation plus faible (50 % sans diplôme), insertion professionnelle difficile (chômage et précarité pour la majorité), et pauvreté (revenu mensuel moyen de 1 000 euros). Le rôle de l'expérience migratoire et du rapport à l'islam suscite d'après débats, mais les données sont sporadiques. Sans fournir de chiffres, Tobie Nathan indique, sur la base des jeunes qu'il reçoit après signalement par le ministère de l'Intérieur, que beaucoup sont immigrés, sans provenir majoritairement du Maghreb. Pour Marc Hecker, les condamnés pour terrorisme à référentiel djihadiste se caractérisent au contraire par « un rapport [familial] plus étroit au Maghreb et à l'Afrique subsaharienne que la moyenne », sans que l'on sache s'ils relèvent de la « deuxième génération » ou des générations postérieures. La prévalence de l'« origine musulmane » est elle aussi discutée, et appréhendée à travers des taux de conversion présentant des variations importantes : 80%³⁸, 55%³⁹, 50%⁴⁰, 38%⁴¹, 33%⁴², 26%⁴³. S'ils proviennent en partie de l'arbitraire des définitions de la conversion, ces écarts suggèrent également le faible pouvoir explicatif de la religion, du moins ses effets différenciés selon le type de radicalité⁴⁴.



45. Farhad Khosrokhavar, *Radicalisation*, Paris, Robert Laffont, 2018.

46. Morgan Kelly, « Inequality and Crime », *Review of Economics and Statistics*, 82 (4), 2000, p. 530-539.

47. Marc Hecker, « 137 nuances de terrorisme. Les djihadistes de France face à la justice », 79, 2018, p. 22.

48. Guillaume Monod, *En prison, paroles de djihadistes*, Paris, Gallimard, 2018.

49. Antoine Mégie, « Le contentieux judiciaire antiterroriste depuis 2015 : "massification", spécialisation et politisation », dans Romain Sèze (dir.), *Les États européens face aux militantismes violents. Dynamique d'escalade et de désescalade*, Paris, Riveneuve, 2019, p. 187-206.

50. Angela McGilloway, Priyo Ghosh, Kamaldeep Bhui, « A Systematic Review of Pathways to and Processes Associated with Radicalization and Extremism amongst Muslims in Western Societies », *International Review of Psychiatry*, 27 (1), 2015, p. 49.

51. Jean Baechler, *Les phénomènes révolutionnaires*, Paris, PUF, 1970, p. 147.

52. Richard Bernstein, « Upper Crust Is often Drawn to Terrorism », *The New York Times*, 30 décembre 2009.

Les dissonances de ces résultats restent à expliquer. Elles résident, au moins partiellement, dans les modalités de constitution des échantillons : signalements divers, mineurs suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse, personnes condamnées pour infractions terroristes, auteurs d'attentats, Français décédés en Syrie. Il faut se garder de la tentation de confondre dans le même problème (public) les résultats de ces études et les individus qu'elles examinent. De fait, l'hétérogénéité sociale des personnes signalées est bien plus forte que celle des auteurs d'attentats. Les signalements impliquant des logiques d'objectivation diverses, donc renvoyant à des faits moins sociologiquement significatifs que la violence, le visage de la « radicalisation » serait logiquement plus hétérogène que celui du « terrorisme ». Le portrait plus homogène de l'individu engagé dans le terrorisme pourrait s'expliquer par le fait que la minorisation sociopolitique prédispose davantage à l'engagement : l'expérience de la frustration sociale inciterait, plus que d'autres situations, aux violences militantes⁴⁵, l'expérience de la délinquance serait plus fréquente dans ce type de profil⁴⁶ et constituerait un apprentissage de la transgression et de la violence⁴⁷. Pourtant, ce lien est contesté. Guillaume Monod indique, sur la base d'une quarantaine de personnes écrouées pour faits de terrorisme à référentiel djihadiste qui le consultent en détention, que seul un tiers d'entre eux aurait fait l'expérience de la délinquance⁴⁸. Antoine Mégie, quant à lui, observe lors des procès de djihadistes que ceux-ci ont rarement un passé délinquant⁴⁹.

En résumé, le constat de la surreprésentation parmi les djihadistes d'une jeunesse populaire, issue de l'immigration récente et (supposément) musulmane, sur lequel reposent les trois théories du djihadisme qui ont structurées le débat public, est empiriquement fragile et discutable. En effet, une fois écartés la jeunesse et le genre masculin, « le périmètre des traits communs s'arrête »⁵⁰. Cette discussion conduit donc à l'alternative suivante : soit un seul des résultats obtenus est vrai, soit les résultats décrivent des phénomènes différents. C'est cette dernière hypothèse que suivent Laurent Bonelli et Fabien Carrié dont l'analyse granulaire permet de préciser bien des hypothèses qui secouent les débats théoriques et médiatiques. Ils suggèrent en effet d'employer une démarche abductive alternant induction empirique et déduction théorique : une typologie croisant des degrés de régulation familiale et d'intégration dans des réseaux de pairs, et aboutissant à une approche relationnelle de la radicalisation (non violente). Celle-ci recouvre alors quatre processus distincts plutôt qu'un phénomène en soi, selon que l'identification au discours radical est faible ou forte, et que son appropriation est individuelle ou collective. Les individus les plus engagés (« radicalité utopique ») sont aussi les plus fortement intégrés sur le plan social et investis sur le plan scolaire. Cela n'est pas sans rappeler le phénomène de faction dissidente de l'élite⁵¹ que l'on retrouve volontiers à la tête des organisations terroristes⁵². Le tropisme dominant qui lie minorisation sociopolitique et disponibilité pour la violence militante ne peut donc être généralisé. Une nouvelle fois, la construction de l'objet est un enjeu crucial : ne pas segmenter et isoler une violence (le djihadisme) des autres (étatiques ou non) ; ne pas agglomérer des phénomènes n'ayant que certains points en commun (par exemple un référent religieux).

0.3. Circonscrire l'objet

Il nous faut donc revenir à la spécificité de notre échantillon constitué et aux périmètres de l'objet construit sur cette base, à ses potentialités heuristiques et aux limites qu'induisent les biais qu'il recèle.

L'objet a été construit sur la base de sources produites par l'administration pénitentiaire : **353 rapports d'évaluation de personnes écrouées pour des faits de terrorisme à référentiel djihadiste, produits à l'issue de l'affection de personnes détenues dans des quartiers d'évaluation de la radicalisation, ainsi que 137 rapports produits par des médiateurs du fait religieux⁵³**, qui ont été complétés par une campagne d'entretiens auprès d'acteurs impliqués dans la production de ces rapports et dans l'animation de la politique de lutte contre la radicalisation de l'administration pénitentiaire plus largement : deux éducateurs, deux psychologues, un officier de surveillance, trois médiateurs du fait religieux, une conseillère d'insertion et de probation (CPIP), deux directrices de quartiers spécifiques (QER et QPR), deux coordonnatrices MLRV (responsables du pilotage de la politique de lutte contre la radicalisation au niveau interrégional), le chef de la MLRV et un directeur interrégional adjoint. L'enquête de terrain a également bénéficié d'une familiarisation avec l'administration pénitentiaire puisque l'un des auteurs est chargé de mission pour la direction de l'administration pénitentiaire, ainsi que d'une connaissance fine du fonctionnement des institutions de justice dans la mesure où il a bénéficié de la collaboration d'une magistrate, investie dans la réalisation de la base de données.

Les sources mobilisées sont donc le produit de la stratégie et des dispositifs mis en place par l'administration pénitentiaire pour lutter contre la radicalisation, et elles doivent être réinscrites dans ce contexte. La direction de l'administration pénitentiaire a pris des premières mesures pour lutter contre la radicalisation en 2014, puis elle a progressivement élaboré une stratégie qui, depuis 2016, est déclinée en trois volets : la détection, l'évaluation et la prise en charge des personnes placées sous-main de justice, qu'elles soient poursuivies pour des faits de terrorisme à référentiel djihadiste, ou pour des faits de droit commun et suivies au motif de leur radicalisation, en milieu ouvert et fermé (1 800 personnes concernées au 1^{er} juin 2021). Cette stratégie est pilotée au niveau central par la mission de lutte contre la radicalisation violente (MLRV), créée en 2017.

Au 1^{er} octobre 2021, 454 personnes sont écrouées (prévenues et condamnées) pour des infractions à caractère terroriste (AMT ou départ sur zone, soutien logistique, projet de départ etc...), soit 384 hommes et 70 femmes⁵⁴, et 650 personnes sont écrouées (prévenues et condamnées) pour des faits de droit commun et suivies au motif de leur radicalisation. Les personnels sont formés à la détection des signes de radicalisation et ils disposent de res-



53. Lorsqu'il sera question des « rapports d'évaluation » sans plus de précision, il sera donc question à la fois que de ceux produits à l'issue d'une orientation en quartier d'évaluation de la radicalisation et de ceux rédigés par les médiateurs du fait religieux.

54. Nous n'avons eu accès qu'à des fiches de synthèse QER d'hommes, puisque aucune femme n'est pour l'instant encore traitée en QER.

sources à cette fin (notamment une grille de détection régulièrement actualisée). Leurs signalements sont transmis à la hiérarchie, puis examinés en établissement (lors de commissions pluridisciplinaires uniques, dites CPU) et en administration centrale (lors de commissions centrales de supervision, dites CCS). Si ces différentes instances estiment qu'un signalement est justifié et que la situation personnelle de la personne détenue s'y prête, celle-ci est orientée vers un quartier d'évaluation de la radicalisation (QER). Ces personnes sont prises en charge par divers professionnels lors d'une session de huit semaines (observations, entretiens et activités pour l'évaluation), à l'issue de laquelle est proposée une affectation cohérente avec leurs profils :

- Les personnes détenues qui ne manifestent pas ou plus de signes probants de radicalisation, ou celles effectivement engagées mais ne présentant pas de risque de prosélytisme ou de passage à l'acte violent (contre les codétenus ou le personnel) sont orientées en détention ordinaire. Elles bénéficient d'un suivi individualisé, i.e. déterminé au cas par cas par les personnels de l'administration pénitentiaire. Ce suivi peut par exemple inclure un accompagnement renforcé dans le cadre de la réinsertion sociale, un suivi psychologique ou encore la participation aux programmes de prévention de la radicalisation violente (PPRV).
- Les personnes détenues qui présentent une forte imprégnation idéologique tout en demeurant accessibles à une prise en charge sont orientées vers des structures *ad hoc* : les quartiers de prise en charge de la radicalisation (QPR), où sont mis en place des programmes de désengagement (par sessions de 6 mois renouvelables). Les QPR sont répartis dans six établissements (aménagés avec des mesures de sécurité renforcées) : maison d'arrêt d'Aix-en-Provence – Luynes, centre pénitentiaire d'Alençon – Condé-sur-Sarthe, maison d'arrêt de Paris La Santé, centre pénitentiaire de Nancy – Maxéville, centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse, centre pénitentiaire de Lille Annœullin.
- Enfin, les personnes détenues qui présentent un risque de prosélytisme ou de passage à l'acte violent sont affectées dans des quartiers d'isolement (QI). Ce placement obéit à une nécessité de sécurité. Il est décidé en dernier recours, dans la mesure où il se prête plus difficilement aux actions de réinsertion et de désengagement prévues pour les personnes identifiées comme radicalisées. L'enjeu est ici de maintenir un lien avec la personne détenue, via les personnels avec lesquels elle peut échanger, en attendant de l'orienter en détention ordinaire ou en QPR, dès lors que sa condition le permet.

Ce système est opérationnel depuis septembre 2018, et son fonctionnement est encadré juridiquement. Ces dispositifs ont uniquement été destinés à des hommes, avant d'être étendus aux femmes (dont les modalités de détection, d'évaluation et de prise en charge prenaient une forme différente) à partir du deuxième

semestre 2021 (création d'un QER pour femmes à Fresnes en janvier 2022, et d'un QPR pour femmes à Rennes en septembre 2021). Les rapports mobilisés pour cette étude ayant été produits entre 2017 et mai 2021, la recherche ne concerne donc que des hommes.

Ainsi, ces rapports d'évaluation sont produits avant la prise en charge, dont les modalités sont spécifiées pour chaque personne détenue. L'interprétation de leurs contenus suppose de prendre en considération :

- a) la sélection qui s'opère en amont de l'évaluation dans la mesure où elle génère des biais d'inclusion ;
- b) puis les modalités d'évaluation en tant que telles et de rédaction du rapport dans la mesure où elles génèrent des biais d'information.

a) La sélection en amont de l'évaluation (biais d'inclusion)

Une personne incarcérée pour des faits de terrorisme (TIS) est certes présumée radicalisée, davantage qu'une personne incarcérée pour des faits de droit commun (DCSR) dont le discours, le comportement et les fréquentations éveillent des soupçons auprès des professionnels de l'administration pénitentiaire. Cependant, les situations de toutes ces personnes sont examinées à l'échelon local dans le cadre des Commissions pluridisciplinaires uniques (CPU) et à l'échelon central dans le cadre des Commission centrales de supervision (CCS). Ce double regard vise à confronter les regards de professionnels issus de corps et de services différents afin de s'assurer de l'opportunité des mesures décidées. Leurs observations sont balisées par un ensemble de critères partagés par tous ces professionnels qui s'en réfèrent au même document de doctrine visant notamment à harmoniser les pratiques. L'échelon local mobilise des praticiens, des chefs de détention, d'établissements, des cadres des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et le renseignement pénitentiaire (RP), tandis que l'échelon central mobilise des rédacteurs et chargés de missions de la DAP, des chefs de services et le service national du renseignement pénitentiaire (SNRP). Cependant, le jeu des campagnes de mobilité des fonctionnaires favorise les allers-retours d'une même personne entre les échelons local, interrégional et central. Leurs regards sur les situations partagent des préoccupations communes :

- La pertinence de la « radicalisation » d'une personne est objectivée par un faisceau d'indicateurs : discours, lectures, comportement et fréquentations principalement. Cela s'applique évidemment aux personnes écrouées pour des faits de droit commun et suivies au titre de la radicalisation, mais aussi aux personnes écrouées pour des faits de terrorisme.
- La condition psychologique de la personne : des personnes présentant des fragilités ou vulnérabilités psychologiques sévères, qui rendraient une orientation en QER contraire à

leur intérêt (besoin de stabilité, d'un suivi médical soutenu, risques d'influences, etc.), ne sont en général pas conduites vers des QER mais font l'objet d'un accompagnement spécialisé. Cela concerne une part extrêmement minoritaire des personnes écrouées pour faits de terrorisme, introduisant un léger biais de sous-représentation des personnes affectées par des fragilités psychologiques dans l'échantillon.

- Le comportement en détention : lorsqu'une personne est en situation de rupture avec les professionnels (refus de la participation aux activités proposées, du dialogue, etc.), ou lorsqu'elle présente un risque élevé de passage à l'acte violent, l'opportunité de son orientation en QER est réévaluée lorsque sa situation s'y prête davantage. Les QER constituent des infrastructures sécurisées, et par conséquent seule une petite minorité de personnes détenues sont concernées⁵⁵.

Cette liste n'est pas exhaustive dans la mesure notamment où les agents de l'administration pénitentiaire sont naturellement astreints à ne pas divulguer des informations de nature confidentielle et dont la publication serait susceptible de porter préjudice à leurs méthodes de travail. Naturellement, et de la même façon que des agents peuvent confronter des points de vue divergents en CPU ou en CCS, les avis émis par ces deux instances divergent ponctuellement. Cela s'explique en partie par leur position dans l'institution : les professionnels en poste dans les établissements sont plus sensibles à ce qu'ils observent et connaissent des personnes détenues, tandis que les professionnels évoluant en administration centrale portent un regard plus macroscopique sur les nécessités du fonctionnement du dispositif – bien que le jeu de va-et-vient des agents entre les niveaux local et central, et les échanges entre ces deux niveaux facilitent, sans y parvenir systématiquement, les communautés de vue. Ces divergences s'expliquent aussi par la présence du renseignement pénitentiaire au niveau des instances réunies en administration centrale, ce qui peut conduire à réévaluer certaines situations. Quoiqu'il en soit, la décision finale d'une orientation, ou pas, en QER, revient à l'administration centrale.



55. Il arrive d'ailleurs que des personnes orientées en QER refusent ou se montrent réticentes à engager une conversation avec les professionnels. Ainsi, il apparaît que sur 353 situations renseignées, 84% des personnes ont accepté sans réserve l'évaluation en QER ; 10% ont marqué des réserves soit initiales soit en cours d'évaluation, tout en l'acceptant au final ; enfin seules 6% l'ont refusée aboutissant à des synthèses très pauvres. Sur le comportement des personnes détenues au sein des QER, on pourra consulter l'analyse stimulante - mais reposant sur un terrain abordé en 2016 et depuis assez changeant - de Gilles Chantraine et David Scheer, "Stratégies, ruses et dissimulations dans les quartiers d'évaluation de la radicalisation", *Déviances et sociétés*, vol.46, n°3, 2022, p. 375-407.

À ce stade, il apparaît déjà que l'échantillon est tributaire de plusieurs biais. Le premier conforte sa pertinence : outre leur condamnation pour des faits de terrorisme, les personnes incluses dans l'échantillon présentent des comportements qui *a minima* requièrent une levée de doute en ce sens qu'elles ont manifesté ou manifestent encore une sympathie ou un activisme en faveur du djihad. Deux autres éléments sont, en revanche, susceptibles de biaiser la représentativité de l'échantillon au regard de l'ensemble de la population écrouée pour faits de terrorisme à référentiel djihadiste :

- Tout d'abord, les critères comportementaux justifiant un report d'orientation en QER peuvent laisser supposer que les personnes en rupture avec l'institution ou violentes ne seront pas représentées dans l'échantillon (de même que dans aucune des campagnes d'entretiens ouvertes par l'administration pénitentiaire aux chercheurs pour des raisons évidentes de sécurité). Cependant, les entretiens menés avec les professionnels indiquent que la plupart des personnes concernées connaissent des moments d'apaisement, lors de leur parcours carcéral qui constituent des opportunités d'orientation en QER. Seules de rares personnes écrouées pour des faits de terrorisme n'ont, à ce jour, toujours pas été affectées en QER à ce motif. Une autre conséquence de ce biais de sélection se traduit par le fait que les personnes évaluées en QER devraient se montrer coopératives et qu'en facilitant de ce fait le travail des professionnels, leurs rapports n'en seront que plus complets.
- Un biais supplémentaire réside dans le risque d'une logique d'instrumentalisation stratégique personnelle des éléments que les personnes détenues pourront ou non livrer à leurs interlocuteurs lors des entretiens en QER. On soulignera les risques de dissimulation ou de minoration de leur implication, de leur trajectoire délinquante passée, de leur propension à la violence, de leur sensibilité aux discours radicaux, etc. On notera également une stratégie de placement dans leur parcours de détention consistant à minorer leur engagement pour s'ouvrir les voies d'un régime carcéral moins contraignant que le QPR ou le QI et obtenir un placement en détention ordinaire. Enfin, peut exister une stratégie utilitariste au service de leurs intérêts judiciaires consistant à se construire une personnalité compliant, à lisser un parcours chaotique ou à utiliser les conclusions de l'évaluation en QER dans le cadre de leur procès à venir (pour les prévenus). Toutefois, s'il est vrai que ce matériel de recherche repose sur des éléments discursifs déclaratifs, ce biais est relativement amoindri par la durée de l'évaluation (une session complète s'étend sur 15 semaines) et la multitude des acteurs investis dans le recueil de l'information qui laisse peu de place au succès de stratégies de dissimulation.

b) Les modalités d'évaluation et le rapport d'évaluation (biais d'information)

Lors d'une session d'évaluation en QER, les personnes détenues sont incitées à prendre part à diverses activités et à des entretiens avec les professionnels qui les accompagnent. Ces professionnels s'alimentent de l'ensemble des informations qu'ils recueillent durant cette période. Ils rendent compte de leurs observations par des analyses objectivées autant que possible par des éléments concrets, et restituées dans des rapports d'évaluation. Depuis la mise en place des premiers QER en 2017, la forme de ces rapports

a évolué. Initialement, ils agrégeaient les observations et analyses de chaque professionnel : cela donnait lieu à des rapports très volumineux, inégaux, discordants parfois, et qu'il était ensuite difficile de traiter. La direction de l'administration pénitentiaire a décidé d'en revoir la forme. D'une part, ces rapports présentent une synthèse de l'ensemble des observations et analyses consignées. Ils sont donc davantage pluridisciplinaires, ce qui a pour effet de minimiser (sans les effacer complètement) certaines des aspérités des comportements observés dans un souci technique d'opérationnalité. D'autre part, ils obéissent désormais à une même trame, qui se présente de la façon suivante :

INFORMATIONS PERSONNELLES

Introduction

- A. Description des faits à l'origine de l'incarcération
- B. Antécédents judiciaires
- C. Aménagements de peines antérieures

I. Biographie de la personne évaluée

- A. Relations familiales, conjugales, sociales
- B. Parcours socio-professionnel

II. Parcours en détention

- A. Parcours carcéral
- B. Investissement de la personne détenue pendant la période d'observation

III. Analyse de personnalité

- A. Analyse du fonctionnement psychique
- B. Analyse des compétences cognitives et individuelles

IV. Analyse du positionnement et de la réflexion de la personne évaluée sur le passage à l'acte

V. Évaluation des facteurs de risque de et protection de la radicalisation violente

VI. Plan d'intervention : préconisations

Nombre de ces rubriques renseignent des éléments pertinents pour la sociologie des engagements militants et des violences politiques. Cela n'est guère étonnant dans la mesure où l'administration pénitentiaire a mené ce travail en s'inspirant des recherches qu'elle soutient. Cela reste cependant des rubriques jugées utiles par les praticiens qui n'accordent naturellement pas toujours attention aux mêmes faits que les chercheurs. Ainsi, ces rapports constituent un matériau riche pour l'analyse, et sont suffisamment renseignés – en dépit de répétitions souvent dues à des phénomènes de « couper-coller » des différents agents intervenant – pour aboutir à des synthèses heuristiques faisant en moyenne 23 pages (de rares synthèses sur des individus rétifs à l'évaluation font 5 ou 6 pages quand les plus prolixes vont jusqu'à 35 pages). Ce travail de recueil de données fortement socio-biographiques a été complété par le travail des médiateurs du fait religieux, dont les rapports sont là encore construits sur une trame qui a évolué. Les premiers rapports, rédigés à une époque où l'administration pénitentiaire expérimentait ce type d'intervention étaient relativement sommaires, rappelaient quelques éléments portant sur les trajectoires de vie, les orientations idéologiques de la personne et émettaient un avis sur l'état de ses convictions durant la détention. La démarche est restée la même, mais ces rapports, désormais rédigés par 15 médiateurs du fait religieux, tendent à globalement partager une même trame :

1. Modalités de transmission religieuse
2. Raisons du basculement dans la radicalité
3. Facteurs de radicalisation
4. Équilibre psychologique et émotionnel
5. Nature de l'idéologie ou de la tendance religieuse (passé et présent)
6. Faits incriminés
7. Motivations
8. Restitution du parcours et réalisation de la trajectoire
9. Niveau de connaissances religieuses et idéologiques
10. Lexiques de la radicalité
11. Littérature et écrits
12. Interaction avec les autres personnes détenues et positionnement au sein du groupe
13. Appréciation globale et synthèse



** Ainsi il pourra être regrettable de ne pas trouver plus d'indications sur le degré d'antisémitisme et/ou de complotisme des individus observés, alors même que ces deux variables sont soulignées dans la trame. Sur les 137 rapports analysés, moins d'une dizaine en font état, rendant l'exploitation statistique impossible.*

Chaque rubrique est renseignée, même si la lecture de 137 rapports a mis en avant le besoin d'être plus détaillé dans le remplissage des variables*. Celles-ci portent sur le rappel du cadre familial, de la trajectoire ayant mené à des faits de terrorisme, des modalités d'implication auprès des groupes djihadistes (activités dans la région syro-irakienne le cas échéant), des orientations idéologiques de la personne, de la force de ces convictions ainsi que de l'avis conclusif sur leurs évolutions pendant le parcours carcéral jusqu'à la date des entretiens.

Ces rapports, spécialement lorsqu'il est possible de disposer à la fois de la synthèse QER et du rapport d'évaluation du médiateur, livrent donc un tableau particulièrement riche de son parcours de vie, de sa trajectoire carcérale ainsi que de son cadre cognitif.

Enfin, le suivi assuré par les éducateurs, psychologues et médiateurs du fait religieux participe de leurs missions d'évaluation (de la radicalité) et de prise en charge des personnes détenues, et de ce fait aux missions de sécurité, de réinsertion et de prévention de l'administration pénitentiaire. Elles disposent d'un cadre institutionnel incitatif, mais elles supposent une collaboration délibérée de la personne détenue. Les mécanismes prévalant à une orientation en QER décrits précédemment favorisent cette collaboration. D'autant plus que les personnes détenues y trouvent un intérêt objectif dans la mesure où cela justifie une évolution positive de leur parcours carcéral et judiciaire. De ce fait, le travail d'évaluation est nécessairement pris dans une tension. D'un côté, les personnes détenues veillent souvent (mais pas toujours – loin s'en faut) à livrer une représentation d'elles conforme à ce qu'elles imaginent être l'attente de l'institution, parfois à être convaincantes quant à la marginalité de leur implication ou de leur désengagement même lorsque tel n'est pas le cas. Des entretiens reposant sur du déclaratif induisent donc un biais évident, dès lors qu'il est question des faits incriminés et de leurs convictions passées et actuelles. Cependant, d'un autre côté, ce biais est réduit par d'autres facteurs :

- Les faits incriminés retenus ici sont les infractions matérialisées et décrites par les magistrats. La dimension procédurale est systématiquement rappelée en début de synthèse et offre une vue informée sur le parcours pénal du détenu ;
- Les faits abordés par les professionnels de l'administration pénitentiaire prêtent peu à ce genre de biais, à l'exception des convictions passées et présentes des personnes détenues qu'il est pourtant essentiel d'établir au regard des risques que ces professionnels s'efforcent d'évaluer (passage à l'acte violent et prosélytisme) ;
- Ces professionnels sont habitués à ces comportements (évitement, mensonge, séduction) qu'ils sont formés à apprécier, ils travaillent en équipe, de façon pluridisciplinaire (notamment avec le renseignement pénitentiaire) et ils rendent compte de leurs incertitudes, dès lors qu'elles émergent. Une éducatrice expérimentée déclarera à ce propos : « la majorité des détenus que nous rencontrons ont tendance à ne pas dire grand-chose sur les faits. Ils en disent le moins possible sur ce qui leur est reproché. Mais la dissimulation est très vite repérable. Elle intervient sur les faits mais plus rarement sur la famille ou le parcours de vie »⁵⁶. Une CPIP complète : « la dissimulation on y pense tous et c'est difficile de savoir mais franchement l'évaluation pluridisciplinaire sur plus de deux mois avec des gars surveillés 24h/24h, ça rend la dissimulation plus que difficile ! Pas exclu, mais vraiment peu probable⁵⁷ ».



56. Entretien, 03 décembre 2021.

57. Entretien, 03 décembre 2021.

Aussi, leurs avis sont critiques, croisés et ne se contentent pas de présenter les personnes détenues telles qu'elles souhaiteraient apparaître, ce qui présente deux conséquences. D'une part, les personnes détenues cultivant une méfiance vis-à-vis de l'institution sont conscientes des capacités d'évaluation de l'administration pénitentiaire et elles sont peu disposées à livrer des informations susceptibles de pouvoir leur nuire : les items relatifs à leurs convictions sont par conséquent inégalement renseignés. D'autre part, cela amène à toujours demeurer prudent quant aux avis relatifs à l'engagement ou au désengagement d'une personne détenue, mais aussi à apprécier leur crédibilité – sachant par ailleurs que cet item ne constitue que l'un des nombreux champs renseignés par cette étude.

0.4. Questions de recherche

L'élaboration des champs à renseigner est construite en croisant deux démarches.

La première a été guidée par l'état des débats sur le sujet qui a donné lieu à la publication de deux états de l'art : le premier, réalisé par Xavier Crettiez⁵⁸, dresse une vaste synthèse des études de la radicalisation de façon à restituer les approches et arguments qui ont balisé notre première recherche exploratoire auprès de détenus incarcérés pour faits de terrorisme (notamment à référentiel djihadiste) et qui ont été repris ici afin d'être éprouvés à plus large échelle ; le second, réalisé par Romain Sèze et Pierre-Alain Clément⁵⁹, porte plus spécifiquement sur les études quantitatives sur le sujet de façon à en établir les zones d'ombre et contradictions qui constituent des sujets de débats.

La seconde a profité de la richesse des informations des synthèses QER. L'échantillon constitué, à la fois volumineux et signifiant, offre : a) de réexaminer des assertions relatives aux caractéristiques socio-démographiques de cette population, mal établies d'un point de vue quantitatif et donnant lieu à des constats contradictoires (cf. supra : « Résultats discordants des premières enquêtes quantitatives ») – sachant que cette caractérisation est essentielle à l'administration pénitentiaire qui n'en dispose pas encore d'une vue d'ensemble détaillée ; b) mais aussi d'apporter de nouveaux éclairages à ces débats opposés mais dont les termes sont pourtant lourds de conséquences en matière de réponse publique :

- **Cartographie** : quelle est la distribution géographique des personnes incluses dans l'échantillon ? Correspond-elle à l'implantation des réseaux djihadistes traditionnels ? Est-elle circonscrite aux anciens bassins d'immigration ou ayant souffert de la désindustrialisation ? Dans quelle mesure est-elle urbaine, péri-urbaine, voire rurale ? Quelles conditions permissives de la radicalisation dessine une cartographie des lieux de résidence des personnes écrouées pour faits de terrorisme à référentiel djihadiste ?



58. Xavier Crettiez, « Penser la radicalisation. Une sociologie processuelle des variables de l'engagement », *Revue française de science politique*, 66 (5), 2016, p. 709-727.

59. Romain Sèze et Pierre-Alain Clément, « Still routes over roots ? Les introuvables racines du djihadisme français », *Critique internationale*, n°92, vol.3, 2021, p. 173-191.



60. Organisation islamiste qui naît pendant la guerre civile algérienne de la fusion de plusieurs groupes (1992). L'organisation connaît plusieurs chefs (dont Mourad Si Ahmed, Nourredine Boudiafi, Cherif Gousmi, Abdelhak Layada, Mansouri Meliani, Djamel Zitouni, Antar Zouabri), elle est peu centralisée et fédère autour de 10 000 combattants (dont des vétérans d'Afghanistan ; d'où des liens entretenus avec al-Qaïda). Lorsque le Front islamique du salut (FIS) arrive en tête du premier tour des élections législatives en décembre 1991, le gouvernement stoppe le processus électoral et le GIA (qui est concurrent du FIS et de son bras armé l' AIS) entre dans la lutte armée avec l'objectif de remplacer le gouvernement algérien par un État islamique. Les réseaux du GIA, responsables de très nombreux assassinats et attentats en Algérie, se sont aussi projetés en Europe (notamment) pour y trouver des relais logistiques, alimenter leurs rangs de nouvelles recrues, mais également afin de punir la France pour son soutien au gouvernement algérien. Ils y sont responsables de plusieurs assassinats, attentats et tentatives d'attentats dans les années 1990.

61. Lors de la guerre de Bosnie-Herzégovine (1992-1995), les étrangers affluent dans les rangs bosniaques pour défendre la cause de l'islam. Ceux-ci comptent des anciens d'Afghanistan mais aussi de nombreux jeunes venus d'Europe de l'Ouest, qui sont regroupés dans une brigade nommée « Al-moudjahidin ». Se tissent alors des réseaux dont les membres seront impliqués dans des attentats en Europe et ailleurs. Ainsi en est-il du dit « gang de Roubaix », dirigé par deux Français convertis, Christophe Caze et Lionel Dumont. Au début de l'année 1996, avec d'autres vétérans de Bosnie et des jeunes de la région lilloise (Nuri Altinkaynak, Seddik Benbahloul, Hocine Bendaoui, Mouloud Bouguelane, Amar Djouina, Saad Elahiar, Rachid Souimdi, Biman Zefferini, Omar Zemmiri), ils sont impliqués dans une série d'attaques à main armée visant à financer des opérations djihadistes, ainsi que dans une tentative d'attentat à l'approche d'un sommet du G7. Les membres du groupe trouvent la mort lors d'une opération de police ou sont interpellés. L'enquête révélera des liens du groupe avec al-Qaïda et le Front islamique du salut (FIS).

- **Nationalités** : l'un des points du débat sur le djihadisme français porte sur les origines des personnes impliquées : sont-elles issues des dites « deuxièmes générations » (approches générationnelles) ou des dites « troisièmes, voire quatrième générations » (approche culturaliste) ? Les rapports d'évaluation renseignent systématiquement la nationalité, mais les origines ne le sont que de façon aléatoire, trop pour permettre un traitement rigoureux de cette variable. Le renseignement de la nationalité permettra cependant de déterminer le caractère « endémique » du djihadisme qui a commencé à recruter des nationaux à partir des années 1990 (attentats liés au Groupe islamique armé⁶⁰ et gang de Roubaix⁶¹) : quelle est leur part parmi la population considérée ? Celle-ci atteste-t-elle bien d'une « menace endogène » ou est-elle au contraire rattrapée par des éléments étrangers comme l'ont laissé craindre les mouvements de réfugiés depuis la Syrie et l'Irak (le fait que des personnes prévenues puissent être orientées en QER offre une vue actualisée sur ces phénomènes) ?
- **Âges de la vie** : s'il semble établi que le djihadisme français est un phénomène jeune, l'est-il plus que dans d'autres mouvements de lutte armée et surtout dans quelle mesure ? Les dates d'écrou et le caractère préventif de l'incrimination pour association de malfaiteurs (qui domine les motifs de condamnation) permettent en effet de situer de façon assez pertinente l'entrée dans l'illégalité et la violence : est-elle plutôt le fait d'adolescences tardives et des difficultés qui peuvent accompagner l'entrée dans l'âge d'adulte (ainsi que le soulignent la plupart des études sur le sujet), ou concerne-t-elle des personnes qui ont franchi ce cap (ce qui mènerait à souligner le poids de ressorts qui ne seraient pas nécessairement d'ordre générationnels) ?
- **Situation et disponibilité familiale** : le débat a tendance à situer le djihadisme français dans des environnements familiaux instables, emprunts de difficultés, que les institutions qualifieraient de dysfonctionnels. Cela demeure en partie cohérent avec la littérature spécialisée lorsqu'elle pointe les phénomènes de disponibilité familiale comme condition permissive de l'engagement. Qu'en est-il effectivement ? Ces personnes sont-elles issues d'environnements familiaux n'offrant guère de repères stables (banalisant la violence, etc.), voire qu'elles reproduiraient en entretenant une instabilité qui les rendraient disponibles à l'engagement ? Ont-elles plutôt tendance, à l'inverse, à s'inscrire dans des schémas familiaux structurés qu'elles abandonneraient à la faveur de leurs engagements ? Ou alors, considérant que la cellule familiale constitue un rouage essentiel au projet califal de l'organisation État islamique, ces engagements n'auraient-ils pas une dimension familiale qui, en quelque sorte, rendrait caduque la question de la disponibilité ?



62. Peter R. Neumann et M.L.R. Smith, *The Strategy of Terrorism: How It Works and Why It Fails*, Routledge, 2018. Voir également Xavier Crettiez et Nathalie Duclos, *Violences politiques*, Paris, Armand Colin, 2021, p. 83 et s.

63. Romain Sèze, « Djihadisme et militantisme : les trajectoires des terroristes plutôt que les racines du terrorisme ? », dans Sami Aoun, Sylvana Al Baba Douaihy et David Morin (dir.), *Le nouvel âge des extrêmes ? Les démocraties libérales dans la tourmente*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, 2021, p.187-206.

64. Voir notamment Peter R. Neumann et Rasjan Basra, « Les djihadistes européens et le nexus criminalité-terrorisme », Bernard Rougier (dir.), *Les territoires conquis de l'islamisme*, Paris, PUF, 2020, p.333-350.

65. Marc Hamm et Ramon Spaaij, *The Age of Lone Wolf Terrorism*, New-York, Columbia University Press, 2017

66. Jean-François Gayraud, *Théories des hybrides*, Paris, CNRS éditions, 2017.

67. Farhad Khosrokhavar, *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014.

● **Conditions socio-économiques** : si, en divers épisodes de l'histoire, les violences politiques ont été le fait d'un « terrorisme des élites rebelles⁶² » (mouvement anarchiste de la fin du XIX^e siècle, Fraction armée rouge, première génération d'Al-Qaïda, etc.), le djihadisme français donne lieu à des observations différentes et en certains aspects contrastées : il serait principalement le fait de jeunes hommes issus de milieux populaires et en prise avec une condition socio-économique dégradée, quoique certains experts soulignent au contraire la part importantes des populations issues des classes moyennes et supérieures chez les personnes accompagnées au motif de leur radicalisation. Qu'en est-il ici ? Cela a évidemment des incidences sur la détermination des ressorts possibles de l'engagement ainsi que sur les leviers envisageables de prise en charge.

● **Antécédents délinquants et criminels** : ce tropisme dominant (jeunesse populaire issue de l'immigration) mène ensuite à prêter attention aux faits de délinquance et de criminalité dans la continuité desquels peuvent s'inscrire les engagements djihadistes : si le retour de ces personnes à l'islam peut accompagner un projet de conformisme social (faisant suite à une adolescence déstructurée ou déviante)⁶³, s'inscrit-il pour autant dans la continuité d'une trajectoire délinquante, où elle se présenterait dès lors sous le jour comme une quête de rédemption⁶⁴ – ce qui conforterait le choix des pouvoirs publics de mobiliser le maillage institutionnel pour la prévention de la délinquance dans le cadre de la lutte contre la radicalisation ? Quelle est, par-delà, la porosité des réseaux djihadistes avec le grand banditisme et la criminalité organisée ? Cette connexion, qui prendrait à contre-pied la thèse des « loups solitaires »⁶⁵ (déjà éprouvée) et des jeunes « inspirés » et isolés d'un point de vue opérationnel, est illustrée par certains procès et documentée par la thèse de l'hybridité défendue par Jean-François Gayraud⁶⁶. Elle demeure néanmoins difficile à apprécier à grande échelle alors qu'elle conférerait une tout autre dimension au djihadisme.

● **Vulnérabilités psychologiques** : *a contrario* de la thèse de l'hybridité, le djihadisme est aussi présenté sous le jour de jeunes psychologiquement fragilisés. Cela pourrait être le fait d'une évolution logique de la sociologie du djihadisme français. Farhad Khosrokhavar a ainsi montré que l'inscription des engagements au sein de groupes structurés dont le fonctionnement présente une certaine rationalité, tend à exclure les acteurs fragilisés susceptibles de porter préjudice à leur cause⁶⁷. Or, Olivier Roy soulignait aussi que les défaites inévitables des groupes djihadistes sur le plan militaire allaient mettre à mal les réseaux organisés et donc favoriser l'émergence d'actions portées par des individus relativement isolés et psychologiquement fragilisés. Dans quelle mesure est-ce le cas ? Quelle est la part des hommes présentant de telles fragilités et celle-ci marque-t-elle une évolution sur les dernières années ?

- **Rapports la religion** : les points nodaux des contradictions qui divisent les trois approches dominant le débat public (culturalistes, minotaristes, générationnelles) portent centralement sur les rapports à la religion et à la politique de ces hommes, auxquels une démarche quantitative apportera des éléments de cadrage essentiels. Quel est le rapport de ces personnes détenues à la religion ? S'agit-il d'une religion transmise ou acquise sur le tard ? Leur a-t-elle été transmise par des instances traditionnelles (famille, mosquée) ou par des vecteurs qui échappent au contrôle de ces institutions (amis, livres, Internet, etc.) à l'image des comportements religieux modernes⁶⁸ ? Quelle(s) place(s) le(s) fondamentalisme(s) occupent-ils dans leurs expériences religieuses ? Sont-ils pratiquants, sachants, et en quelles proportions ? Leur activisme s'inscrit-il dans le relai des réseaux associatifs réputés proches des Frères musulmans ou salafis ?
- **Rapports à la politique** : s'inscrit-il dans la continuité d'un intérêt marqué ou d'une expérience militante, éventuellement décevante ou malheureuse ? Ces hommes expriment-ils un intérêt pour des causes, et si oui lesquelles ? Leurs engagements se présentent-ils comme une réaction à une culture politique française perçue comme stigmatisante ou discriminante ? À un ordre mondial perçu comme injuste (géopolitique, complotisme) ?
- **Rapport à la cause** : comment se présente le rapport de ces hommes à la cause qu'ils défendent ? Autrement-dit, quels sont les faits qui leurs sont reprochés : constitue-t-ils majoritairement des seuls soutiens ? Prennent-ils directement part à la lutte armée ? Sont-ils principalement animés par la défense d'un projet califal qu'ils ont défendu en se rendant dans la région syro-irakienne ?

Enfin, si une approche quantitative permet de renseigner directement ces questionnements en dégagant des régularités (tris simples), elle invitera aussi à croiser ces régularités (tris croisés) afin d'affiner le paysage ainsi brossé. L'enjeu sera de mettre en discussion des conditions (socio-économiques, familiales, âges, etc.), des ressources (culturelles, financières) et des types d'engagements (soutien, attentats, départs) ; idéalement d'esquisser des profils d'engagements qui introduirait du contraste dans l'échantillon et traduirait un peu de la diversité des situations et histoires personnelles que le matériau mobilisé donne à voir.



68. Danièle Hervieu-Léger, *Le pèlerin et le converti. La religion en mouvement*, Paris, Flammarion, 1999.

0.5. Champs renseignés et dictionnaire de saisie

La seconde démarche, nécessaire à la détermination des champs à renseigner, a consisté à identifier les registres d'information que ces rapports d'évaluation offraient de compléter de façon crédible. Après la lecture de vingt premiers rapports d'évaluation, un ensemble de champs à renseigner a été esquissé, testé sur une série de rapports, puis ajusté de façon définitive afin de produire un tableur Excel. L'harmonisation du travail de saisie, portant sur 353 rapports denses et faisant en moyenne entre 20 et 30 pages, a requis l'élaboration d'un dictionnaire de saisie, qui a servi de support à l'ensemble des personnes impliquées. Cet outil, essentiel à la construction des résultats, retient 110 items, dont les critères principaux sont les suivants :

- **Date de l'évaluation**
- **Âge** (date de naissance)
- **Lieu de résidence** (avant incarcération)
- **Environnement** : métropole (plus de 400 000 habitants) ; aire urbaine (entre 400 000 et 100 000 habitants) ; ville moyenne (entre 100 000 et 30 000 habitants) ; petite ville (entre 30 000 et 2 000 habitants) ; commune rurale (moins de 2 000 habitants).
- **Nationalité** (pays)
- **Double nationalité** (oui ; non)
- **Enfants** (nombre)
- **Statut marital** : célibataire ; en couple (marié, pacsé, vie maritale, couple sans cohabitation) ; divorcé, veuf ou séparé
- **Vie affective stable** : absence de vie affective ; forte instabilité (relations brèves / multiples, ou en couple mais émaillé de séparations) ; assez stable (présence de relations durables) ; stable (marié, pacsé, en concubinage ou en couple).
- **Passé criminel** : aucun antécédent ; antécédent de droit commun ; antécédent de faits de terrorisme.
- **Type d'infraction passée** :
Pour les faits de terrorisme : attentat et tentative ; départ sur un théâtre de guerre ; soutien logistique / financier ; atteinte aux biens privés ; atteinte aux biens publics ; atteinte aux personnes à la population civile ; atteinte aux forces de l'ordre ; apologie/propagande ; autre.
Pour les faits de droit commun : atteinte aux biens ; atteintes aux personnes ; infraction sur la législation relative aux stupéfiants (usage, cession, offre, acquisition,

détention ou transport) ; criminalité en bande organisée et trafic (arme, stupéfiant, autre) ; infraction routière ; autre. Figure également la présence d'antécédent judiciaire lors de la minorité (non, de droit commun ; pour faits de terrorisme).

L'idée ici est de pouvoir confirmer ou infirmer l'hypothèse d'un lien entre passé délinquant et actions terroristes. À partir des situations analysées, il s'agira de vérifier s'il existe des antécédents judiciaires, et dans l'affirmative, la nature du parcours délinquant passé (droit commun ou terrorisme). En ce qui concerne les antécédents de droit commun, il s'agira de distinguer la petite délinquance (vol, escroquerie, infraction routière, etc.), les liens avec les trafics de stupéfiants, les liens avec la grande délinquance (trafic d'armes ou de stupéfiant en bande organisée, criminalité organisée, port d'armes de catégories A, B ou C). En cas d'infractions multiples, soit cela est signalé (« poly-délinquance »), soit la catégorie la plus prégnante ou récurrente est retenue.

- **Mineur passé délinquant** : Présence d'antécédents judiciaires lors de la minorité de l'individu
- **Niveau d'étude** : inférieur au baccalauréat ; niveau baccalauréat ; baccalauréat + deux années d'études supérieures ; au-delà de deux années d'études supérieures.
- **Rapport à l'institution scolaire** : absence de difficulté ; oui, dans les apprentissages ; oui, dans le comportement ; difficultés d'apprentissages et de comportement.
- **Voyage(s) initiatique(s) (exclut le tourisme et le loisir) dans un pays musulman** (oui ; non)
- **Pratiques sportives** (oui ; non)
- **Sports de combat** (oui ; non)
- **Activité extra-scolaire** (oui ; non)
- **Pratique religieuse déclarée** (évalue le degré d'engagement ou d'intensité dans la pratique religieuse) : non pratiquant ; pratique intermittente (croyant non pratiquant ou occasionnellement, par exemple jeûne du mois de ramadan) ; pratique régulière (fréquentation régulière mosquée, prières quotidiennes) ; pratique intensive (les impératifs/interdits religieux rythment le quotidien)
- **Converti** (oui ; non)
- **Présence sur zone de guerre** : non ; oui dans l'enfance (lieu de vie enfant) ou déplacements de réfugiés ; séjour « linguistique » ou « scientiste » (apprendre/pratiquer l'islam dans un pays musulman) ; séjour avec une dimension guerrière (participation aux activités d'une organisation djihadiste).

- **Famille précarisée** : non précaire ; ressources limitées ; précaire ; très précaire / indigence.
- **Stabilité de la cellule familiale** : non ; assez stable ; stable ; très stable.
- **Composition de la cellule familiale** : famille monoparentale et fortes ruptures (placement de l'aide sociale à l'enfance, abandon, séparation géographique, immigration, etc.) ; famille recomposée ; parents divorcés ; parents mariés.
- **Nombre de frères/nombre de sœurs** : enfant unique ; nombre de frères ; nombre de sœurs (les demi-frères et demi-sœurs sont recensés comme frères et sœurs lorsque la fratrie recomposée a vécu ensemble).
- **Importance de la fratrie** (degré d'importance de la place accordée à la fratrie dans le développement personnel, tel que déclaré par la personne évaluée) : ruptures familiales, absence de relation ; faiblesse des liens ; relations habituelles et régulières ; relations fortes.
- **Stabilité professionnelle** : sans activité professionnelle ; activité professionnelle occasionnelle ou instable (intérim, succession de CDD courts, contrats aidés, dispositifs d'insertion, garantie jeunes mission locale, etc.) ; stabilité relative (CDD de plus de 6 mois, saisonnier de longues dates ou étudiant) ; très stable (CDI, fonctionnaire, gérant, artisan, commerçant, etc.).
- **Niveau de vie** : très précaire / indigent (sans ressource) ; inférieur au SMIC (AAH, RSA, temps partiel, etc.) ; autour du SMIC ; classe moyenne et CSP supérieures.
- **Socialisation amicale** (évalue le degré de socialisation à la radicalité par le cercle amical) : inexistante (pas de relations amicales) ou non exprimée ; faible, par cercle élargi et « connaissances » ; importante, par cercle proche (par exemple petite copine récente, copains) ; forte (groupe d'amis d'enfance, petite amie de longue date).
- **Socialisation familiale** (évalue le degré de socialisation à la radicalité par le cercle familial) : inexistante ou non exprimée ; faible ou par cercle élargi (collatéraux : cousins éloignés, oncle/tante éloignés, etc.) ; importante, par cercle proche (collatéraux proches : cousins, oncles, tantes avec forte proximité, beaux-parents ne vivant pas au domicile, etc.) ; forte (frères/sœurs, ascendants ou descendants directs), compagnons (conjoint, concubin, partenaire de PACS, beaux-parents vivant au domicile).
- **Socialisation militante** (évalue le degré de socialisation à la radicalité à travers l'engagement militant) : non exprimé ; inexistant ; faible ; assez engagé (prosélytisme « local », engagement associatif, etc.) ; très engagé.

- **Socialisation virtuelle** (évalue le degré de socialisation à la radicalité par les nouvelles technologies de l'information et de la communication) : non mentionné ou peu prégnant ; à travers une communauté virtuelle, par les réseaux sociaux ; solitaire par consultation de sites/vidéos/médias de propagande ou à visée « scientistes » ; les deux
- **Socialisation institutionnelle** (évalue le degré de socialisation à la radicalité par des structures institutionnelles) : non ; associations sportives ; associations caritatives ou culturelles ; associations religieuses, culturelles ou écoles coraniques.
- **Isolement social** (évalue le degré d'isolement dans période précédant l'incarcération / les faits) : non pas isolé (vie sociale / amicale régulière) ; assez isolé (cercle amical et professionnel occasionnel) ; isolé (quelques fréquentations d'occasion/d'opportunité, vagues connaissances, etc.) ; très isolé, en rupture avec entourage ou société.
- **Quête groupale** (évalue le besoin de reconnaissance des pairs, du groupe, recherche d'appartenance au groupe) : pas spécialement ; faible (quelques éléments sporadiques) ; assez importante et exprimée (plutôt proche d'un besoin de reconnaissance ou de combler isolement) ; forte et revendiquée (à la limite de la souffrance, de la nécessité).
- **Chocs moraux** (évalue le degré de confrontation à des chocs moraux) : non ; assez important ; important (par exemple homicide d'un proche) ; très important
- **Nature des « chocs moraux »** : absence de « choc moral » ; dans l'enfance / adolescence (homicide d'un proche, vécu sur zone de guerre, etc.) ; virtuel (« chocs moraux » par Internet / réseaux sociaux, propagande des groupes djihadistes, médiatisation d'évènements (printemps arabes, guerre en Syrie), etc. ; vécu directement (torture subie, arrestation, témoin direct, etc.).
- **Visionnage internet** (évalue l'intensité de cette pratique du visionnage de contenus de propagande, telle que déclarée par la personne détenue) : non (inexistante ou non mentionnée) ; occasionnelle ; fréquente (plusieurs fois plusieurs / par semaine) ; intensive (jour et nuits, ou plusieurs heures par jour).
- **Expérience militaire** : aucune ; armée étatique (service militaire, engagement dans l'armée) ; armée sur zone et camps d'entraînement
- **Incarcération passée** (oui ; non) : par ailleurs, si l'incarcération est le fait d'une condamnation antérieure aux faits pour lesquels la personne est actuellement incarcérée, nous indiquons « oui ».



69. Cet item est très peu renseigné. De façon très contre-intuitive, cette question n'apparaît nullement dans les fiches de synthèses QER et les entretiens font apparaître de le désintérêt pour cette question de la part des professionnels comme des détenus. Selon un médiateur du fait religieux expérimenté, « les discours antisémites sont très rares voire inexistants chez les détenus » (entretien, 23 novembre 2021). Une surveillante en quartier spécifique ajoutait : « il y a peu de discours de colère contre les juifs chez les islamistes. Le vrai ennemi est le chiite. Là la haine est très forte » (entretien, 03 décembre 2021).

- **Incarcération à l'étranger** (oui ; non)
- **Niveau de conviction** « scientifique » (évalue le degré de connaissance de la religion, de la doctrine, des sciences religieuses) : très faible ; faible ; assez importante ; forte.
- **Connaissances géopolitiques** (évalue le degré de connaissances) : très faible ; faible ; assez important ; fort.
- **Complotisme (et antisémitisme)**⁶⁹ : oui ; non ; non renseigné
- **Sentiment de stigmatisation** (évalue le sentiment de stigmatisation tel qu'il est exprimé par l'intéressé) : aucun ; faible ; existant ; très fort.
- **Antécédents psychiatriques** (oui ; non).
- **Vulnérabilités psychologiques** : non ; présence de quelques vulnérabilités ; présence de vulnérabilités importantes / multiples ; psychopathologies.
- **Dangerosité psychologique ou criminologique décelée** (oui ; non).
- **Addictions à des stupéfiants ou à l'alcool** (oui ; non).
- **Nature des faits de terrorisme justifiant l'incarcération** : association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un acte de terrorisme ou d'un crime d'atteinte aux personnes ; projet de départ sur zone ; départ sur zone ; recrutement, soutien logistique, fourniture armes ou financement de terrorisme ; atteintes aux biens privés (domicile, commerces, salles de spectacles, etc.) ; atteintes aux biens publics (transports, bâtiments publics, etc.) ; atteintes aux personnes (attaque couteau ou arme, prise d'otage, menaces, etc.) ; atteintes forces de l'ordre (militaires, police, gendarmerie) ; autre (apologie, prosélytisme, propagande, parents ayant emmené enfants sur zone.
- **Projet violent** : inexistant ; FOP ; civils ; biens publics ; biens privés ; personnalité politique / acteur religieux.
- **Statut pénal** (condamné ou prévenu).
- **Comportement en détention** : absence d'incident ; incident lié au non-respect du règlement (téléphone, etc.) ; incident lié à un problème de comportement envers le personnel ; faits de violence.
- **Consentement à l'évaluation** : refuse l'évaluation ; accepte (attitude coopérative) ; refus après acceptation (a participé un premier temps puis interrompt refusant de poursuivre le processus d'évaluation /ou ne se rendant plus aux entretiens) ou accepte mais peu coopérant.



70. Cet item a été rajouté au bout d'une quarantaine de dossiers traités. Non prévu initialement, il s'est avéré important tant le rapport à la mère semblait central pour de nombreuses personnes incarcérées.

71. Les synthèses des médiateurs sont plus sommaires (entre 3 et 4 pages en moyenne).

- **Niveau d'isolement en prison** : pas isolé (participation régulière aux activités, sorties régulières en promenade, visites régulières au parloir) ; activités occasionnelles (promenades occasionnelles, parloirs occasionnels) ; isolement subi (ruptures familiales, pas d'activité possible) ; isolement choisi.
- **Signes de piété observés** : aucun ou peu significatif ; physiques ; comportementaux ; discursifs.
- **Rapport fusionnel à la mère** : non significatif ; réel⁷⁰.
- **Traumatismes subis dans son parcours biographique** : oui ; non.
- **Orientation préconisée** : détention ordinaire ; quartier de prise en charge de la radicalisation ; quartier d'isolement ; autre.
- **Divers** : mention libre d'éléments notables dont le renseignement n'est pas prévu par la grille de saisie.
- **Détention** : classique ; QPR ; QI
- **Condamnation** : prévenu ou condamné avec nombre d'années de condamnation
- **Date de condamnation**
- **QER d'évaluation** : une seconde grille construite sur la base des 137 rapports des médiateurs du fait religieux complète la grille initiale avec des précisions concernant en particulier le cadre idéologique et cognitif (y compris religieux) des acteurs incriminés⁷¹. Cette grille – telle qu'elle est mobilisée par les médiateurs – s'organise de la façon suivante :
- **Modalités de transmission religieuse** (transmission de l'islam en tant que religion) : pas de transmission ; par des amis ; par la famille ; par la concubine ; par des militants ; par les réseaux sociaux ; par Internet ; par le culte.
- **L'évènement de basculement** (basculement dans le djihadisme) : aucun ; vidéos et photos de propagande ; vidéos et photos de violences ; rencontres ; évènement personnel vécu ; évènement en lien avec l'actualité djihadiste.
- **Facteurs de radicalisation** : aucun ; dynamique groupale ; Internet et réseaux sociaux ; lieu de culte ; dynamique familiale ; dynamique militante.
- **Nature de l'idéologie** : aucune ; État islamique ; al-Qaïda ; autre groupe djihadiste ; Tabligh ; salafisme ; autre groupe fondamentaliste musulman ; Frères musulmans et apparentés ; autres.
- **Justification du terrorisme** : non ; partiellement ; totalement.

- **Motivations** (motivations avancées à l'engagement pour la cause) : aucune ; idéologiques et politiques ; opportunistes ; psychologiques et personnelles ; religieuses ; humanitaires et empathiques.
- **Connaissances religieuses** : inexistantes ; faibles ; moyennes ; fortes ; très fortes.
- **Références lexicales (religieuses)** : aucune ; faibles ; connaissances moyennes ; connaissances confirmées ; connaissances excellentes.
- **Références littéraires** (mobilisées par la personne détenue et présentes dans sa cellule) : aucune ; références religieuses uniquement ; références profanes sur l'islamisme ; références religieuses et profanes ; uniquement les sources scripturaires (Coran et recueils de hadiths).
- **Références littéraires salafistes** (idem) : oui ; non.
- **Complotisme et antisémitisme**⁷²

La grille renseignée porte donc sur 353 situations individuelles, à partir des 353 rapports d'évaluation en QER et 137 rapports des médiateurs du fait religieux, et au moyen de 110 item. Elle a ensuite été nettoyée (corrections des erreurs de saisie, suppression de doublons, etc.), puis exploitée au moyen de tris simples et croisés, ainsi que d'un travail de cartographie.

0.6. Annonce du plan

Il n'est donc pas question de résumer les contrastes nécessairement présentés par une population si volumineuse à un seul tableau statistique, encore moins de réduire le djihadisme français à l'objet construit d'après ces sources, ni évidemment d'apporter des réponses tranchées et définitives aux controverses relatives à leurs engagements. La quête de monopolisation d'un problème public sert rarement la connaissance de ce qu'elle se donne pour objet.

À l'instar des *terrorism studies* alors naissantes outre-Atlantique⁷³, la sociologie du djihadisme français pâtit du manque de matériau empirique, quantitatif et qualitatif, restitué avec transparence, se prêtant ainsi à la comparaison et au débat. La direction de l'administration pénitentiaire offre d'y contribuer en donnant accès à ces rapports d'évaluation. Elle permet de fournir des éléments empiriques à un niveau macroscopique, d'apporter des éléments de cadrage aux débats sur le sujet, et de s'en nourrir pour tenter d'apporter des éclairages utiles en matière de réponse publique.



72. Cette entrée n'a été renseignée que 6 fois sur les 137 dossiers analysés. Nous ne l'avons pas retenue.

73. Peter R. Neumann et Scott Kleinmann, « How Rigorous Is Radicalization Research? », *Democracy and Security*, 9 (4), 2013, p. 377.

Données sociodémographiques

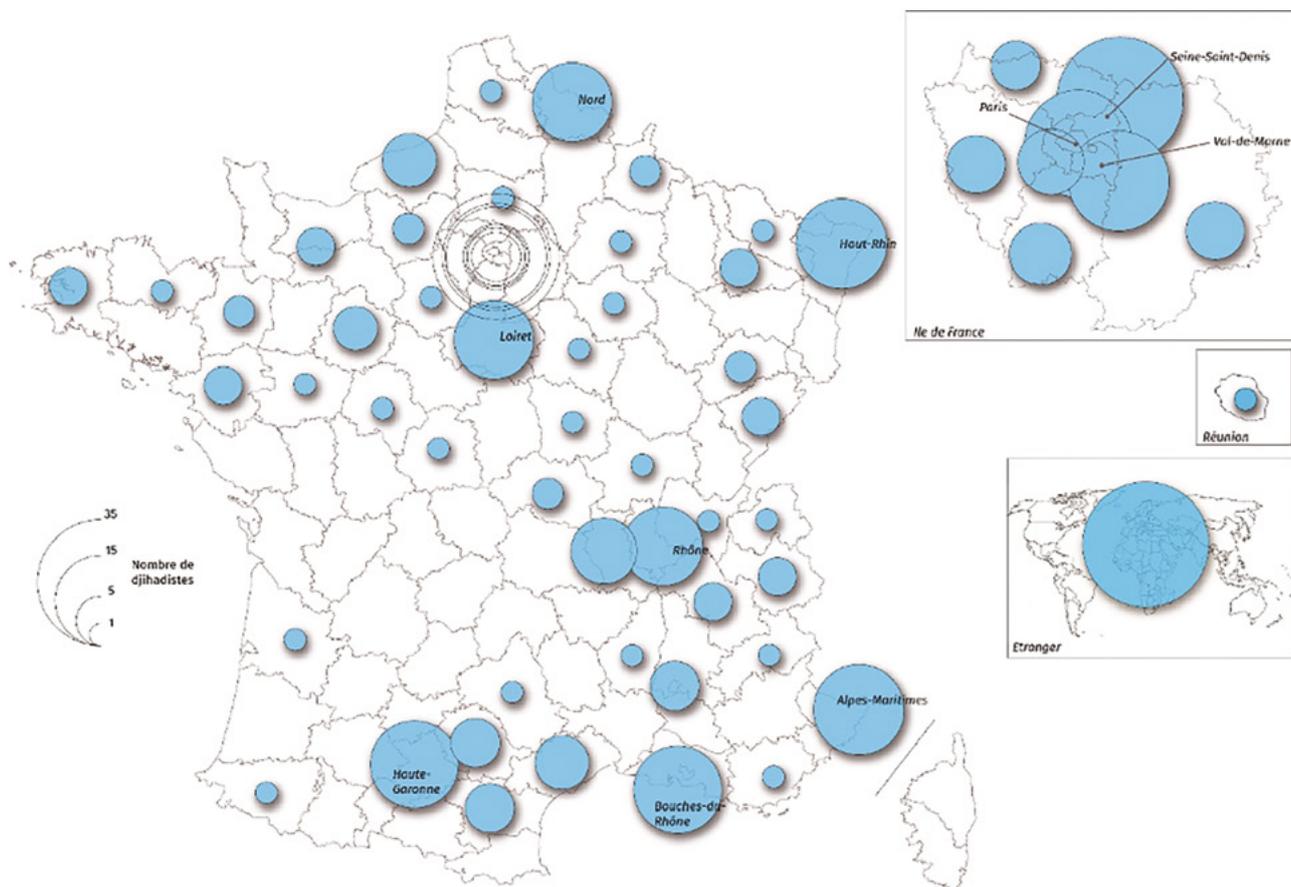
1.1. Environnements géographiques

Taux de renseignement : **100%**

On s'intéressera ici aux lieux de résidence des individus avant leur incarcération. Il s'agit en général des lieux de vie des acteurs au moment de leur interpellation par les services de police dans le cadre de l'infraction qui leur est reprochée. Lorsque cette interpellation a lieu dans une zone géographique de passage ou de transit, nous avons retenu le lieu d'implantation et de résidence de l'auteur pendant une période longue (au minimum d'un an) avant son arrestation.

La carte ci-dessous rend compte de l'implantation domiciliaire des djihadistes incarcérés :

Carte 1 : Lieux de résidence des personnes de l'échantillon par département



Cette carte rend compte de plusieurs logiques :

- La prédominance des zones de peuplement et des quartiers populaires : sans surprise, les principales zones d'où proviennent les djihadistes français sont les grands bassins de peuplement pourvus de quartiers populaires à forte densité migratoire : Paris et sa région avec une domination écrasante de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ; la région lyonnaise ; les Alpes-Maritimes autour de Nice ; les Bouches-du-Rhône ; la région toulousaine ; Strasbourg et ses environs ; ainsi que la région Hauts-de-France autour de la métropole lilloise. On notera, cependant, quelques nuances puisque la région de Marseille, très fortement peuplée et aux nombreux quartiers paupérisés (au même titre que la région des Hauts-de-France) n'apparaît pas dominante au regard de la région strasbourgeoise, niçoise ou même de celle de Saint-Étienne. La correspondance entre djihadisme et zone de peuplement populaire urbain existe mais n'est pas toujours proportionnée.
- Certaines moyennes ou grandes villes de France sont très peu représentées dans cette carte, laissant apparaître des zones urbaines denses totalement à l'écart du phénomène djihadiste. C'est le cas de Bordeaux et de sa région, de Perpignan, des villes de la côte atlantique à l'image de la Rochelle ou de Vannes, des grandes villes bretonnes comme Rennes, des villes des Hauts-de-France à l'image d'Amiens ou de celles de Bourgogne comme Dijon. Dans ces villes, la présence djihadiste est très faible, voire nulle, comme à Perpignan où la population issue de l'immigration musulmane est pourtant importante⁷⁴.
- Ce qui frappe à la lecture de cette carte est également l'absence totale de réseau djihadiste dans de nombreux départements ruraux et centraux puisque 22 départements du grand quart Sud-Ouest n'ont connu aucune présence de ces acteurs actuellement incarcérés. De la même façon, 8 départements du grand quart Nord-Est sont dans la même situation. Lorsque l'on compare la carte produite à celle de la présence des populations immigrées en France, on se rend compte d'une certaine correspondance avec les zones de défection migratoire où la présence djihadiste est faible, voire nulle. Seules les régions Bretagne, Pays de la Loire et Haute-Normandie ne présentent pas de correspondance identique, puisque la présence migratoire y est très faible (entre 0 et 4% de la population locale), alors que la présence djihadiste y est réelle sans être écrasante (à peu près 35 individus, soit 10% de notre échantillon). Inversement, une région comme la Corse interroge, puisque la présence immigrée y est importante (plus de 9% en 2020), alors que l'expression djihadiste demeure nulle. L'invisibilisation sociale des immigrés dans l'île⁷⁵ peut l'expliquer, même si cette invisibilisation peut avoir comme corolaire des éléments de frustration et de colère porteur d'un potentiel violent, jusqu'alors heureusement inexprimés.

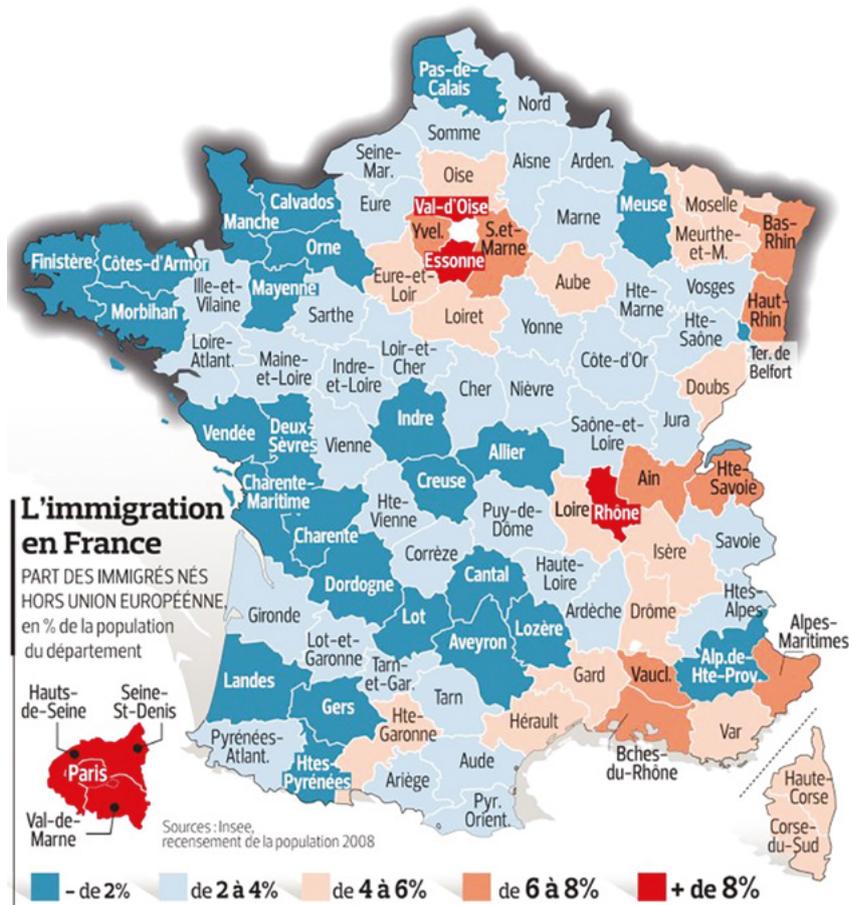


74. Fouad Gartet et Rachid Id Yassine, « Sociographie des lieux de culte musulman de Perpignan », *Carnets de géographes*, n°6, 2013.

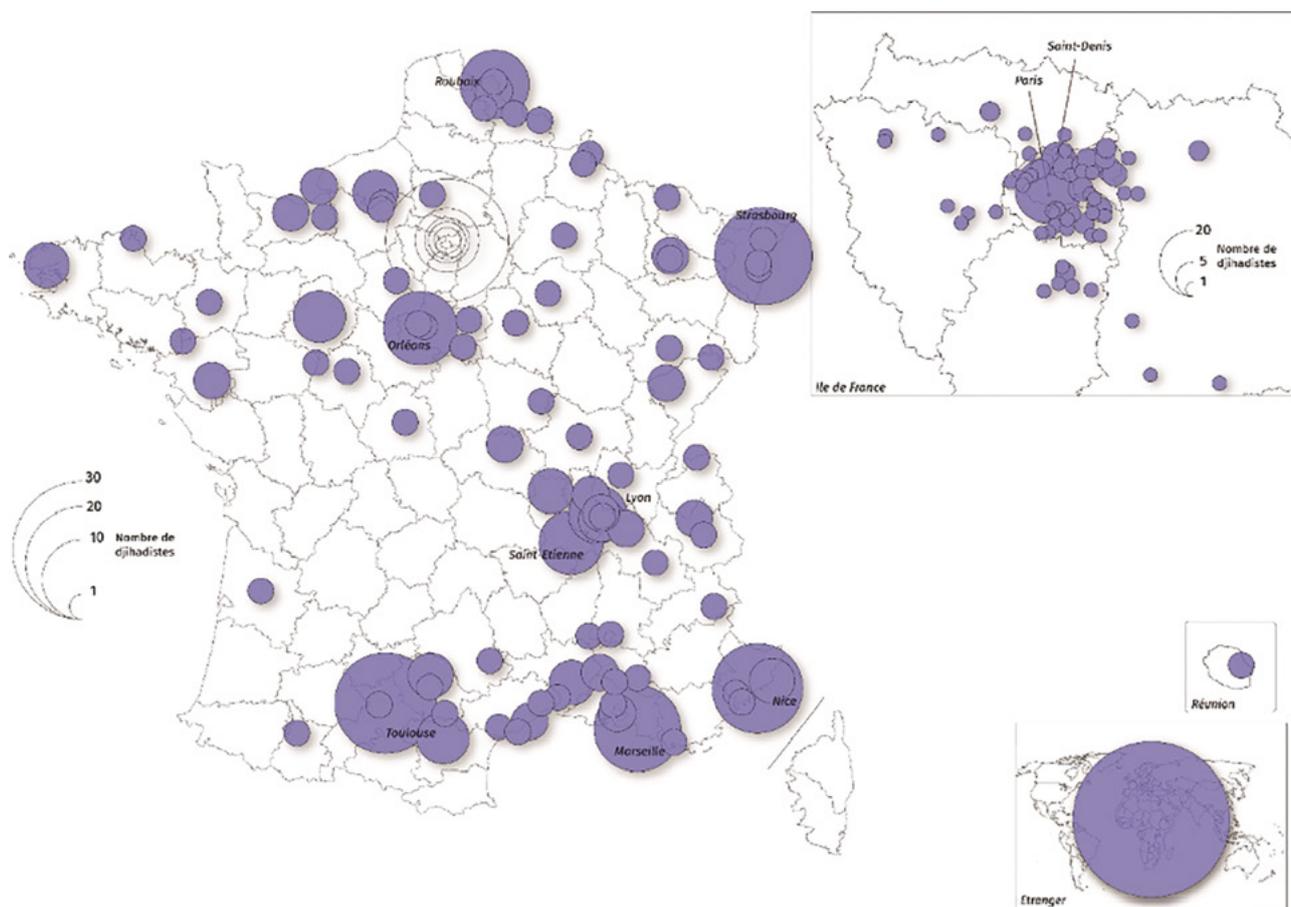
75. Antoine Albertini, *Les invisibles*, Paris, Le Points, 2009.

- Enfin, la carte présentée atteste de micro-installations djihadistes locales dans des zones où la présence migratoire est relativement faible ou modérée et où aucune ligne explicative macrosociologique ne se dessine. C'est le cas du Loiret avec la région d'Orléans qui apparaît comme une zone d'implantation djihadiste très forte au même titre – avec un degré moindre – que l'Ardèche, l'Hérault, le Tarn ou l'Aude. La Loire et la région de Saint-Étienne interrogent également, même si sa densité migratoire y est un peu plus forte et que sa proximité avec Lyon atteste de phénomènes de glissement d'influence. Quoiqu'il en soit, apparaissent clairement ici des phénomènes de micro-implantation touchant une dizaine d'individus par zone, dont la présence s'explique nettement plus par des liens affinitaires que par des logiques sociologiques lourdes.

Carte 2 : Zone d'implantation migratoire en France (Insee, 2008)



Carte 3 : Carte des villes de résidence des djihadistes français



76. En 2020, Marseille compte 871 000 habitants contre 497 000 pour Toulouse et 285 200 pour Strasbourg.

77. Ce dernier élément avait déjà été avancé par Olivier Roy : *Le djihad et la mort, Paris, Le Seuil, 2016*. Deux autres éléments doivent être soulignés concernant Marseille : le premier est l'importance de la migration comorienne estimée à presque 14% de la population immigrée de la ville. Or l'islam comorien est majoritairement soufi et donc rétif aux séductions salafistes. Le second élément est l'origine culturelle de la migration algérienne à Marseille. Une très grosse part de cette migration est kabyle et chaouïe. Or les premiers, aux traditions démocratiques plus affirmées, sont fortement hostiles au discours salafiste, et les seconds sont issus du groupe "ethnique" majoritaire dans les forces armées algériennes. Il est probable que les souvenirs de la décennie noire (années 1990) dans ce pays soient encore vivaces chez les immigrés familiers de Marseille, souvenirs repoussoirs des tentations djihadistes.

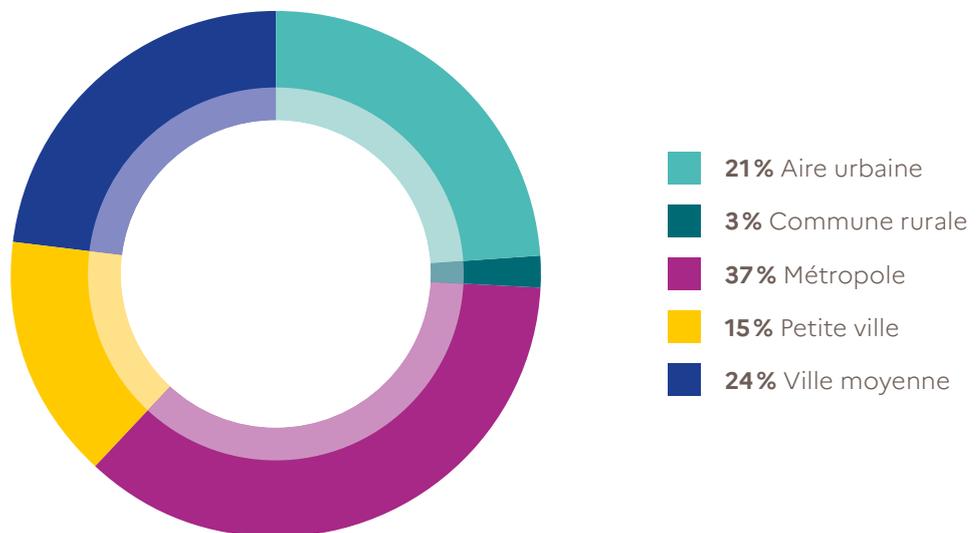
Lorsque l'on ressert la focale d'analyse sur les seules villes d'implantation des djihadistes au moment de leur interpellation, il en ressort quelques singularités, autres que l'extrême dispersion sur le territoire national du phénomène djihadiste :

- Si Marseille apparaît comme un pôle d'implantation djihadiste on pourra être étonné d'une présence nettement moins importante d'activistes djihadistes qu'à Toulouse ou Strasbourg, villes deux à trois fois moins peuplées⁷⁶, dont la proportion d'immigrés demeure moindre également et aux caractéristiques socio-professionnelles plus éloignées des conditions de genèse du djihadisme. Il est probable que l'islam fondamentaliste piétiste nettement plus répandu sur Marseille, la surveillance communautaire du tissu social djihadiste, comme l'offre alternative à l'expressivité violente pour les jeunes (la délinquance armée) constituent des freins à la radicalisation politique djihadiste dans la grande métropole du sud de la France⁷⁷.
- Des villes moyennes à environnement très rural et au probable encadrement communautaire encore fort, sont totalement épargnées par la présence djihadiste à l'image de Clermont Ferrand, Limoges, Périgueux, Angoulême, Biarritz/Bayonne, Pau, Bourges, Dijon et Cherbourg.

- À l'inverse, des villes moyennes à l'image du Mans, d'Orléans, de Brest, de Rouen ou de Saint-Étienne constituent également des exceptions alors qu'elles semblent être des lieux d'apparition d'une socialisation djihadiste, sans regard pour leur présence immigrée musulmane ou pour le niveau de tensions socio-culturelles qui les habite. La thèse d'une socialisation militante très localisée au sein d'enclaves territoriales réunissant quelques acteurs isolés semble devoir être privilégiée, sans lien réel avec les caractéristiques sociologiques des territoires concernés.
- Enfin, si Paris demeure une grande ville cosmopolite où se juxtaposent des poches de grande pauvreté avec des espaces de grande aisance, la capitale réunit presque deux fois moins d'acteurs djihadistes que les grandes villes précitées, même si la région francilienne dans son ensemble – incluant la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne – réunit une part dominante de la population étudiée.

Les cartes ci-dessus dessinent un phénomène massivement urbain, confirmé par la répartition présentée ci-dessous :

Zone de vie des djihadistes français



Cette répartition fait clairement apparaître la dimension urbaine du phénomène djihadiste français. Si la presse⁷⁸ ou les autorités politiques⁷⁹ ont pu s'étonner de certains actes commis en zone rurale par des individus parfois éloignés des enjeux sécuritaires liés à la spatialisation urbaine et péri-urbaine, le phénomène demeure très largement un phénomène urbain majoritairement représenté dans les métropoles ou les aires urbaines (60%) et dans les villes moyennes (entre 30 000 et 100 000 habitants). Seul 15% de l'échantillon est originaire de petites villes⁸⁰ et 3% de zones rurales (soit 7 individus).

Comme nous le verrons, la socialisation au djihad est largement dépendante des usages d'Internet. La répartition cartographique, par zone d'habitation, atteste la dimension spatialement éclatée de l'emprise djihadiste, encouragée par cette dématérialisation de la rencontre avec l'offre djihadiste radicale. Pourtant, la radicalisation violente demeure encore fortement dépendante de réseaux de socialisation locaux, de phénomènes d'imitation ou d'encouragement par des pairs et de la capacité à obtenir des opportunités d'action et de cibles. La sous-présence d'un cadre rural d'activisme djihadiste s'explique, précisément, par cette absence de conditions opportunes au passage à l'acte, nettement plus disponibles dans les grands ensembles urbains.

En somme, cette cartographie reproduit dans une large mesure la distribution géographique des réseaux djihadistes telle qu'elle apparaissait à leur origine, i.e. dans les années 1990, en France (régions lilloise, parisienne, lyonnaise) reflétant des logiques sociologiques lourdes (bassins d'immigration, quartiers populaires) et des phénomènes de relai ou de transmission générationnels⁸¹. Néanmoins, cette distribution n'y est pas circonscrite – loin s'en faut : apparaissent des villes constituant des foyers récents d'activisme djihadiste (Orléans, Brest, Rouen) ; si les lieux de développement du djihadisme demeurent principalement urbain et périurbain, leur distribution se révèle très disparate ; certaines zones dont on pourrait s'attendre, au regard de leurs caractéristiques et de la littérature sur le sujet (grandes villes, présence migratoire, présence de quartiers populaires, tensions socio-culturelles), qu'elles abritent des réseaux djihadistes denses, sont sous-représentées (Bordeaux, Marseille). Autrement dit, l'implantation des réseaux djihadistes semble dans une large mesure déconnectée des caractéristiques socio-démographiques des territoires concernés.

Qu'en déduire ? Que les logiques structurelles classiquement avancées pour rendre compte du développement des réseaux djihadistes (bassins d'immigration, quartiers populaires, structuration d'un tissu associatif musulman engagé ou fondamentaliste, phénomènes de relais générationnels) conservent certes une valeur explicative, mais qui n'est pas suffisante à rendre compte de la distribution géographique du djihadisme au niveau macrosociologique et à ce jour. Semble au contraire se dessiner



78. Les médias nationaux et surtout régionaux ont en effet tendance à s'étonner de la présence de djihadistes dans des régions peu habituées à la présence de cet activisme, spécialement en milieu rural. L'origine régionale de ces personnes est dès lors précisée (« le complice savoyard », « le complice rouennais », « un Roannais », « la jeune Varoise », « le cyber-djihadiste hérouvillais », « C'est un bout de la guerre en Syrie qui a fait irruption dans les bois verts du Loiret », etc.), à la façon d'une incongruité nourrissant l'idée que l'insécurité n'est plus l'affaire uniquement de quelques grandes villes.

79. Question de Monsieur le sénateur Pierre Charon au ministre de l'Intérieur, JO Sénat 05 février 2015, p. 236.

80. Moins de 30 000 habitants.

81. Romain Caillet et David Puchot, « Le combat vous a été prescrit ». Une histoire du jihad en France, Paris, Stock, 2017.

une progressive déconnexion des réseaux traditionnels. Celle-ci s'expliquera par le rôle premier joué par les nouvelles technologies de l'information et de la communication – et leur caractère déterritorialisé – dans la constitution des réseaux activistes, avec aussi, en certaines villes, des dynamiques locales qui ont favorisé la structuration de réseaux (l'activisme d'Omar Diaby⁸² à Nice par exemple).

1.2. Nationalités

Taux de renseignement : 99%

Ce réagencement géographique peut aussi être lu comme le signe d'une « patrimonialisation » du djihadisme à mettre en lien avec les nationalités des acteurs concernés. Le djihadisme ayant opéré sur le sol français et soumis à une décision judiciaire française, n'est pas que national, même s'il l'est très majoritairement. La liste ci-dessous fait état d'individus de 19 nationalités différentes avec un nombre important de cas de double-nationalité incluant la nationalité française :



82. Omar Diaby, alias Omar Omsen, est né en 1976 à Dakar (Sénégal). Arrivé en France à l'âge de 7 ans, il grandit à Nice, et connaît une trajectoire délinquante. Il est incarcéré en 1995 pour tentative de meurtre, et effectuée par la suite plusieurs séjours en prison pour des braquages. C'est à l'occasion de l'un de ces séjours, en 2002-2003, qu'il découvre l'islam radical. À sa sortie de prison, il devient prosélyte, commence la préparation de vidéos dès 2005, et se rapproche un moment du collectif Forsane Alliza. Son arrestation en 2011 contrarie un premier projet de départ en Syrie. En 2012, il rejoint alors le Sénégal, d'où il gagne la Syrie, et finit par rapidement rejoindre les rangs du Jabhat an-Nosra. À partir de 2013 surtout, il devient très actif sur les réseaux sociaux et diffuse sur Youtube une chaîne de vidéo de propagande intitulée « 19 HH » qui ont eu un tel impact auprès des jeunes qu'il est devenu l'un des principaux recruteurs djihadistes pour la France. Il aurait réuni une centaine de jeunes recrues en Syrie où il est demeuré actif, après s'être fait passer un temps pour mort.

Albanie	2
Algérie	14
Congo	1
Égypte	1
France	238
France-Algérie	29
France-Mali	2
France-Maroc	10
France-Russie	1
France-Tunisie	2
France-Turquie	3
Irak	1
Italie	1
Kosovo	1
Maroc	8
Nigéria	1
Pakistan	2
Pays-Bas	1
Royaume-Uni	1
Russie	9
Suisse	1
Syrie	3
Tunisie	15
Tunisie-Italie	1
Turquie	2
Total	350

Cette longue liste ne doit pas conduire à penser que le djihadisme français serait massivement un phénomène étranger ou mené par des étrangers sur le sol de la République. Il est au contraire massivement un phénomène français, puisque 81% de l'échantillon (285 individus) sont de nationalité française, dont 13,5% ont une double nationalité (le plus souvent algérienne ou marocaine). Ajoutons que 300 individus (soit 86% de l'échantillon) sont des Européens. Ce sont ensuite les Tunisiens puis les Algériens qui composent les plus importants contingents de l'échantillon, soit 4% chacun :

Français	238	67,5% de l'échantillon
Français avec double nationalité	47	13,5%
Algériens	14	4%
Tunisiens	16	4,5%
Marocains	8	2%
Russes	9	2,5%
Syriens	3	1%
Autres (11 nationalités)	15	4%

Le phénomène djihadiste n'est donc pas un produit d'importation, qui découlerait de l'ouverture des frontières de l'Union européenne à des migrants poussés en Europe par la misère et la guerre, mais concerne des jeunes qui ont grandi et vécu sur le territoire national, même si une grande majorité d'entre eux peuvent avoir des origines étrangères.

1.3. Âges

Taux de renseignement : 100%

À l'image de bien des engagements militants violents, comme au sein des mouvances séparatistes ou idéologiques⁸³, l'engagement djihadiste se fait jeune, voire très jeune :

Âge	Nombre	%
14-17	12	3
18-20	38	11
21-25	93	26
26-30	102	29
31-35	49	14
36-40	36	10
41-50	15	4
> 50	8	2



83. Fernando Reinares, *Patriotas de la muerte. Porque han militado en ETA y cuando abandonan*, Madrid, Taurus, 2011. Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

Bien que la base de données fasse état de 12 mineurs entre 14 et 17 ans, dont les situations sont jugées suffisamment préoccupantes pour intégrer un quartier d'évaluation de la radicalisation, la moyenne d'âge lors de l'incarcération est de 28 ans. L'activisme radical est nettement moins présent chez les individus plus âgés, puisque seulement 8 individus ont plus de 50 ans, alors que la personne la plus âgée a 64 ans. La disponibilité biographique propre aux jeunes âges, comme la difficile quête de soi, impliquant bien souvent l'expérimentation de pratiques radicales, ainsi que le désir de frisson⁸⁴ sont des caractéristiques de la jeunesse qui expliquent, en matière d'engagement violent comme de conduites à risque⁸⁵, la prédominance des jeunes. Il ne semble pas qu'il y ait ici une caractéristique forte du djihadisme, au regard d'autres engagements radicaux, même si l'on peut soutenir l'hypothèse que le mode dominant de recrutement – réseaux sociaux virtuels – et l'absence de structures d'encadrement clandestines pérennes, expliquent la faible présence des cohortes plus mûres (post-35 ans), moins incitées à l'engagement ou moins capables de le faire durer au vu des moyens déployés pour lutter contre. On a là sûrement une différence importante avec des groupes clandestins hier actifs sur le territoire français, qui bénéficient de structures organisationnelles aptes à faire durer les engagements et à inscrire les militants dans des collectifs stables. C'est le cas des mouvances séparatistes basques (ETA) ou corses (FLNC), dont la moyenne d'âge apparaît plus élevée⁸⁶.



84. Voir notamment : Anne Muxel, « Radicalité politique : entre protestation et rupture », Olivier Galland et Anne Muxel (dir.), *La tentation radicale*, Paris, Presses universitaires de France, 2018, p. 203-265.

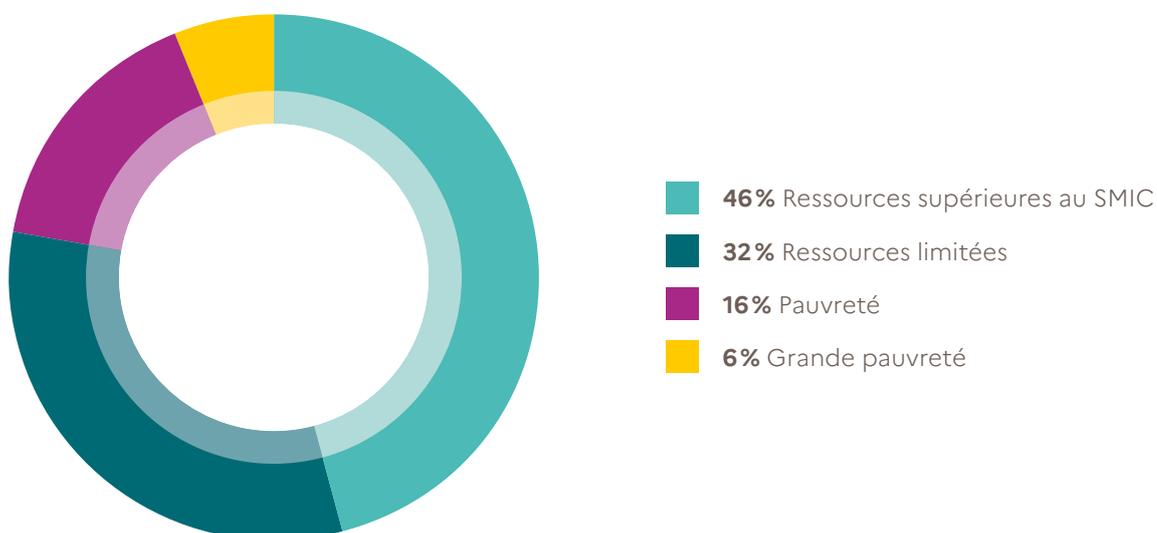
85. David Le Breton, *Conduites à risque*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.

86. Xavier Crettiez (dir.), *Le silence des armes*, Paris, la documentation française, 1999.

1.4. Origines socio-économiques

Taux de renseignement : 93,5%

L'analyse de l'origine socio-économique des familles des djihadistes incarcérés en France atteste l'ancrage d'une majorité d'individus dans des milieux sociaux pauvres ou disposant de ressources très limitées, ce qui est aussi une différence notable avec les expériences de violence politique à caractère terroristes antérieures (basque, extrême ou ultra gauche...) :



Le graphique ci-dessus montre que plus de la moitié de l'échantillon (54%) est issue de familles pauvres et que 6% d'entre eux proviennent même de milieux en grande souffrance économique. 46% des personnes de l'échantillon proviennent de familles non précaires, ce qui n'est pas synonyme de forte aisance économique. Le bassin de recrutement djihadiste est donc bien dessiné d'un point de vue socio-économique. Si le taux de pauvreté en France oscille entre 15% et 20% de la population générale, il est nettement plus haut en ce qui concerne les personnes de l'échantillon (même si les indicateurs proposés par l'INSEE n'ont pas pu être retenus précisément en ce qui concerne notre population).

La pauvreté, qui peut aller de pair avec la sous-éducation et une forme de disponibilité biographique en raison du sous-emploi, semble naturellement être un terreau favorable aux engagements djihadistes, singulièrement si cette situation économique défavorable peut être lue par des entrepreneurs de cause djihadistes comme la résultante d'une discrimination intentionnelle à l'endroit des populations musulmanes⁸⁷. De la même façon que les organisations djihadistes pourvoient à une quête de sens, elles promettent aussi une place dans un projet de société (califat) ou dans l'ordre céleste (eschatologie/martyrologie) qui peut se présenter comme une alternative à cette condition socio-économique et aux difficultés de projections heureuses qu'elle génère.



87. James A. Piazza, « Poverty, Minority Economic Discrimination and Domestic Terrorism », *Journal of Peace Research*, vol.48, n°3. Voir également sur ce thème dans le cas britannique : Brendan O'Duffy, « Radical Atmosphere : Explaining Jihadist Radicalization in the UK », *Political Science and Politics*, vol. 41, n°1, 2008.

1.5. Composition de la cellule familiale

Taux de renseignement : 95,5%

Le niveau de stabilité de la famille d'origine – entendu comme le fait de grandir et évoluer au sein d'une famille aimante et structurée ou inversement anémique et source de tensions – se présente de la façon suivante :

Stabilité de la famille d'origine



Un quart de l'échantillon provient de familles que les institutions identifient comme dysfonctionnelles, ce qui est donc loin d'être une majorité des cas. 75% des situations renseignées sont celles de personnes originaires de familles qu'elles décrivent comme stables ou relativement stables. Il est donc difficile d'établir un lien entre le climat familial (potentiellement violent, tendu, dépourvu d'affection...) et les engagements radicaux. Ce qui frappe est, au contraire, dans la grande majorité des cas, un ancrage familial relativement sain d'individus faisant état de relations normales et permanentes avec leurs proches, singulièrement leurs mères.

La composition des cellules familiales des djihadistes incarcérés (taux de renseignement : 96%) ne laisse, pareillement, pas apparaître de failles majeures explicatives des engagements violents :

Composition de la cellule familiale	%
Monoparentale ou en rupture	17%
Famille recomposée	6%
Parents divorcés	26%
Parents mariés	51%
Total	100%

L'équation « instabilité domestique + explosion de la cellule familiale = engagement radical », ne semble pas se vérifier ici. Plus de la moitié des couples parentaux sont mariés et le nombre de familles monoparentales est limité (17%), au regard de ce qui existe au niveau national (23%). Enfin, le nombre de parents divorcés est réduit à 26%, alors qu'il est porté à plus de 45% au niveau national. On est donc dans un schéma de familles assez traditionnelles et adoptant un mode de vie assez classique. Il en va de même des familles recomposées, limitées ici à 6% contre 9% au niveau national. Si cette stabilité n'est pas synonyme en soi de félicité familiale, elle indique, cependant, en ce qui concerne le cocon familial, une absence de dysfonctions propices à des événements et attitudes de rupture. Il est possible que l'ancrage de nombreuses familles dans la tradition religieuse musulmane – rarement pratiquée de façon fondamentaliste – encourage cette stabilité et freine les ruptures individualistes.

Pour autant cette relative stabilité familiale peut aussi paradoxalement encourager les phénomènes de fuite dont le djihad est une expression. Un psychologue MLRV (mission de lutte contre la radicalisation violente) ayant rencontré une trentaine de personnes écrouées pour des faits de terrorisme à référentiel djihadiste expliquait que « parfois dans ces familles, il est très difficile de parler de certaines choses comme la sexualité, le désir ou même les sentiments. On va être tenté quand on est jeune de trouver des réponses ailleurs et l'islam radical peut fournir la réponse. Des réponses toutes faites mais qui rassurent »⁸⁸. De la même façon, la famille peut s'avé-



88. Entretien, 03 décembre 2021.

rer source de pression pour le fils aîné contraint d'être un modèle et qui pourra lui aussi verser dans le djihad pour correspondre à cette attente de rectitude morale. Enfin, « *la crise de l'adolescence peut également se traduire en fuite djihadiste. Tu deviens aussi djihadiste pour emmerder ta famille* »⁸⁹.

**En ce qui concerne les fratries⁹⁰
(taux de renseignement : **Plus de 93%**) :**

De 1 à 2 membres dans la fratrie (H/F)	17%
Entre 3 et 5 membres dans la fratrie (H/F)	55%
Entre 6 et 8 membres dans la fratrie (H/F)	22%
Plus de 8 membres dans la fratrie (H/F)	6%

Si on ne s'intéresse qu'aux fratries masculines, on constate que, sur le même nombre de situations renseignées (98%), les individus sans frère représentent 21% de cas : avec un seul frère (27%) ; avec deux frères (24%) ; avec 3 frères (14%) ; 13% ont entre 4 et 9 frères.

Il y a donc là une caractéristique partagée par nombre des personnes de l'échantillon. Les fratries sont importantes et souvent solides ou suffisamment stables pour encourager les engagements collectifs. Sur 330 situations renseignées, soit un taux de renseignement : 93%, la force des liens déclarés avec les autres membres de la fratrie est la suivante :

Force des liens de la fratrie	%
Absence de liens	14%
Faiblesse des liens	21%
Liens normaux et habituels	35%
Liens forts et fusionnels	30%
Total	100%



89. Entretien, 03 décembre 2021.

90. On parle ici de fratries intégrant hommes et femmes.

91. Olivier Grosjean, *La révolution kurde. Le PKK et la fabrique d'une utopie*, Paris, La Découverte, 2017 ; Marc Sageman, *Understanding terror networks*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2004.

92. Gilles Kepel et Antoine Jardin, *Terreur dans l'hexagone*, Paris, Gallimard, 2015.

À l'image de ce qui a pu être montré sur d'autres territoires activistes⁹¹, la lutte armée peut être une affaire de famille, où l'encouragement des frères (ou sœurs) – même informulé – joue un rôle central. Ce point, mis en avant par Antoine Jardin et Gilles Kepel⁹², se vérifie dans certaines affaires fortement médiatisées.

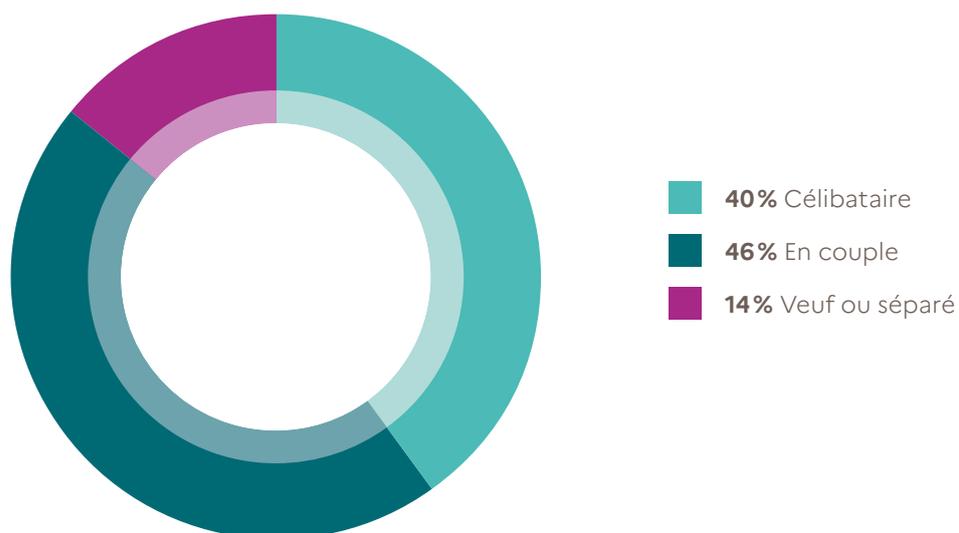
Il est également possible de se demander si cette caractéristique de fratries très nombreuses n'encourage pas certains éléments à rechercher une singularisation, une forme de distinction familiale que l'engagement radical serait à même de procurer. L'hypothèse peut ainsi être double : la fratrie encourage la radicalisation soit par phénomène de mimétisme et suivisme, soit par quête de distinction pour exister au sein d'un collectif parfois étouffant.

1.6. Vie conjugale et parentale

Taux de renseignement : **98%**

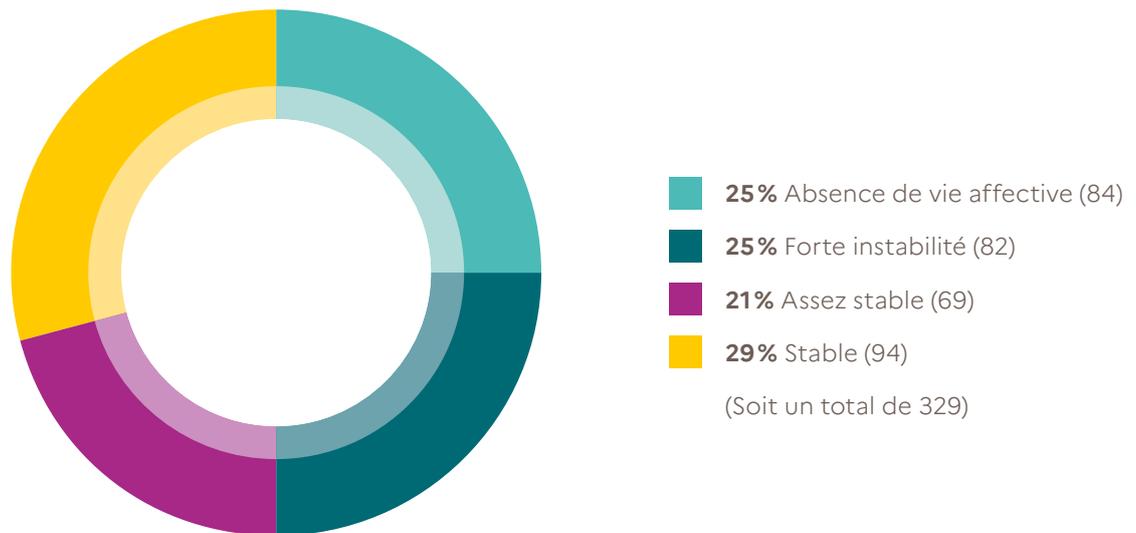
Si 54% de l'échantillon est composé de célibataires, 46% sont en couple. L'engagement djihadiste n'est donc pas massivement celui d'acteurs solitaires esseulés, dont l'activisme pourrait se lire comme une compensation à l'isolement affectif. La moyenne d'âge très jeune de l'échantillon explique aussi pourquoi 40% d'entre eux sont célibataires sans être ni divorcés, veufs ou séparés (pour rappel, 40% des personnes de l'échantillon ont moins de 25 ans). Concernant le statut marital, il n'y a donc pas de spécificité djihadiste qui reposerait soit sur des acteurs massivement mariés et éventuellement inscrits dans une logique de transmission du djihad, soit sur des loups solitaires affectifs transmuant une frustration née de l'isolement en un combat militariste.

Statut marital djihadiste



Ce constat se retrouve au niveau de la vie affective et sentimentale des acteurs incarcérés. Nulle spécificité se dégage, puisque la moitié d'entre eux ont une vie sentimentale stable ou assez stable, alors que l'autre moitié présente une vie affective instable ou inexistante⁹³. Là encore, il est difficile de dégager une ligne de force explicative des engagements radicaux, sur la base de la réalité de la vie amoureuse des individus :

Vie conjugale



Si l'on croise la réalité affective et sentimentale des individus djihadistes avec les profils d'engagements que nous avons établis (nous présentons ces profils en fin de document), il ressort quelques singularités. Ce sont très clairement les figures « prosélytes » – considérés comme les plus convaincus et activistes – et « indignés » – dont l'engagement est motivé par une indignation face au sort réservé aux musulmans sunnites en zone de guerre – qui se distinguent, possédant tous deux respectivement à 66 et 64% une vie affective stable ou assez stable.

À l'inverse, les quatre autres figures, moins engagées idéologiquement (« paumé », « escapist », « viriliste » et « délinquant », cf. infra) se caractérisent par une vie affective stable ou assez stable à 40% en moyenne. On pourra en conclure que la stabilité affective, loin d'être une garantie de retenue activiste, est plutôt favorable à des profils militants convaincus et idéologiquement plus structurés.

Ce point conforte l'hypothèse qu'en matière de djihadisme, comme probablement pour d'autres engagements radicaux, la stabilité affective fonctionne comme un encouragement à l'ac-



93. Un témoignage romancé de cette dernière situation se retrouve chez : Morgan Sportes, *Les djihadistes aussi ont des peines de cœur*, Paris, Fayard, 2021.

tivisme, soit en raison de la stabilité cognitive qu'elle peut laisser présumer, soit car elle engage l'acteur dans une perspective au long terme d'amélioration « de l'ordre du monde », impliquant son être mais surtout son entourage cher (enfants et compagne).

On peut aussi avancer qu'en matière de djihadisme, la présence des femmes, loin d'être un frein à l'engagement, peut s'avérer être un véritable encouragement. Une étude récente de la Mission de lutte contre la radicalisation violente est ainsi venue montrer la forte motivation des femmes djihadistes incarcérées, dont la radicalisation ne répond pas à un suivisme marital, mais bel et bien à un projet de vie choisi et revendiqué⁹⁴ se nourrissant souvent de dynamiques de couples qu'elles alimentent.

Vie affective et sentimentale	Prosélyte	Désaffilié	Escapiste	Délinquant	Viriliste	Indigné
Stable ou assez stable	66%	35%	41%	47%	42%	64%
Instable ou nulle	34%	65%	59%	53%	58%	36%

Ce constat d'une dynamique de couple dans l'activisme violent djihadiste se renforce lorsque l'on croise le statut marital de l'individu avec sa présence sur une zone de guerre au sein d'une unité combattante. 56% des individus mariés ont été sur zone de combat contre 29% des célibataires et 15% des individus divorcés ou séparés (pour rappel les proportions sont inverses sur la base de données puisque 54% des individus sont soit célibataires, soit séparés). La situation de couple apparaît bien comme un encouragement fort à une pratique de départ sur zone de combat, vécue ici comme un choix collectif engageant mari, femme et bien souvent enfants.

Les chiffres ci-dessous rendent compte du nombre d'enfants par personne incarcérée (**taux de renseignement : 98%**) :

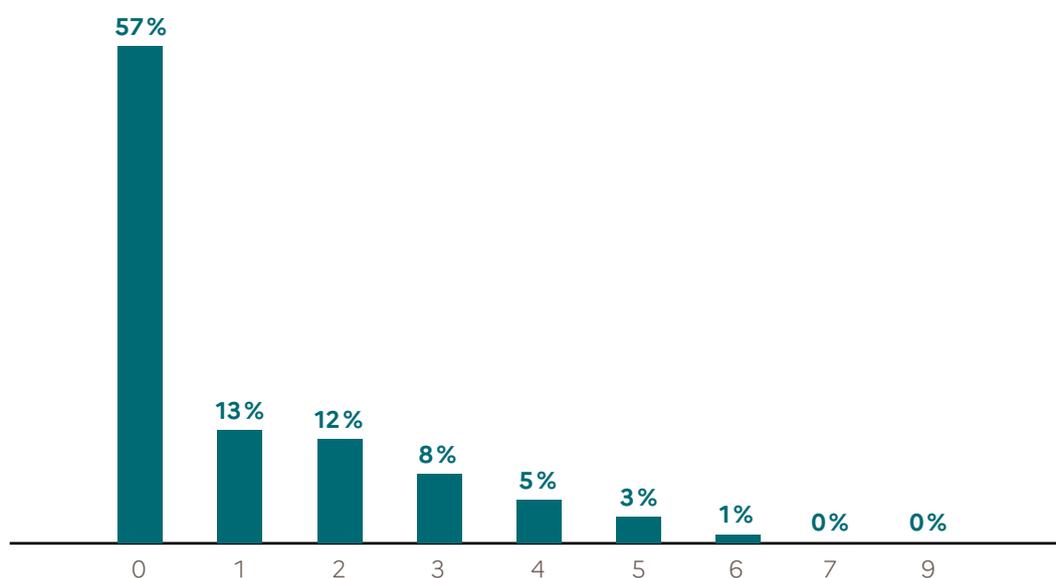
0	196
1	45
2	42
3	27
4	18
5	11
6	4
7	1
9	1
Total	345



94. Romain Sèze, *L'activisme jihadiste des femmes en France : Genre, actorité politique et violence, Rapport d'étape pour la Mission de lutte contre la radicalisation violente, non publié (diffusion restreinte), juillet 2021, 79p.*

Le graphique suivant restitue ces données en pourcentages :

% de djihadiste ayant des enfants



En résonance avec la moyenne d'âge jeune de l'échantillon, plus de la moitié des djihadistes sont sans enfant, alors que 43% en ont. Seuls 35 acteurs djihadistes (soit 10% de l'échantillon) ont plus de trois enfants et peuvent être considérés comme à la tête de familles nombreuses. Cette photographie familiale du monde djihadiste atteste la réalité d'engagements souvent individuels de jeunes sans attaches, à l'image d'autres familles activistes violentes. Les départs sur zone de larges familles suivant un militant combattant existent, mais ils demeurent ici minoritaires. Pourtant, lorsque l'on croise la variable du nombre d'enfants avec le départ sur zone de guerre, on s'aperçoit que 40% des individus sans enfants se sont rendus sur zone au sein d'une unité combattante ou ayant comme projet de la rejoindre contre 60% des individus avec enfants. Le fait d'être père de famille ne semble nullement un frein à l'activisme violent.

1.7. Niveaux d'études

Taux de renseignement : 96%

Sans surprise au regard de la littérature existante, le niveau d'études des personnes incarcérées pour faits de terrorisme à référentiel djihadiste se caractérise par une certaine homogénéité. Les deux-tiers de l'échantillon ne sont pas titulaires du baccalauréat, alors que c'est le cas de 20% seulement de la population française de moins de 34 ans. De la même façon, si 47% des moins de 34 ans ont en France un niveau égal ou supérieur à bac + 2, seuls 23% des djihadistes atteignent ce niveau.

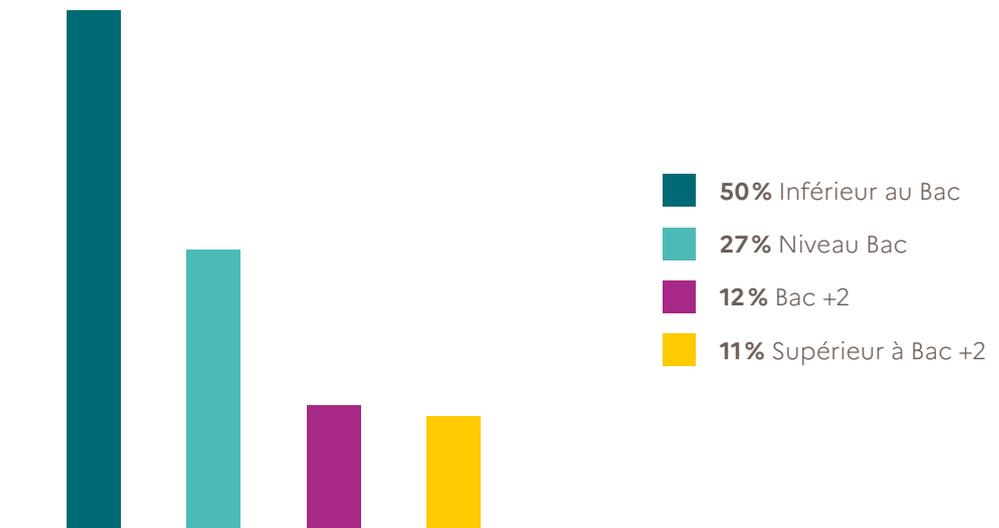
Se dessine ainsi un univers véritablement sous-diplômé au regard de la population française du même âge. Cette singularité d'une faiblesse prononcée du capital culturel n'est probablement pas sans lien avec les engagements de ces individus. Deux lignes analytiques peuvent être mises en avant. La première a trait à la perméabilité des logiques explicatives simplistes permettant de saisir son environnement et le monde dans lequel on évolue. Le discours djihadiste reposant sur des variables claires et épurées, opposant sur un mode binaire ce qui relève du vrai et du bien et ce qui ne l'est pas, fondant sous la forme d'un récit absolutiste l'univers cognitif des acteurs sociaux, se prête à des assimilations aisées de la part d'esprits non critiques. Le faible capital culturel est donc une condition importante à la digestion du discours idéologique. La seconde est spécifique aux mondes salafistes et djihadistes qui reposent sur une « obsession du combat contre l'ignorance⁹⁵ ». La *jâhiliyya* désigne l'état d'ignorance dans lequel était plongé le monde avant l'arrivée de l'islam. Cette mise en exergue de la connaissance et de la « science » (ici, islamique) peut expliquer, chez de nombreux individus, peu diplômés, un engagement radical qui est aussi à leurs yeux un accès à une connaissance à laquelle on aspire et souvent révéérée, faute d'en être pourvue scolairement. La singularité d'une population peu diplômée au sein du monde djihadiste s'explique ainsi non pas prioritairement par l'attrait pour la violence de la part de populations culturellement marginalisées⁹⁶, mais au contraire par la volonté d'accéder à l'illusion d'une éducation et d'un niveau de connaissances dont la logorrhée djihadiste est porteuse.

On constatera plus loin que la figure la plus engagée – le prosélyte – est aussi celle qui bénéficie des plus grandes connaissances religieuses (84% des acteurs de cette catégorie) et géopolitiques (54%) et du plus haut niveau de diplôme (53% ont un niveau supérieur au bac).



95. Anne-Clémentine Larroque, *Le trou identitaire. Sur la mémoire refoulée des mercenaires de l'islam*, Paris, PUF, 2021, p. 46.

96. Ce lien entre déficit éducationnel et attraction pour la violence peut être fortement remis en cause, comme le montrent les historiens du nazisme. Voir par exemple : Christian Ingrao, *Croire et détruire. Les intellectuels dans la machine de guerre SS*, Paris, Fayard, 2010.



Concernant les difficultés scolaires (taux de renseignement : 92%), les chiffres obtenus montrent que la moitié des individus n'ont rencontré aucune difficulté éducative ou comportementale lors de leur scolarité, alors qu'une autre moitié a pu rencontrer soit l'une soit l'autre, soit les deux, avec une plus grande place pour les difficultés éducatives :

Difficultés scolaires	%
Pas de difficultés scolaires	49%
Difficultés dans les apprentissages	15%
Difficultés de comportement	9%
Difficultés mixtes	28%
Total	100%



97. La thèse stimulante de Bonelli et Carrié repose sur l'idée d'une frustration scolaire de la part de jeunes plutôt bons élèves, confrontés, au moment du passage au lycée, à une concurrence scolaire qu'ils ne tiennent pas. La radicalisation au moins cognitive vient de la volonté de transmuter les attentes parentales fortes en matière scolaire dans un apprentissage religieux rigoriste : Laurent Bonelli et Fabien Carrié, *La fabrique de la radicalité*, Paris, Seuil, 2016.

À la différence des travaux produits par Laurent Bonelli et Fabien Carrié sur la base de dossiers issus de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) concernant des jeunes suivis au motif de leur radicalisation, mais étant rarement passés à l'action violente, l'excellence scolaire n'est pas une constante forte de la majorité des individus incarcérés⁹⁷. Plus de 40% d'entre eux avouent avoir eu des difficultés d'apprentissage, lors de scolarités pourtant très courtes. Là encore, le rejet de l'institution scolaire est souvent marqué dans les témoignages rencontrés, et renforce une hostilité aux symboles de la République, tout en alimentant une volonté de compenser cette situation par une quête de sens qu'offre la propagande djihadiste.

1.8. Vulnérabilités psychologiques

Outre les données sociodémographiques au sens strict, les vulnérabilités psychologiques, voire les troubles psychiatriques pourraient constituer des terrains propices aux engagements radicaux. L'hypothèse est régulièrement débattue s'agissant du djihadisme*, justifiant des engagements a priori trop coûteux pour être rationnels (la plupart des auteurs d'attentats trouvant la mort), et qui sont ainsi aisément pathologisés⁹⁸. Plusieurs études de psychologie ont contribué à affiner ces débats⁹⁹, mais à partir d'échantillons réduits. Les résultats obtenus au moyen des rapports d'évaluation, mettant systématiquement à contribution des psychologues, fournissent des éléments de cadrage à ces débats (**taux de renseignement : 97 %**).

En ce qui concerne les troubles psychiatriques dont font état ces rapports, les observations sont assez nettes :



* On notera cette spécificité au djihadisme que l'on retrouve rarement, voire nullement, dans d'autres procès pour terrorisme. La présence de psychologues ou psychiatres est fréquente dans les procès pour terrorisme djihadiste, mais pas dans les grands procès basques des années 1995. La pathologisation du djihadisme - qui est aussi une forme de dépolitisation - est très marquée.

98. Voir notamment : Isabelle Sommier, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », *Lien social et Politiques*, no 68, 2012, p. 15-35.

99. Nicolas Campelo, Alice Oppetit, Françoise Neau, David Cohen, Guillaume Bronsard, « Who are the European youths willing to engage in radicalisation? A multi-disciplinary review of their psychological and social profiles », dans *European psychiatry*, 52, 2018, p. 1-14.

100. Selon le ministère des solidarités et de la santé : *Feuille de route. Santé mentale et psychiatrie*, 28 juin 2018.

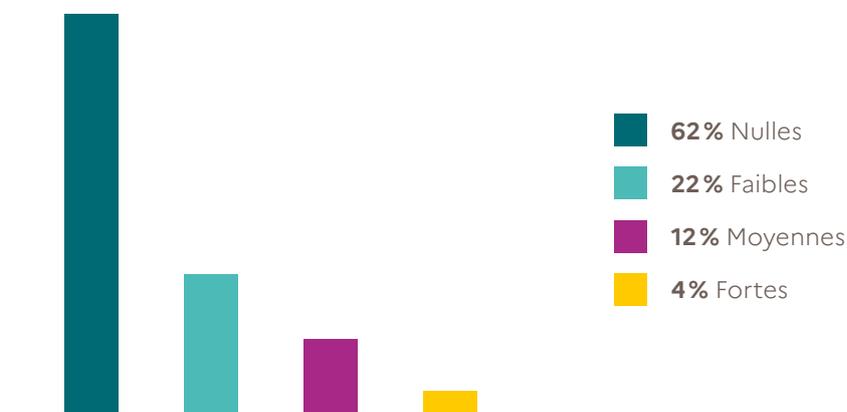
Troubles psychiatriques décelés



Seuls 8% des personnes de l'échantillon présentent des troubles psychiatriques (la part de la population française souffrant de troubles psychiatriques est estimée à près de 15% et de 25% pour des troubles psychiques¹⁰⁰) diagnostiqués (les rédacteurs de ce rapport ne procèdent pas à des diagnostics, mais ils restituent ceux établis par les professionnels de la santé). Même si l'ultra-violence des acteurs djihadistes choque, aboutissant à une lecture souvent pathologisante de leurs actions, il serait sans doute erroné d'évoquer une singularité psychiatrique des actions terroristes djihadistes.

Les personnes présentant des fragilités psychologiques de natures et d'intensités variables sont cependant en nombre plus élevé :

Vulnérabilités psychologiques



62% des personnes considérées ne présentent guère de vulnérabilités psychologiques, et 16% présentent des fragilités moyennes ou fortes, rejoignant ainsi la part constatée depuis plus d'une décennie de troubles au sein de l'ensemble de la population¹⁰¹. Ces chiffres sont cependant sous-évalués dans la mesure où les agents de l'administration pénitentiaire n'affectent pas en QER les personnes dont les troubles psychologiques ou psychiatriques sévères rendraient cette orientation incompatible avec leur intérêt. On estime à moins d'une quinzaine le nombre de personnes incarcérées pour des faits de terrorisme et non affectées en QER pour raisons de santé. En entretiens, les professionnels sollicités confirment le très faible nombre d'individus psychotiques, « même si quelques-uns ont des fragilités psychologiques¹⁰² ». Un psychologue MLRV parle de « psychoses blanches assez fréquentes, c'est-à-dire des psychoses non encore déclenchées de la part d'individus tout à fait adaptés à la société mais avec des psychoses à venir¹⁰³ ».

En l'état, aucun élément n'incite à penser l'existence d'une prévalence de troubles psychologiques qui disposeraient massivement à l'engagement djihadiste. Les violences politiques, comme évoqué dans d'autres cas de familles combattantes, n'attirent que peu d'individus fragiles et atteints de troubles mentaux¹⁰⁴. Quoique cela pourrait advenir d'une évolution logique de la sociologie du djihadisme français. Farhad Khosrokhavar a ainsi montré que l'inscription des engagements au sein de groupes structurés dont le fonctionnement présente une certaine rationalité, tend à exclure les acteurs fragilisés susceptibles de porter préjudice à leur cause¹⁰⁵. Or, Olivier Roy soulignait aussi que les défaites inévitables des groupes djihadistes sur le plan militaire allaient mettre à mal les réseaux organisés et donc favoriser l'émergence d'action portées par des individus relativement isolés et psychologiquement fragilisés. Dans quelle mesure est-ce le cas ? Quelle est la part des hommes présentant de telles fragilités et



101. *Idem.*

102. Entretien, 03 décembre 2021.

103. Entretien, 03 décembre 2021.

104. John Albert Lynn, *Une autre guerre. Histoire et nature du terrorisme*, Paris, ministère des Armées, 2021, p. 34.

105. Farhad Khosrokhavar, *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014.

celle-ci marque-t-elle une évolution sur les dernières années ? Il est difficile de répondre à cette question. Néanmoins, si l'on croise la proportion d'individus porteurs de fragilités psychologiques nombreuses et pathologiques avec la période d'incarcération, il semble que 6% des acteurs fragiles psychologiquement ont été incarcérés avant novembre 2015 et 94%, après cette date (la base est constituée de 17% d'individus incarcérés avant novembre 2015 et 83% d'individus incarcérés après novembre 2015). Ce simple tri permet d'avancer l'hypothèse confirmant les intuitions d'Olivier Roy, que le déclin de l'État islamique comme le modèle de la violence de masse initiée en France à partir des attentats de novembre 2015, ont pu favoriser l'attraction d'individus psychologiquement fragiles.

Les addictions (taux de renseignement : 97%) : il apparaît néanmoins qu'un nombre important des personnes de l'échantillon présentaient avant leur incarcération des phénomènes d'addiction essentiellement à l'alcool et aux stupéfiants et, plus rarement, aux jeux vidéo ou autres activités numériques (Internet, films de guerre, films pornographiques). Ce sont 28% des acteurs qui présentaient des signes d'addiction (contre 72% qui n'en ont pas), ce qui semble constituer un chiffre plus important que celui constaté dans la population française dans son ensemble (hors tabac, près de 20%¹⁰⁶). Même si ce pourcentage demeure minoritaire, il atteste, pour beaucoup, de parcours de vie difficiles, rythmés par l'alcool et la drogue, aux antipodes des règles de vie ascétiques prônées par ces militants aux références religieuses rigoristes. Il est possible de penser que l'engagement djihadiste ait pu être vécu par certains comme la voie d'une recherche de conformisme alimentée par une vie déstructurée, dont les addictions étaient la manifestation la plus visible. Pour reprendre les termes du docteur Guillaume Monod : « l'entrée dans la radicalisation religieuse relève d'une addiction qui en supprime une autre ».

Le rapport à la mère (taux de renseignement : 85%) : Un dernier élément à dimension psychologisante – voire psychanalytique – retient l'attention : le rapport à la mère. Sur 299 situations renseignées, 92 personnes, soit 31% du total renseigné, ont tenu des propos attestant une proximité forte, voire très forte, à la mère, souvent dans une situation monoparentale ou avec une absence réelle ou symbolique du père. La proximité affective est ici suffisamment forte et affirmée pour faire l'objet d'un signalement et dépasse l'intensité normale et d'ordinaire attendue d'une relation familiale. Dans les situations extrêmes, cette proximité revêt une coloration à la limite de l'incestueux (mère douchant son fils majeur ou partageant son lit par exemple)¹⁰⁷. Selon un psychologue MLRV interrogé, « dans la plupart des cas, à côté de l'engagement idéologique, il y a une problématique psychologique réelle avec une aliénation au discours de la mère. Il y a une impossibilité pour l'individu de proposer un profil psychologique propre. Il y a un vide au niveau de la symbolique et une difficulté à se poser des questions sur ses origines. Ils ne se présentent jamais comme Français mais comme Algériens ou Tunisiens en se raccrochant à cette transmission que la mère nous a donnée. Si le père est décrié comme "esclave de la France", la mère est le lien de fidélité à nos origines¹⁰⁸ ».



106. Psycom, *Troubles addictifs*, 2017.

107. Voir Anne-Clémentine Laroque (*Le trou identitaire. Sur la mémoire refoulée des mercenaires de l'islam*, Paris, PUF, 2021), qui évoque cet aspect récurrent de la biographie des djihadistes.

108. Entretien, 03 décembre 2021.

Trois hypothèses, probablement non exclusives l'une de l'autre, peuvent être avancées : le choix du djihad peut être perçu comme une occasion de démontrer sa masculinité triomphante et séduire une mère adorée ; il peut être aussi une occasion de fuir l'emprise maternelle toute puissante pour construire son autonomie. Il est enfin une façon d'affirmer une fidélité supposée aux origines dont la mère est porteuse.



109. Romain Sèze, *L'activisme jihadiste des femmes en France : Genre, actorité politique et violence, Rapport d'étape pour la Mission de lutte contre la radicalisation violente, non publié (diffusion restreinte), juillet 2021, 79p.*

Ce constat fait par ailleurs écho aux observations dressées pour les femmes incarcérées pour des faits de terrorisme à référentiel djihadiste : elles sont majoritairement issues de familles que les institutions identifient comme déstructurées, en raison de situations (absence du père, violences intrafamiliales, incestes) systématiquement imputables à l'attitude d'un homme (père ou oncle) qui se retrouve dans le rapport à la conjugalité qui anime leurs trajectoires dans l'islam radical¹⁰⁹.

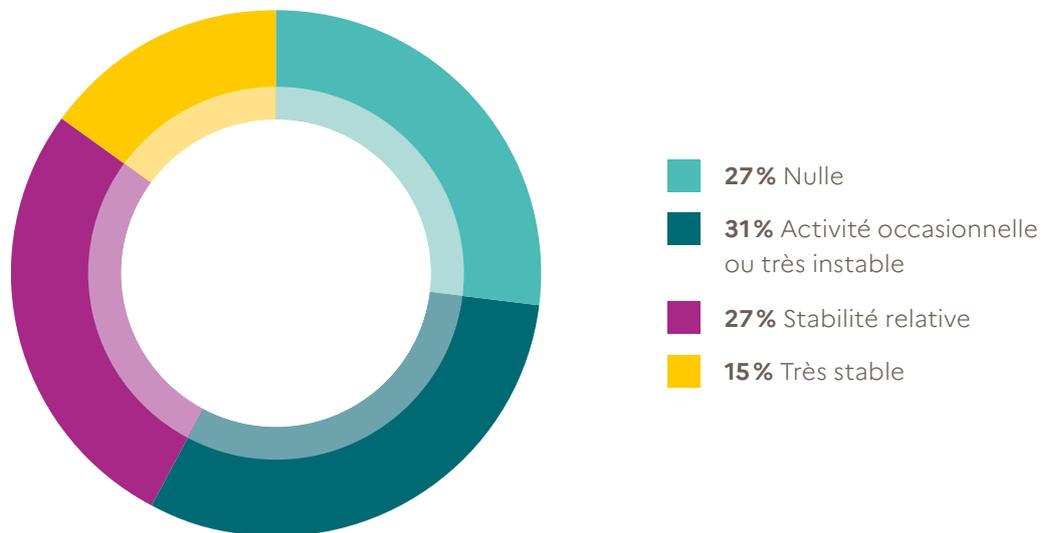
Parcours biographiques

2.1. Niveau de vie et situation professionnelle

Taux de renseignement : **96%**

Le renseignement de la « stabilité professionnelle » des personnes de l'échantillon laisse clairement apparaître leurs difficultés d'insertion socio-professionnelle et, en conséquence, la faiblesse de leurs revenus :

Stabilité professionnelle



Un quart de l'échantillon fait état d'une absence totale d'activité professionnelle, dans la période précédant l'interpellation. 31% ont une activité professionnelle très occasionnelle ou instable, travaillant lors de missions Intérim courtes ou de contrats à durée déterminée. Certains d'entre eux ont pu bénéficier de dispositifs d'insertion, dans tous les cas très faiblement rémunérateurs et instables. À l'inverse, 27% ont connu une activité professionnelle relativement stable (CDD supérieurs à 6 mois ou saisonniers de longue durée) et seuls 15% des personnes de l'échantillon connaissent une insertion professionnelle stable sous la forme d'un emploi salarié durable, via un contrat à durée indéterminée ou d'un emploi d'indépendant (artisan ou commerçant).

Le niveau de vie (**taux de renseignement : 95%**) confirme l'ancrage de type néo-prolétarien, voire totalement précarisé, des djihadistes français :

Niveau de vie	%
Très précaire	22 %
Inférieur au SMIC	25 %
Autour du SMIC	37 %
Classe moyenne et CSP+	16 %
Total	100 %

Près d'un quart des personnes de l'échantillon se situe dans une situation de grande précarité financière et un autre quart vit avec des revenus inférieurs au SMIC. 37% des personnes concernées ont des revenus équivalents au Smic (contre 17% pour l'ensemble de la population nationale) et seuls 16% peuvent être considérés comme ayant des revenus proches de ceux des classes moyennes ou supérieures, c'est-à-dire au-delà de 2000 euros nets mensuels (contre 44% des français).

Au sein de cette population, dominant donc l'instabilité professionnelle et une forme de précarisation financière, conformément à ce que soulignent la plupart des études sur le sujet. L'État islamique ne s'y est sûrement pas trompé, affichant dans sa propagande la perspective de prédation ou d'amélioration de son niveau de vie une fois dans la région syro-irakienne*. La faiblesse des revenus confinant parfois à la misère matérielle peut participer fortement de l'attractivité d'un combat djihadiste perçu aussi comme rémunérateur¹¹⁰.



* Voir Tiffen le Gall, *La stratégie de communication du groupe Etat islamique. Sociologie d'un discours guerrier de propagande et de sa réception par le droit pénal français*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Cergy CYU, 2022.

110. Paul Collier et Anke Hoeffler, « Greed and Grievance in Civil War », *Oxford Economic Paper*, vol 56, n°4, 2004.

2.2. Antécédents délinquants et criminels

Taux de renseignement : 99%

Les résultats relatifs aux antécédents délinquants et criminels des personnes incarcérées sont surprenants :

Aucun antécédent	57%
Antécédents délinquants ou criminels de dt commun	39%
Antécédents terroristes	4%
Total	100 %

39% des personnes de l'échantillon ont un passé délinquant ou criminel de droit commun. C'est un chiffre élevé, mais qui invite cependant à nuancer le discours commun sur le sujet, mais aussi documenté par des analyses sérieuses d'origine policière¹¹¹.

Concernant l'expérience de la prison (**taux de renseignement : 99%**), on constate une proportion très minoritaire d'acteurs ayant déjà connu la prison en France, puisque celle-ci n'a concerné que 28% de l'échantillon. 72% des personnes n'avaient jamais été incarcérées, témoignant du profil diversifié de cette population d'actuels détenus qui ne sont que rarement de grands délinquants. De la même façon, seuls 12% des personnes de l'échantillon (**taux de renseignement : 97%**) ont connu la prison à l'étranger :

Incarcération passée en France	Nombre
Non	250
Oui	99
Total	349

Le point est encore plus marqué s'agissant des antécédents au cours de leur minorité :

Mineur passé délinquant	Nombre
Non	245
Oui	104
Total	349

% d'individu ayant un dossier de mineur délinquant



111. Jean-François Gayraud, *Théorie des hybrides : terrorisme et crime organisé*, Paris, CNRS Éditions, 2017.

Seules 30% des personnes de l'échantillon ont eu des comptes à rendre à la justice, inscrits dans leur casier judiciaire, en tant que mineur délinquant¹¹². Ces expériences, bien que parfois partagées au moment de l'adolescence, n'ont pas entraîné de poursuites judiciaires pour plus des deux-tiers de l'échantillon. La thèse d'une évolution naturelle de la délinquance juvénile réitérante vers l'activisme djihadiste ne semble ainsi pas validée. La délinquance active n'est pas un préalable aux agissements djihadistes, soit sous la forme d'un savoir-faire violent qui serait réinvesti dans une cause politique, soit sous la forme d'un passé violent qui serait atténué – voire réparé – par la prise des armes au nom de Dieu. Cela ne signifie pas que le « profil délinquant » parmi les détenus djihadistes n'existe pas (il est l'une des sept catégories retenues), mais il n'est en aucun cas majoritaire et surtout mécanique. Ce constat chiffré est appuyé par un capitaine surveillant dans un grand établissement proposant un QER : « les délinquants sont rares parmi les TIS mais ils sont très nombreux au sein des DCSR, évidemment. Et cela se retrouve dans leurs comportements. Les TIS créent très rarement des incidents en détention, ce qui n'est pas le cas des droits communs, plus difficiles à gérer car plus violents. Mais comme tous les "politiques", les TIS sont nettement plus sourcilieux sur leurs droits, comme les Basques¹¹³ ». Un directeur interrégional tient le même discours : « les grands délinquants existent chez les TIS mais ils sont marginaux... et surtout je les mets du côté des gens récupérables. Les grands délinquants sont souvent des gens intéressants en prison ; ce sont avec eux qu'on crée les liens les plus forts... rarement avec les TIS¹¹⁴ ».



112. Notons qu'il est tout à fait possible que nombre de ces individus aient pu faire l'objet de mesures judiciaires mineures ne donnant pas lieu à un casier judiciaire.

113. Entretien, 3 décembre 2021.

114. Entretien, 13 janvier 2022.

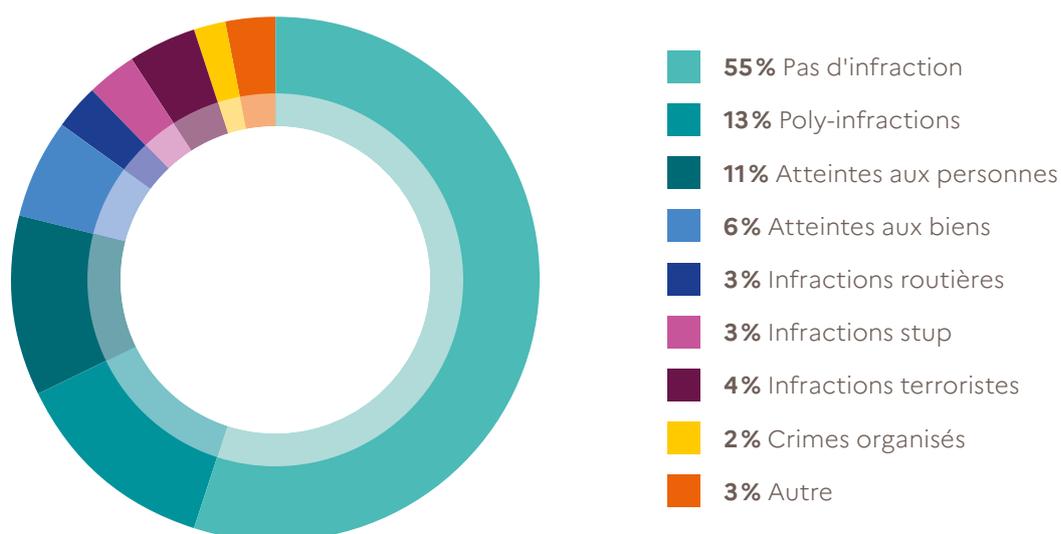
* Michel Ucciani, Natio. *Du FLNC au grand banditisme*, Paris, La manufacture de livres, 2020

En cela, le terrorisme djihadiste rejoint, dans une certaine mesure (à l'aune de ce critère « délinquance »), d'autres formes d'action politique violente indiscriminée à l'image des terrorismes séparatistes ou révolutionnaires et ne se distingue pas selon nous par sa dimension de sur-criminalité. Que ce soit au sein des Brigades Rouges, de la Fraction Armée Rouge, de l'IRA ou des paramilitaires protestants ou des milieux nationalistes activistes corses, la présence au sein de ces groupes d'acteurs au passé délinquant violent, sans être dominant, demeure une réalité*.

Lorsque l'on regarde le détail des infractions passées constatées (avant l'incarcération à l'origine du passage en QER), on constate une pluralité infractionnelle, ici proposée en tenant compte des éléments infractionnels les plus marquants :

Types d'infractions	Nombre
Aucune	193
Atteinte aux Biens	22
Atteinte aux Personne	39
Autre	5
Bande organisé	8
ILS	12
Infractions routières	9
ITAMT	8
ITAP	4
Infractions autres	2
ITSL	1
Poly-infractions	44
Total	348

Types d'infractions passées



L'analyse des infractions commises par les personnes de l'échantillon montre que pour un quart d'entre elles, ces infractions concernent des coups portés sur des personnes et des phénomènes d'infractions multiples engageant – ou pas – de la violence à l'encontre de personnes (atteintes aux personnes et poly-infractions). 6% des infractions relèvent des stupéfiants, et des infractions au code de la route ; un pourcentage équivalent concerne les atteintes aux biens ; et seulement 2% des infractions relèvent du crime organisé. Ce dernier point atteste, là encore, la faiblesse de la thèse de la perméabilité entre le monde djihadiste et le grand banditisme. Le profil des acteurs du « gang de Roubaix » demeure rare¹¹⁵. La violence délinquante passée du monde djihadiste relève donc d'une violence relativement ordinaire, sans qu'elle puisse être jugée, en raison de son intensité, totalement déconnectée des valeurs morales issues de notre société.



115. Philippe Poisson, « Le gang de Roubaix », *Criminocorpus*, 2018.

2.3. Voyages dans des pays musulmans et présence sur zones de guerre

Taux de renseignement : 96% et 98%

La donnée renseignée évoque ici les séjours passés des détenus djihadistes sur des territoires, dont la culture religieuse dominante est l'islam. Cette présence dans des pays à majorité musulmane peut avoir été le fait de racines familiales locales, de séjours pour visites familiales ou de déplacements professionnels ou touristiques (dans ces derniers cas, ceux-ci doivent être nombreux et récurrents). Sur l'ensemble de l'échantillon renseigné, 61% des personnes ont voyagé par le passé en terre d'Islam, et 39% n'y sont jamais allées. Ce chiffre atteste une forme de distorsion cognitive – pour presque 40% des personnes – entre le phénomène de radicalisation violente, au nom des valeurs de l'islam révolutionnaire, et la réalité de la connaissance des cultures musulmanes telles qu'elles peuvent se donner à voir dans les pays à majorité musulmane. Il semble que l'on touche là une différence forte avec la première génération des djihadistes français engagés au sein d'al-Qaïda, dont l'ancrage dans la réalité des pays musulmans était nettement plus prononcé (singulièrement en Égypte)¹¹⁶.

Ce point est encore plus marqué lorsque l'on s'intéresse aux personnes ayant déjà eu une expérience de séjour sur une zone de combat, qui puisse attester de leur expérimentation de la violence ou expliciter une radicalisation par socialisation à la violence de guerre ou réaction à des traumatismes guerriers :

Présence sur zone de guerre	%
Non	58%
Oui dans l'enfance	8%
Oui en voyage initiatique	3%
Oui en séjour guerrier	31%
Total	100%

Cette expérience existe donc, mais pour une part minoritaire de l'échantillon, puisque 8% des personnes ont expérimenté la violence guerrière dans l'enfance (principalement sur deux territoires : la Tchétchénie et l'Algérie de la décennie noire) et 31% l'ont expérimenté au sein d'une unité combattante qu'ils ont rejoint militairement, ou en soutien à cette unité de combat. Il n'empêche que près de 60% de notre échantillon n'a jamais expérimenté la réalité guerrière, que ce soit dans un pays à majorité musulmane ou ailleurs.



116. Xavier Crettiez et Bilel Ainine, *Soldats de Dieu*, Paris, Éd. de l'Aube, 2016.

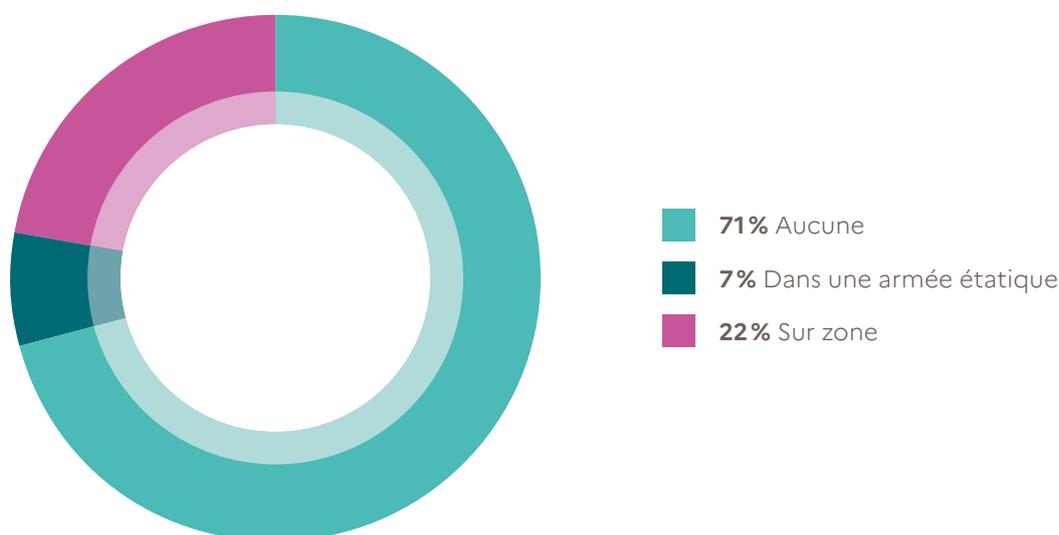
On notera une confirmation croissante de ce détachement entre l'expérience guerrière et l'engagement djihadiste puisque si 81% de l'échantillon a connu l'incarcération après les attentats de novembre 2015, seuls 25% d'entre eux ont été sur zone de guerre.

À l'inverse, alors que l'échantillon compte 16% seulement d'individus incarcérés avant novembre 2015, les trois-quarts de ce pourcentage (75%) a fréquenté une zone de conflit dans une optique combattante. L'évolution apparaît ici très clairement d'un djihadisme plus contemporain, détaché de l'expérience guerrière au regard de son prédécesseur, nettement plus confirmé dans cette même expérience.

2.4. Violence et virilisme

En ce qui concerne l'expérience militaire (ou policière) passée des personnes qui marque leur rapport à la violence physique (**taux de renseignement : 95%**) :

Expérience militaire passée



L'immense majorité des personnes de l'échantillon n'a connu aucune professionnalisation dans la violence. Seuls 7% peuvent se prévaloir d'une « culture professionnelle violente » au sein de forces étatiques, qu'ils aient servi dans l'armée, la légion étrangère ou la Police nationale, et 22% qui ont été des soldats actifs au sein d'une unité combattante djihadiste face à des armées ennemies (forces syriennes libres, peshmergas kurdes, armées régulières syriennes, miliciens du Hezbollah...). Pour 71% d'entre eux, la violence est fantasmée ou pratiquée en « amateur », renforçant l'impression de « combattants djihadistes » sans réelles connaissances pratiques ni préparation militaire.

Ce rapport à la culture violente constitue un indice d'une appétence pour le virilisme à laquelle les pratiques sportives apportent un éclairage complémentaire (**taux de renseignement : 90%**) : 54% des personnes de l'échantillon avaient une pratique sportive avant leur incarcération, parfois de haut niveau, puisque l'échantillon fait état d'une poignée de sportifs affirmés quasi-professionnels. Ce chiffre n'est pas véritablement parlant et serait même moins élevé que la moyenne nationale, puisque 65% des français pratiquent une activité sportive.

Par contre, 26% de l'échantillon renseigné pratiquait un sport de combat, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne nationale (4%)¹¹⁷. Cette surreprésentation des sportifs en arts martiaux (très majoritairement de la boxe et singulièrement en pieds-poings) n'étonne pas au regard des profils des détenus (souvent jeunes et issus des quartiers populaires où ces pratiques sont importantes) et des ambitions belliqueuses des djihadistes (pratiquer la violence armée). Le sport, sous sa forme martiale, apparaît bien comme une mise en condition des corps et des esprits pour la mutation attendue des individus ordinaires en guerriers. La dimension purificatrice, très présente au sein de l'éthos djihadiste, se prête également à une pratique sportive violente, participant à la construction de cette ascèse de vie.

2.5. Éléments relatifs aux rapports à l'islam

L'échantillon compte 25% de convertis et 75% d'individus issus de familles de traditions musulmanes. En ce qui concerne les seconds, les rapports ne permettent pas de renseigner systématiquement la part des born again ou reconvertis (retours brusques à la religion, souvent vers l'adolescence ou l'entrée dans l'âge adulte). Tel est le cas pour au minimum 31% de ces 75%, mais ce chiffre, très inférieur à ce que montrent toutes les études sur le sujet, est considérablement sous-évalué dans la mesure où les rapports ne renseignent pas systématiquement cette information d'une part, et dans la mesure où il apparaît que les familles de ces personnes sont en règle générale non pratiquantes (à part le respect du jeûne du mois de ramadan) et peu investies dans la transmission de la religion.

Sur la base de 130 situations renseignées à travers les fiches des médiateurs du fait religieux (**taux de renseignement : 95%**), et en ce qui concerne les modes de transmission religieuse (mode d'entrée dans la religion traditionnelle et classique de l'islam), les résultats montrent que la famille (46%) demeure le vecteur privilégié de la transmission religieuse musulmane ainsi que la fréquentation des lieux de culte (27%). Les fréquentations virtuelles (17%) ou amicales (17%) suivent, alors que l'entourage militant (3%) ou la transmission par sa concubine ou femme (7%) demeurent plus minoritaires¹¹⁸.



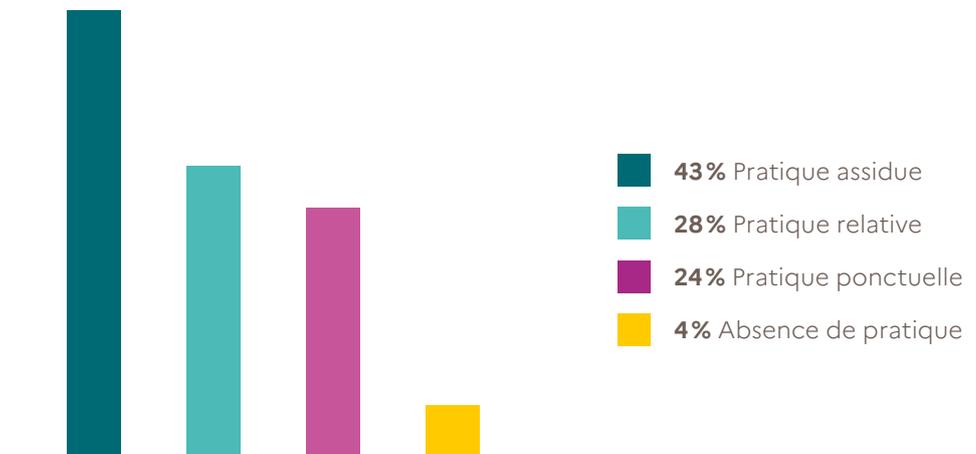
117. Injep, *Baromètre national des pratiques sportives en 2018*, n°1, 2019, p. 11.

118. Le fait que le total dépasse 100% s'explique par le fait que chacune de ces entrées peut être cumulée pour chaque situation.

Ce point est intéressant, car il témoigne que l'entrée en religion ne s'opère pas du tout de la même façon que l'entrée en radicalisation violente. Les voies de socialisation religieuse ou violente sont même radicalement inverses, faisant intervenir pour la première, la famille et les lieux de culte ; pour la seconde - comme nous le verrons plus loin, le virtuel et les réseaux affinitaires.

Les rapports d'évaluation offrent également de mesurer le niveau de pratique culturelle de ces personnes avant leur incarcération, et sur la base de leurs déclarations (**taux de renseignement : 98%**):

Pratique culturelle



Cet indicateur ne permet évidemment pas de trancher les débats portant sur la socialisation religieuse de ces personnes et notamment leurs rapports aux fondamentalismes musulmans (seul le salafisme est véritablement concerné) au cours de leurs parcours de radicalisation. Il offre néanmoins un élément de cadrage instructif. De fait, ces acteurs n'apparaissent pas tous – loin s'en faut – comme des parangons de piété lors de leurs parcours : 43% d'entre eux avaient une pratique assidue, 28% une pratique relative, 24% connaissaient une pratique ponctuelle, c'est-à-dire nullement régulière, et même 4% aucune pratique. L'image de pieux salafistes, porteurs de tous les appareils d'une religiosité extrême décidant de s'engager dans la violence au nom de Dieu, ne correspond pas à la majorité des acteurs.

Cela est cohérent avec les signes de religiosité visible observés en détention (**taux de renseignement : 97%**) :

Signes de piété ostensible observés en prison	%
Aucun	55%
Signes physiques	5%
Signes comportementaux	14%
Signes discursifs	12%
Multiplés signes	15%
Total	100%

Les individus incarcérés présentent parfois, lors de leur détention, des signes de piété ostensible de type fondamentaliste, qu'ils soient physiques (callosité sur le front, barbe fournie, vêtements adaptés, etc.), comportementaux (lectures, refus des objets avec une représentation humaine en cellule, pratique, refus de voir un aumônier qui serait « compromis », etc.), discursifs (rejet des valeurs démocratiques au nom de valeurs religieuses, prosélytisme fort, etc.), voire multiples. 45% des acteurs djihadistes présentent ainsi ces signes, tandis que 55% n'en présentent aucun. Ces chiffres sont donc cohérents avec ceux relatifs à une pratique du culte de type fondamentaliste avant l'incarcération. Ils disent à la fois le caractère partagé des marqueurs de fondamentalisme au sein de cette population, mais aussi son caractère non nécessaire. Une psychologue MLRV mettait l'accent sur « une croyance profane » assez prononcée : « les lectures des détenus sont très centrées sur le Coran même si leurs propos sont nettement plus inspirés des hadiths. Le livre d'al-Nawawi – Les 40 hadiths – est une référence centrale pour les TIS. Mais ça ne les empêche pas de regarder BFM télé et les anges de la télé-réalité pour les femmes... qui écrivent avec des petits cœurs sur leurs »¹¹⁹.

Le statut de converti n'engage pas à une pratique religieuse plus prononcée que les détenus issus de famille de traditions musulmanes. Ainsi, les convertis étaient 28% à avoir une pratique religieuse assidue ou forte avant leur détention, contre presque 40% des non convertis. La foi du charbonnier, qui est souvent celle des nouveaux entrants dans la croyance, ne se vérifie pas ici.



119. Entretien, 3 décembre 2021.

120. François Burgat, *Comprendre l'islam politique. Une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016*, Paris, La Découverte, 2016.

121. Willaim McCants et Christopher Meserole, « The French Connection. Explaining Sunni Militancy around the World », *Foreign Affairs*, 24 mars 2016.

2.6. Sentiment de stigmatisation et discrimination

L'une des approches structurantes du débat académique sur le djihadisme français, qualifiée de « minoritariste », situe ces engagements (condition permissive) dans une situation de domination politique, coloniale et postcoloniale¹²⁰, voire dans une culture politique offensive envers les musulmans, notamment au regard des discours politiques et pratiques de la laïcité¹²¹. Bien qu'elle soit

souvent dénigrée au travers de discours polémiques en France, cette approche s'inscrit dans la lignée directe des ontologies structurales de la violence politique qui ont durablement structuré les *terrorism studies* outre-Atlantique¹²². Il convient donc de la considérer avec sérieux, d'autant plus que des organisations comme al-Qaïda et l'EI ont fait de la vengeance un leitmotiv de leur action : ce discours prend pour levier les « causes musulmanes » dans le monde (Palestine, Syrie, Rohingyas, Ouïghours, etc.), tout en ciblant la domination qu'exercerait l'État français dans ses anciennes colonies et sur ses citoyens musulmans (lois sur le voile, tutelle exercée sur le culte musulman, interventionnisme militaire français au Mali, etc.). Mais avant d'ériger ce discours par nature revendicatif en catégorie d'analyse, il convient de vérifier dans quelle mesure ce grief se mue en ressort de l'action violente chez les personnes concernées. Or, la verbalisation de sentiments de stigmatisation ou d'expériences de la discrimination demeure cependant assez faible (**taux de renseignement : 97%**) :

Sentiment de stigmatisation	%
Nul	41%
Faible	12%
Moyen	21%
Fort	25%
Total	100%

Le ressenti est fort pour 25% de ces personnes, et moyen pour 21% d'entre elles. Il s'agit d'un chiffre élevé, mais qui ne l'est pas tant qu'il eut été possible de le supposer au regard des discriminations qui touchent objectivement les populations issues de l'immigration récente et de milieux sociaux défavorisés, et bien en-deçà de ce que supposerait le caractère massivement moteur de cette expérience (le ressenti est faible ou nul pour 53% des personnes de l'échantillon). Au regard de ces résultats, la thèse d'un engagement djihadiste qui résulterait d'un ressenti stigmatisant voire oppressant largement partagé au sein d'une génération issue de l'immigration ou appartenant à une religion minorisée se vérifie difficilement – d'autant plus que ces personnes n'ont que très rarement d'expériences passées du militantisme (*cf. infra*).

Cela ne signifie pas en revanche que ce ressenti n'ait aucun rôle dans les engagements djihadistes. Ce « lexique islamique¹²³ » offre d'exprimer des pensées et des actions des plus diversifiées, et notamment de conférer un sens acceptable – et mobilisateur – aux situations d'échec personnel au sein d'une population massivement touchée par des expériences d'échecs scolaires ou de précarisation professionnelle. Cela renvoie à une mécanique rôdée de la propagande djihadiste : « vos difficultés sur le plan personnel sont la manifestation d'un système oppressif dont vous êtes la victime en raison de votre religiosité ». À ce titre, il ne serait guère étonnant que ces sentiments de discrimination



122. Xavier Crettiez et Nathalie Duclos, *Violences politiques. Théories, formes, dynamiques*, Paris, Armand Colin, 2021, p. 25 et s.

123. François Burgat, *Comprendre l'islam politique. Une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016*, Paris, La Découverte, 2016.

soient tout aussi forts chez des convertis que chez des personnes issues de l'immigration, et qu'il soit plus élevé chez les personnes s'identifiant aux fondamentalismes musulmans (spécialement au salafisme) et à l'imaginaire victimaire qu'ils alimentent

Sentiment de stigmatisation					
Pratique religieuse	Inexistant	Faible	Existant	Fort	Total
Nulle	56%	22%	11%	11%	100%
Faible	54%	10%	19%	18%	100%
Intermittente	43%	18%	20%	19%	100%
Totale	31%	9%	25%	35%	100%
Total général	41%	12%	21%	25%	100%

On constate dans le tableau ci-dessus que le sentiment de stigmatisation s'accroît avec la pratique religieuse, celle-ci étant souvent visible dans l'espace public et alimentant des réflexes laïcs critiques, et décroît lorsque la pratique est plus effacée. Mais ce schéma, marquant chez ceux ayant une pratique religieuse faible ou nulle, n'est pas toujours automatique. Ainsi, 40% des individus ayant une pratique assidue de leur religion déclarent ne pas avoir intériorisé, ou faiblement, de sentiment victimaire contre 60% qui déclarent l'avoir ressenti. À l'inverse, parmi les moins pratiquants, ce sentiment n'intervient que pour 22%, contre 78% qui le verbalisent peu ou pas. Il est probable que ce ressenti victimaire fonctionne aussi bien sous le mode de l'expérience vécue que du discours imaginaire produit par le salafisme. Une psychologue MLRV déclarait : « *il y a peu de prégnance du complotisme ou de l'antisémitisme chez les TIS mais par contre, un très gros sentiment victimaire qui est renforcé une fois en prison par le groupe. Le système est mis en accusation. C'est pour moi un des facteurs clés de l'engagement djihadiste : la dénonciation d'un système agresseur par rapport à la population musulmane*¹²⁴ ». Clairement ici, plus l'imprégnation djihadiste est forte, plus ce ressenti victimaire est puissant.



124. Entretien, 03 décembre 2021.

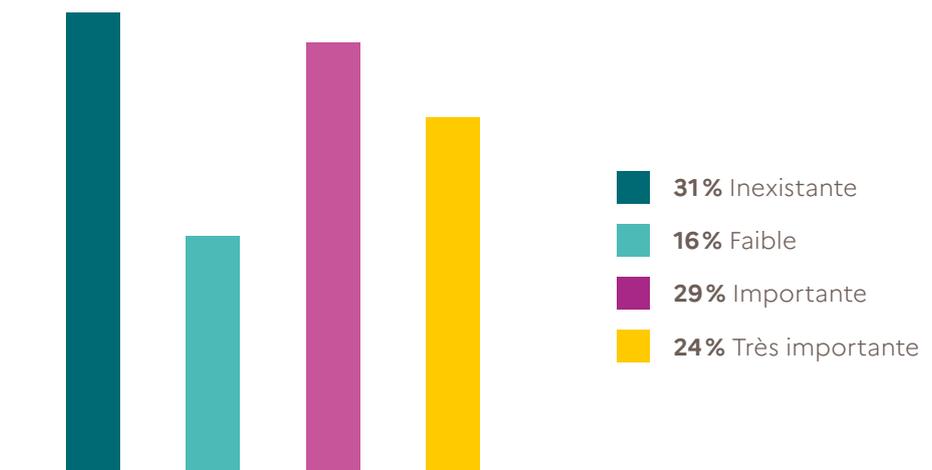
Éléments de caractérisation de l'engagement

3.1. Les vecteurs de la socialisation djihadiste

Taux de renseignement : **95%**

On s'intéressera ici aux vecteurs de socialisation au djihadisme, entendus ici comme les différents modes d'adhésion à ses idéologies, d'intégration de ses réseaux et d'entrée dans une carrière djihadiste. À la lecture des rapports d'évaluation, se distinguent cinq modes de socialisation à l'activisme djihadiste :

Socialisation amicale à la radicalité



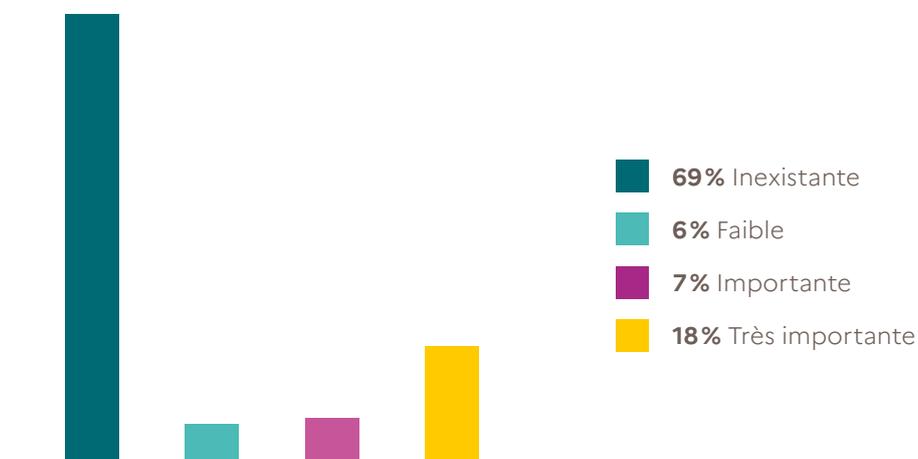
La socialisation amicale constitue un mode important, voire dominant d'intégration dans la nébuleuse djihadiste. Ce sont 53% des personnes de l'échantillon qui ont déclaré l'avoir rejointe via un réseau affinitaire de type amical. Si cela ne signifie pas que l'adhésion ne soit pas aussi idéologique, ce constat invite à insister – à l'instar des analyses de Marc Sageman concernant al-Qaïda¹²⁵ – sur l'importance des réseaux relationnels dans l'entrée dans une carrière militante violente. À l'inverse, 47% de l'échantillon n'a pas connu ce type d'adhésion, ou alors très faiblement.



125. Marc Sageman, *Understanding terror networks*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2004.

Taux de renseignement : **94%**

Socialisation familiale à la radicalité



126. Fernando Reinares, *Patriotas de la muerte. Porque han militado en ETA y cuando abandonan*, Madrid, Taurus, 2011.

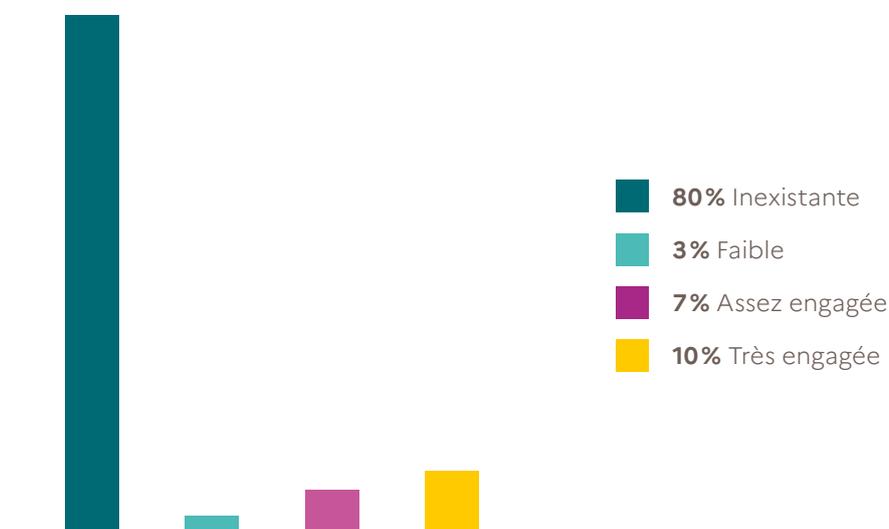
127. Paul White, *The PKK : Coming Down from the Moutains*, London, Zed Books, 2015.

128. Baris Cayli, *Violence and Militants : From Ottoman Rebellions to Jihadist Organizations*, Montreal, Mac Gill University Press, 2019.

De façon peut être assez contre-intuitive, la socialisation familiale à l'univers djihadiste demeure plutôt marginale. Elle est importante ou très importante pour un quart des personnes et totalement inexistante pour presque 70% d'entre elles. Le poids de la famille (entendu ici comme l'influence d'une religiosité prosélyte issue du cadre familial) existe, mais demeure faible. Ce point constitue une vraie différence avec d'autres univers de lutte armée, à l'instar des mouvements nationalistes et séparatistes ou des mouvements islamo-nationalistes étrangers (ETA au Pays basque¹²⁶, le PKK¹²⁷ au Kurdistan ou le Hamas¹²⁸ en Palestine).

Taux de renseignement : **93%**

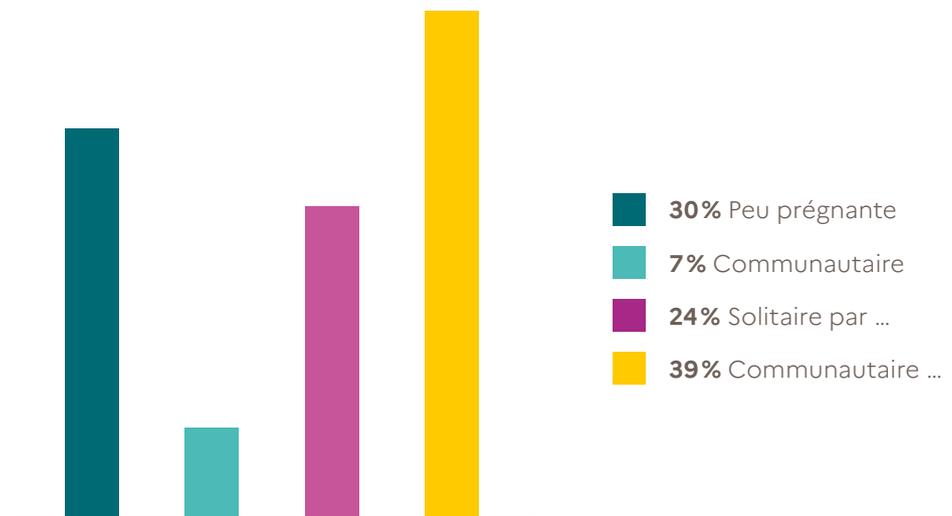
Socialisation à la radicalité au sein de groupes militants



De façon très claire, la carrière djihadiste ne répond que de façon extrêmement marginale à un activisme militant au sein de formations politiques ou associations djihadistes. Comme l'a bien montré Olivier Roy¹²⁹, la carrière djihadiste ne passe que très rarement par un sas militant, quel qu'il soit. Moins de 17% de l'échantillon a connu une pareille évolution, alors que pour 80% d'entre eux, le militantisme politique est inexistant avant l'engagement violent. Il s'agit là, également, d'une singularité militante qui ne se retrouve pas dans d'autres familles politiques activistes comme les séparatistes ou les groupes d'ultra-droite ou d'ultra-gauche violents¹³⁰, dont le militantisme est très fortement alimenté par le cadre de fréquentation idéologique.

Taux de renseignement : 91%

Socialisation virtuelle à la radicalité



129. Olivier Roy, *Le djihad et la mort*, Paris, Seuil, 2016.

130. Nicolas Lebourg et Isabelle Sommier, « La discontinuité des violences idéologiques », Isabelle Sommier (dir.) avec les collaborations de Xavier Crettiez et François Audigier, *Violences et radicalités militantes en France depuis 1986*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, p. 27-54.

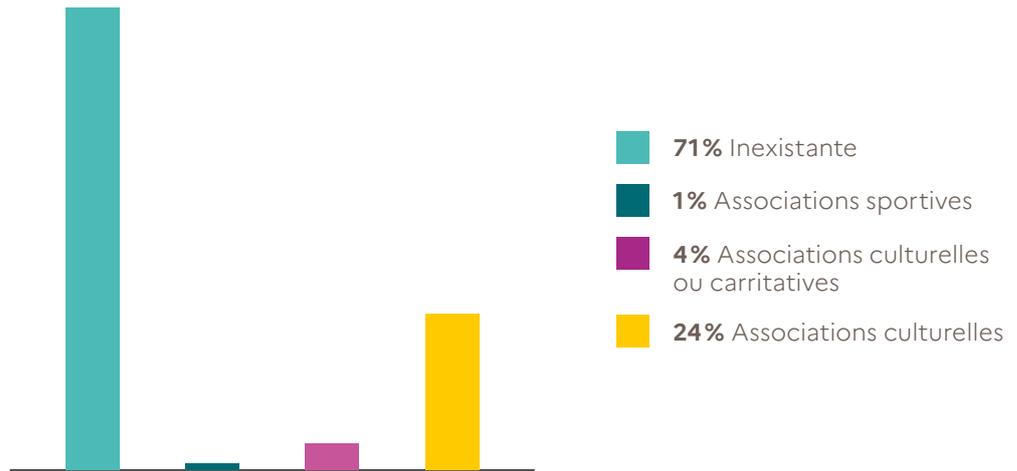
131. Pour un aperçu socio-historique de la part prise par les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le djihadisme, voir : Marc Hecker, « Web social et djihadisme : du diagnostic aux remèdes », *Focus stratégique*, n° 57, 2015.

132. Entretien, 03 décembre 2021.

Il apparaît ici clairement que la socialisation virtuelle, qui renvoie à la présence sur les réseaux sociaux ou à la consultation solitaire sur Internet de vidéos à caractère djihadiste, apparaît comme majeure dans les processus de socialisation, puisque 70% des personnes de l'échantillon déclarent que cette consultation virtuelle a eu un effet sur leur socialisation au djihad. Il s'agit là du mode dominant d'entrée dans l'activisme violent, qui constitue assurément la principale particularité de cet activisme, la distinguant non seulement d'autres groupes violents mais même des djihadistes engagés dans les années 2000 (où la mouvance al-Qaïda domine), nettement moins soumis à cette forme de « déterminisme technologique¹³¹ ». Un officier confirme ce constat : « De plus en plus, le point commun de tous les TIS c'est l'importance qu'ont eu les réseaux sociaux et Internet. L'importance des images des violences subies par les sunnites sur zone. Et des bandes sonores à l'arrière des vidéos ainsi que des phrases, les hadiths, qui comptent beaucoup pour eux¹³² ».

Le graphique de la page suivante permet d'offrir un regard comparé sur les différentes voies de socialisation au djihad et laisse clairement apparaître l'importance quantitative du mode de socialisation virtuelle, devant engager une vraie réflexion sur les usages et les accès aux discours, vidéos et images prosélytes **Taux de renseignement : 91%** :

Socialisation institutionnelle à la radicalité

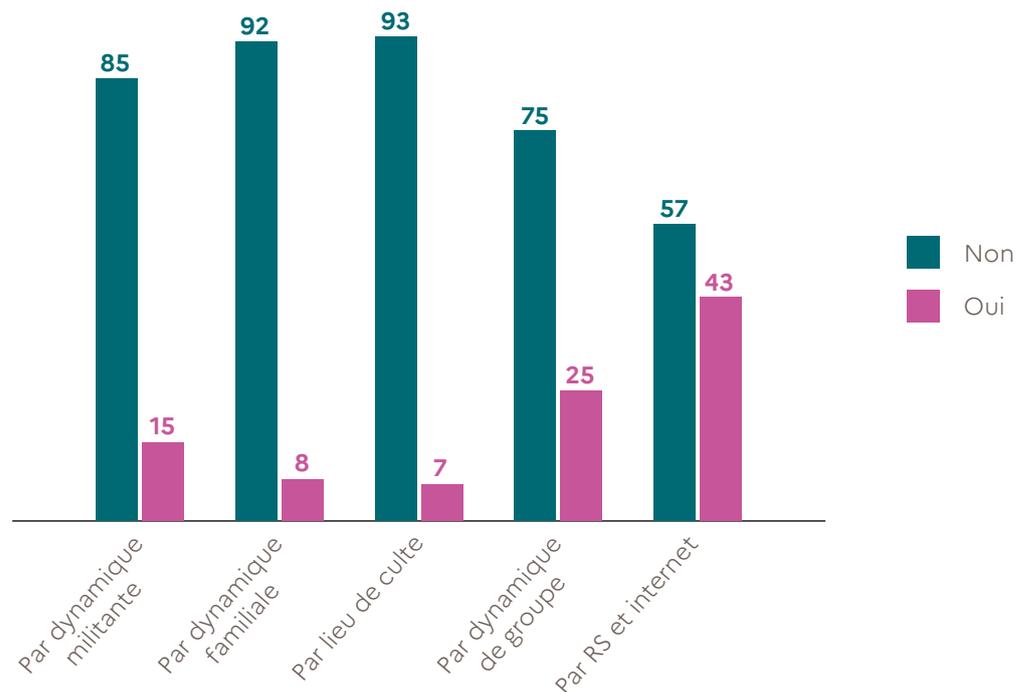


Le dernier mode de socialisation au djihadisme est de type institutionnel, lorsque les acteurs indiquent que leur entrée en militantisme s'est opérée suite à leur engagement dans une association culturelle ou caritative musulmane, en lien direct avec un engagement sportif, ou évidemment, à travers leurs pratiques et fréquentations culturelles au sein d'une mosquée, notamment au sein d'associations plus ou moins liées aux Frères musulmans ou salafistes. Ce dernier point est nettement repérable pour un quart des personnes de l'échantillon, mais à l'inverse d'une idée reçue faisant des lieux de culte salafistes le principal point d'entrée dans le djihadisme, ce n'est absolument pas dominant. Pour plus de 70% des personnes, la socialisation institutionnelle peut être considérée comme nulle.



L'analyse des modes de socialisation au djihad, à la lecture des seules fiches des médiateurs du fait religieux offre les résultats suivants (plusieurs modes peuvent se cumuler pour un même acteur), ce qui confirme partiellement la domination de la socialisation virtuelle et l'importance relative de la socialisation amicale, même si celles-ci apparaissent ici moins marquées :

Mode dominant de socialisation au djihad (en %)



Si on s'intéresse aux notices des médiateurs du fait religieux, on constate que sur 120 situations renseignés (**taux de renseignement : 88%**), l'événement présenté comme fondateur du « basculement » djihadiste a été le suivant :

Événement de basculement	%
Aucun	19%
Éléments de propagande	20%
Vidéos violence	15%
Rencontres	22%
Évènement personnel	15%
Événements liés à l'actualité djihadiste	9%
Total	100%

Plus de 35% des personnes de l'échantillon déclarent avoir été touchées, conscientisées ou influencées par la consultation d'éléments de propagande diffusés par les réseaux djihadistes (scènes de guerre, etc.). S'y ajoutent 9% de personnes se déclarant avoir été touchées, conscientisées ou influencées par un événement lié à l'actualité djihadiste lu et vu sur Internet (par exemple un attentat, notamment la mort jugée « glorieuse » de Mohammed Merah). Enfin, 20% des acteurs ont intégré la nébuleuse djihadiste par le biais d'une rencontre décisive via les nouvelles technologies de l'information et de la communication (spécialement les réseaux sociaux). Seuls 15% des personnes de l'échantillon l'ont été de façon directe et personnalisée, suite à un événement vécu. La socialisation virtuelle continue à effectivement jouer un rôle central dans la familiarisation au djihadisme.

3.2. Isolement social et quête groupale

Taux de renseignement : 96% et 91%

Sur l'ensemble des situations renseignées, le niveau d'isolement social – entendu comme la réalité ou le sentiment de pâtir de liens sociaux pauvres – est le suivant :

Isolement social	%
Pas isolé	59%
Assez isolé	15%
Isolé	18%
Très isolé	8%
Total	100%

La thèse reliant activité terroriste et anomie sociale n'est pas immédiatement confortée puisque près de 60% des individus ne connaissent pas de situation d'isolement social importante et déclarent bénéficier d'un entourage familial ou amical plus ou moins structurant. Seuls 26% des personnes sont en situation d'isolement social prononcé, ce qui constitue un chiffre important, mais non dominant. Le terrorisme demeure une affaire de « meute » plus que de loup solitaire¹³³, comme il l'est dans de multiples groupes activistes.

Il est également intéressant d'essayer de mesurer à travers les déclarations des acteurs et les analyses proposées par les professionnels, le niveau de quête groupale qui était celui de ces personnes dans leur période activiste. On définira la « quête groupale » comme la manifestation d'un individu à vouloir fortement rejoindre un groupe ou une communauté à travers ses actions et ses déclarations :

Quête groupale	%
Pas pertinente	40%
Faible	15%
Assez importante	25%
Forte et revendiquée	20%
Total	100%

Cette dimension, que l'on pourra associer aux facteurs explicatifs du suivisme dans les violences extrêmes¹³⁴, est relativement marquée pour une petite moitié de l'échantillon (45%) et faible ou inexistante pour les 55% restants. Il est donc difficile d'en déduire une ligne explicative dominante des engagements collectifs djihadistes. Cette quête groupale peut se retrouver une fois incarcérée, puisque, selon une surveillante « *de nombreux détenus ont hâte – et nous le disent – d'aller en QI ou en QPR plutôt qu'en détention ordinaire, car ils seront "entre frères" et ils "pourront augmenter leurs connaissances"*¹³⁵ ».

3.3. Propagande et chocs moraux

Taux de renseignement : 90%

Il est apparu nécessaire de prendre en compte la possible confrontation de ces acteurs à des « chocs moraux », qui peuvent avoir comme effet d'accélérer le processus de radicalisation indépendamment de tout attachement à des structures de lutte. On définira la notion de choc moral comme « se caractérisant par quatre traits complémentaires : cette expérience sociale résulte d'un événement inattendu ou d'une modification imprévue, plus ou moins brusque, de l'environnement des individus ; elle implique une réaction très vive, viscérale, ressentie presque physiquement



133. Ramon Spaaij, « The Enigma of Lone Wolf Terrorism : an Asssment », *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 33, n°10, 2010, p. 854-870.

134. Christopher Browning, *Des hommes ordinaires*, Paris, les belles lettres, 1992 ; Christian Ingrao, *Les chasseurs noirs*, Paris, Perrin, 2006. Une des thèses fortes de Christopher Browning, en opposition (ou complément) de la thèse de Stanley Migram sur la soumission à l'autorité dans la participation aux violences extrêmes, est d'insister nettement plus sur les effets de groupe et la volonté d'intégration au collectif qui produit une participation aux crimes de masse avant tout déterminée par une logique de similarité d'attitude et de mimétisme criminel. Ne pas s'isoler du collectif semble être, selon cet auteur, une des explications du passage à l'acte des "hommes ordinaires".

135. Entretien, 3 décembre 2021.

parfois même jusqu'à l'écoeurement, la nausée, le vertige ; elle conduit celui qui y est confronté à jauger et juger la manière dont l'ordre présent du monde semble s'écarter des valeurs auxquelles il adhère ; enfin cette expérience sociale suscite un sentiment d'épouvante, de colère, de nécessité d'une réaction immédiate qui commande un engagement dans l'action et ce en l'absence même des facteurs favorables à l'action collective¹³⁶ ».

Cette notion, que l'on retrouve dans d'autres expériences de lutte armée (la réaction face à la torture dans le cas basque qui commandera nombre d'engagements dans l'ETA ; les effets vertigineux du massacre du Bloody Sunday en Irlande du Nord ; la répression policière violente en Allemagne à l'encontre des résistances étudiantes qui motivera les activistes de la RAF, etc.), est ici assez importante.

Chocs moraux	Nombre	%
Aucun	129	40,5%
Assez important	68	21%
Important	55	17,5%
Très important	67	21%
Total	319	100%

60% des personnes de l'échantillon ont déclaré avoir subi un choc moral de façon plus ou moins intense. S'il est difficile d'établir une comparaison avec d'autres « familles » de lutte armée, ce chiffre demeure important et s'explique par la prégnance des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les processus d'engagement djihadistes et par la sociologie des acteurs concernés¹³⁷. 25% d'entre eux ont déclaré que le visionnage souvent actif de témoignages, d'images ou de vidéos sur Internet, mettant en scène des violences subies par des femmes, enfants ou civils (musulmans) en Syrie ou en Tchétchénie par exemple, avait été un élément fort de leur conscientisation. Pour 22% d'entre eux, le choc s'est déroulé pendant l'enfance, relevant soit d'une expérience intime traumatisante (abandon, violence enfantine, maltraitance) ou d'une jeunesse en zone de guerre (ce qui est le cas des jeunes Tchétchènes ou des Algériens pendant la décennie noire). Enfin, pour 13,5%, le choc relève d'un trauma vécu à l'âge adulte, dont l'expression la plus fréquente peut être l'expérience de la torture dans certains pays ou une rencontre violente avec les institutions policières et militaires.



136. Olivier Fillieule et al. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences po, 2009, p. 101-102.

137. Pénélope Larzillière, « Sentiment d'injustice et engagement. Les expressions militantes de chocs moraux en contexte coercitif ou autoritaire », *Cultures et conflits*, n°110, 2018.

Nature des chocs moraux	Nombre
Pas de chocs moraux	129
Dans l'enfance	69
Virtuels	78
Vécus directement à l'âge adulte	43
Total	319

Alimentant cette hypothèse de l'importance des chocs moraux virtuels ou celle de la socialisation virtuelle à l'engagement djihadiste, plus de la moitié des acteurs (58%) reconnaissent avoir utilisé Internet fréquemment, voire de façon intensive (plus de 4h par jour, tous les jours) pour 25% d'entre eux. Les auto-récits produits par les détenus attestent que ce visionnage se faisait souvent en lien avec l'actualité djihadiste en Syrie ou sur d'autres zones de guerre.

Visionnage d'Internet	%
Nul	23%
Occasionnel	19%
Fréquent	33%
Intensif	25%
Total	100%

3.4. Capital culturel religieux et djihadiste

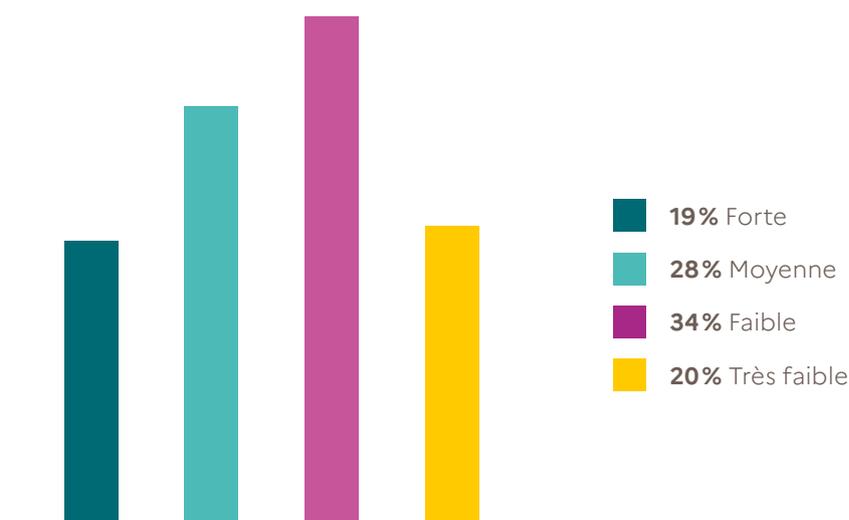
S'engager dans le djihadisme présente des coûts élevés : renoncer à ses proches et à un confort relatif pour partir en zone de guerre, risquer la prison et hypothéquer son avenir, trouver la mort. Ces coûts sont justifiés au nom d'un ensemble d'impératifs religieux et métaphysiques qui imprègnent les discours de revendications de ces acteurs¹³⁸. Pour les tenants de l'approche culturaliste de la radicalisation, cet apprentissage de la cause, par le prisme de référents salafistes puis djihadistes, serait la clé explicative essentielle de ces engagements. Si tel est bien le cas, cela impliquerait notamment que ces acteurs disposent en moyenne d'une connaissance relativement solide des sources scripturaires (Coran, hadiths), et des sciences islamiques éventuellement, regroupées ici sous l'item « connaissances religieuses ». Les résultats obtenus suite à l'analyse des rapports d'évaluation font a contrario état de connaissances religieuses globalement lacunaires (**taux de renseignement : 92%**) :



138. Xavier Crettiez et Bilel Ainine, *Soldats de Dieu*, Paris, Éd. de l'Aube, 2016.

Niveau de connaissances « scientifiques »	%
Très faible	20%
Faible	34%
Assez importante	28%
Forte	19%
Total	100%

Connaissances scientifiques



Plus de la moitié des personnes de l'échantillon ont un niveau de connaissances "scientifiques" (i.e., ici, religieuses) assez médiocre, puisque 54% d'entre elles ont une connaissance faible ou très faible. Seule une petite minorité d'acteurs se prévaut d'une culture religieuse moyenne (28%), et moins de 20% d'une culture religieuse forte. Les fiches rédigées par les médiateurs du fait religieux, qui se concentrent sur l'aspect idéologique des personnes dont ils évaluent la radicalisation (134 fiches analysées), confortent et affinent ce constat. En ce qui concerne les connaissances religieuses (**taux de renseignement : 95%**), le tableau reste peu ou prou identique :

Niveau de connaissances religieuses	%
Inexistant	5%
Faible	42%
Moyen	30%
Fort	16%
Très fort	7%
Total	100%

Ce tableau confirme, et même renforce, l'impression donnée par l'analyse générale des résultats, puisque 47% des individus ont une connaissance faible ou inexistante de l'islam (sources scripturaires et sciences islamiques) et seuls 23% peuvent être considérés comme en ayant une connaissance forte ou très forte*. S'agissant d'acteurs marquant une appétence relative pour le salafisme, on pourrait être tenté de penser que leur culture religieuse se concentre sur les auteurs de référence du salafisme. Or, à cet égard (**taux de renseignement : 96%**), 56% des acteurs semblent n'utiliser ni ne connaître aucune des références de la littérature salafite (contre 44% qui y font référence). Enfin, aux questions cherchant à mesurer le niveau de connaissances relatives aux notions centrales de l'islam (les cinq piliers, etc.), les résultats confirment un niveau plutôt faible, puisque 55% des interrogés n'ont aucune ou une très faible connaissance, alors que seuls 28% semblent avoir des capacités à expliciter les notions fondamentales de leur religion. Il existe donc un décalage entre une référence relativement présente mais surtout visible à une religiosité fondamentaliste et la pauvreté de la culture religieuse à laquelle elle est adossée. Ce paradoxe éclaire sous un autre jour la querelle intellectuelle résumée dans les formules « islamisation de la radicalité » (Olivier Roy) vs « radicalisation de l'islam » (Gilles Kepel).

La détention – et le temps qu'elle accorde – reste cependant un moment propice à la poursuite ou à la constitution d'une culture religieuse, ainsi que le révèlent les fiches des médiateurs du fait religieux, s'intéressant à la consultation littéraire en prison :

Types de références littéraires	%
Aucune	20%
Références religieuses uniquement	47%
Références académiques uniquement	1%
Références croisées	19%
Uniquement le Coran	13%
Total	100%

Dans 60% des situations renseignées par les médiateurs, les personnes détenues ont des références exclusivement religieuses (dont 13% ne lisent que le Coran), tandis que 20% d'entre elles n'en ont aucune. La part des lectures non confessionnelles sur l'islam et les pays musulmans (souvent académiques par des islamologues, politologues ou essayistes) concerne 20% de ces personnes. Les personnes incarcérées pour faits de terrorisme à référentiel djihadiste manifestent donc, durant leur détention, une appétence marquée pour un savoir religieux livresque, lequel est parfois assorti de lectures en lien avec les pays musulmans, souvent des ouvrages de géopolitique. Il n'est d'ailleurs pas certain que cette littérature soit toujours intellectuellement bien intégrée, au regard de la faiblesse des connaissances religieuses d'une part majoritaire des détenus. De façon plus surprenante,



* Le fait que les chiffres soient ici plus prononcés encore provient du statut des acteurs qui les recueillent. Les médiateurs du fait religieux sont des experts sur les questions théologiques islamiques et en conséquence ont probablement des attentes plus élevées que les autres acteurs de l'observation en QER.

un officier déclarait que « beaucoup de TIS veulent rencontrer des aumôniers catholiques, protestants, musulmans et même des témoins de Jéhovah. Ils cherchent à mieux connaître les messages religieux et sont pour beaucoup dans une quête spirituelle forte¹³⁹ ».

En ce qui concerne les connaissances d'ordre géopolitique (**taux de renseignement : 90%**), il apparaît clairement que les personnes incarcérées pour faits de terrorisme à référentiel djihadiste, en moyenne pourvues d'un faible capital scolaire, sont également massivement dépourvues de connaissances de l'environnement géopolitique au sein duquel se déploie pourtant leur activisme :

Connaissances géopolitiques	%
Très faible	29%
Faible	36%
Assez importante	24%
Forte	10%
Total	100%

Seuls 10% des personnes de l'échantillon témoignent de connaissances importantes, alors que 65% des situations renseignées sont celles de détenus ayant peu ou pas de connaissances géopolitiques sur la zone moyenne-orientale, notamment le conflit syrien ou les rivalités au sein des courants de l'islam politique révolutionnaire.

3.5. Rapports aux organisations djihadistes

Pour autant, à l'instar de toutes les vagues de violence à référentiel djihadiste en France¹⁴⁰, ces engagements demeurent intimement liés à la conjoncture internationale, et plus spécifiquement aux organisations actives dans la zone moyenne-orientale. Les fiches des médiateurs du fait religieux renseignent les liens que les personnes déclarent avoir entretenu ou entretenir encore avec des organisations djihadistes. Cette information demeure mal renseignée (**taux de renseignement : 65%**), et les résultats suivants ne peuvent donc être considérés que comme des indicateurs :

Organisation d'affiliation	%
Aucune	25%
EI	48%
Al-Qaïda	6%
Autres	21%
Total	100%



139. Entretien, 3 décembre 2021.

140. Bilel Ainine, Loïc Le Pape et Romain Sèze, « Les violences religieuses : opposition, réaction et terrorisation », Isabelle Sommier (dir.), *Violences et radicalités militantes en France depuis 1986*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, p.85-108.



141. Romain Sèze, *L'activisme jihadiste des femmes en France : Genre, actorité politique et violence, Rapport d'étape pour la Mission de lutte contre la radicalisation violente, non publié (diffusion restreinte), juillet 2021, 79p.*

142. *Jabhat al-Nosra (Jabhat al-nusrah li-'ahl al-shām, Front pour la victoire des gens du Cham), devenu Front Fatah al-Cham ou Jabhat Fatah al-Sham, al-Qaïda en Syrie ou al-Qaïda au Levant, puis la Hayat Tahrir al-Cham : Groupe djihadiste fondé en 2012 et dirigé par Abou Mohammed al-Joulani (1984-). Il est composé d'anciens membres d'al-Qaïda en Irak qui refusent la fusion avec l'État islamique (EI) en 2013 pour prêter allégeance à al-Qaïda, avec laquelle ils rompent en 2016, pour fusionner avec d'autres groupes en 2017 et former la Hayat Tahrir al-Cham. Ces groupes étaient principalement actifs dans le Nord-Ouest de la Syrie, où ils se donnaient pour objectif de faire tomber le régime de Bachar al-Assad. À cette fin, et bien que composés en grande partie de Syriens, ils ont recruté dès 2012 plusieurs centaines de combattants étrangers dont des Français.*

143. *Le groupe Forsane Alizza (Forsān `alizza), en français « Les cavaliers de la fierté », est créé en août 2010 à Nantes par Mohammed Achamlane, et il compte vingt-six membres (sur l'arrêté actant la dissolution du groupe). Le collectif militant a entrepris une série d'actions depuis 2010 (manifestations contre l'État d'Israël, le pasteur américain Terry Jones qui projetait un autodafé du Coran, la loi d'interdiction du voile intégral, les groupes identitaires antimusulmans, etc.) marquées par divers débordements et faits de violence. Leur mobilisation pour les « causes musulmanes » s'inscrivait dans une idéologie complotiste, antisémitisme, ils prônaient l'instauration d'un califat et l'application de la charia, ils légitimaient et encourageaient le recours à la violence. Ses membres font l'objet de diverses incriminations et condamnations en lien avec l'islam radical. Le groupe a été dissout le 1er mars 2012 à la demande du ministre de l'Intérieur Claude Guéant.*

25% des personnes déclarent n'avoir entretenu de liens avec aucune organisation djihadiste. Quand bien même des engagements s'individualisent et s'autonomisent d'organisations qui elles-mêmes n'aspirent parfois qu'à être inspiratrices, ce chiffre étonne. À titre de comparaison, l'ensemble, ou sa quasi-intégralité, des femmes écrouées pour faits de terrorisme à référentiel djihadiste ont entretenu des relations objectivables, même si elles sont lâches et mouvantes, avec des organisations terroristes¹⁴¹. Il est donc probable que ce résultat soit induit par plusieurs biais : les rapports d'évaluation reposent sur les déclarations des personnes détenues qui peuvent être tentées de ne pas s'incriminer davantage en verbalisant leur lien avec une organisation classée comme terroriste, d'autant plus lorsqu'elles sont prévenues (en attente de procès), ce qui est le cas de 62% des personnes de l'échantillon. En outre, le caractère évolutif des allégeances (entre groupes dans la région syro-irakienne et entre chacune de ces personnes et ces groupes) peut compliquer leur identification, même par des professionnels particulièrement compétents comme les médiateurs du fait religieux.

Cela étant, lorsque les personnes détenues verbalisent leurs liens avec des organisations djihadistes, ceux-ci sont principalement répartis entre deux organisations – al-Qaïda et l'État islamique – et à des niveaux très inégaux, respectivement 6% et 48%, tributaires de l'état de l'offre. Jusqu'au milieu des années 2010, al-Qaïda constituait la principale offre en matière de djihadisme : tous les engagements antérieurs à la guerre dans la région syro-irakienne étaient donc liés à cette organisation et ont parfois continué à s'y identifier, et une petite minorité de personnes l'ont rejointe (le groupe Front al-Nosra¹⁴² le plus souvent), parfois par l'intermédiaire de personnes-ressources comme Omar Diaby dont l'activisme a suscité de nombreuses vocations. Passé cela, près de la moitié des personnes dont les liens avec les organisations djihadistes sont établis s'affilient à l'État islamique, que ce soit pour des activités de soutien (moral, logistique, financier), pour des projets d'attentats, ou en rejoignant ses rangs dans la région syro-irakienne – soit huit fois le nombre de personnes affiliées à al-Qaïda ; soit parce qu'initialement liées à al-Qaïda, elles ont fini par se rapprocher de l'État islamique ; soit parce que c'est au contact de membres de cette organisation que s'est construit leur activisme. La supplantation d'al-Qaïda par l'État islamique tient à une série de facteurs : la conjoncture internationale qui a permis à l'EI de s'installer durablement et sa stratégie qui lui a permis de conquérir de vastes pans de territoires, le développement proto-étatique de l'organisation qui lui permet de promettre une place dans un projet de société, les rétributions matérielles et symboliques associées à cette allégeance, son investissement inédit dans la propagande et la densité des relais qu'elle a tissés en France.

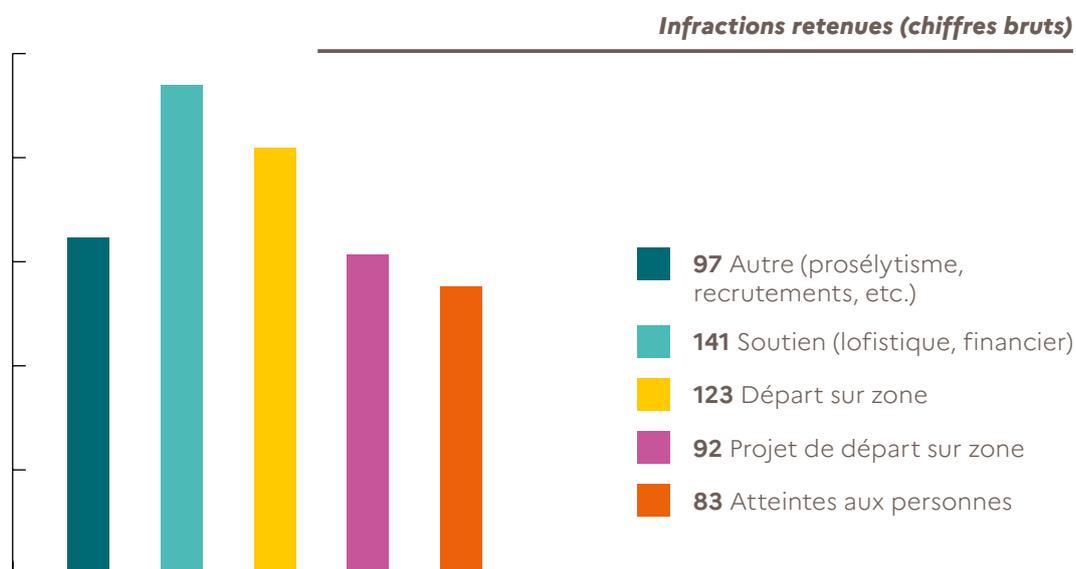
Enfin, la catégorie « autres » désigne soit le Groupe islamique armé pour quelques personnes incarcérées de longue date d'origine algérienne, soit Forsane Alizza¹⁴³ dans une minorité de situations dans la mesure où ce collectif a conservé une présence marginale

dans l'espace militant français et international ; ou encore à la pluralité de groupes actifs dans la région syro-irakienne dont il est compliqué de déterminer les liens avec de plus grandes organisations.

La diversité et le caractère évolutif des liens des personnes détenues avec les organisations djihadistes est le revers d'un phénomène d'individualisation et d'autonomisation des engagements, observé sur une multiplicité de terrains, i.e. d'un activisme mu par une cause (le djihad) plus que par un agenda ; tandis que la distribution très inégale de ces liens reflète le poids de l'état de l'offre sur les canaux militants empruntés par ces engagements. Cette appétence pour la cause plutôt que pour l'organisation questionne bien évidemment le devenir de ces engagements au regard des évolutions de la conjoncture internationale.

3.6. Infractions et modalités de l'activisme

Le graphique suivant restitue les infractions pour lesquelles sont poursuivies les personnes de l'échantillon (**taux de renseignement : 99%**). Il est à noter que ces personnes font parfois l'objet de poursuites pour plusieurs infractions. Cela est le signe d'un activisme nourri qui ne se réduit pas à un fait « accidentel » :



Ce graphique indique clairement que la quasi-totalité des personnes de l'échantillon sont poursuivies pour une association de malfaiteurs terroristes (AMT). Cette infraction renvoie à des faits de natures et degrés de gravité distincte (qui lui vaut parfois le surnom péjoratif d'« infraction fourre-tout »). Ainsi, les atteintes aux personnes ne concernent que 83 individus (sur 353) alors que la majorité des détenus de l'échantillon sont poursuivies pour des départs sur zone ou des projets de départ sur zone, pénalisés depuis novembre 2014 (215 individus). Une partie importante des

infractions constatées concerne le soutien logistique aux acteurs terroristes sur zone ou en France (141 individus), allant de l'aide active à la réalisation d'un attentat au don financier mineur ayant pu servir à soutenir un départ au Levant ou un projet d'attentat. Enfin, près de 97 personnes sont poursuivies pour d'autres motifs, principalement des actions de prosélytisme et d'apologie d'actes terroristes. Ce tableau dresse un portrait pluriel des profils terroristes avec des niveaux de dangerosité très différents, basés en grande partie sur les d'infractions reprochées¹⁴⁴.

En ce qui concerne les cibles identifiées des acteurs djihadistes (**taux de renseignement : 99%**), les résultats sont là encore diversifiés :

Cible identifiée	%
Acteurs religieux	0,9%
Civils	28,2%
Forces de l'ordre public	13,4%
Inconnue	57,3%
Personnalités	0,3%
Total	100%



144. Ce constat marque la différence essentielle entre l'échantillon sur lequel repose l'analyse d'Olivier Roy (*Le djihad et la mort, Paris, Seuil, 2016*) et celui constitué ici. Les personnes incarcérées pour des faits de terrorisme à référentiel djihadiste, dont on peut considérer qu'elles sont « radicalisées » et effectivement violentes ne se réduisent pas celles ayant réussi à mener à terme un projet d'attentat. Si l'essentiel de son analyse de la rupture générationnelle se vérifie particulièrement bien au regard des données recueillies ici, le « nihilisme » n'est en revanche pas une finalité à tous ces engagements.

145. Xavier Crettiez et Nathalie Duclos, *Violences politiques, Paris, Armand Colin, 2021, p. 82.*

146. Danièle Hervieu-Léger, *Catholicisme, la fin d'un monde, Paris, Bayard, 2003.*

147. Bilel Ainine, Loïc Le Pape et Romain Sèze, « Les violences religieuses : opposition, réaction et terrorisation », Isabelle Sommier (dir.), *Violences et radicalités militantes en France depuis 1986, Paris, Presses de Sciences Po, 2021, p.85-108.*

Dans une majorité de situations (57%) la nature de la cible n'est pas déterminée : soit que celle-ci n'ait pas été définie, avouée ou, qu'en l'état du dossier, elle n'existe pas encore (dans le cas des projets de départ, par exemple). 28% sont des civils non ciblés. S'y ajoutent 1,2% de civils préalablement sélectionnés en raison de ce qu'ils incarnent, à l'image de personnalités religieuses. Enfin, à peine plus de 13% des cibles identifiées sont des forces de l'ordre, des militaires en France ou déployés dans la région syro-irakienne.

Ainsi, lorsque les infractions concernent des atteintes aux personnes, elles ne relèvent pas majoritairement de l'assassinat politique, mais d'une entreprise de terrorisation, par l'exercice d'une « violence totale », entendue comme « une pratique qui se définirait avant tout par l'usage d'une violence indiscriminée, opérant une distinction intentionnelle entre sa cible et ses victimes »¹⁴⁵. La dimension d'effroi, directement en lien avec l'usage d'une violence non ciblée, participe évidemment à cette définition du terrorisme. Cette violence se distingue très nettement des violences militantes à référentiel catholique et juif, qui sont en règle générale des « violences de réaction », sur le terrain culturel pour les premiers (réaction à l'« exculturation¹⁴⁶ », i.e. à une sécularisation qui se présente comme une perte de capacité d'imposition normative dans la culture profane qu'il a historiquement contribué à créer), sur le terrain politique pour les seconds (réponses immédiates et récurrentes à un ensemble de faits préjudiciables à la cause à laquelle s'identifient leurs auteurs)¹⁴⁷.

3.7. Comportements en détention

Les personnes dûment engagées pour la défense de la cause djihadiste sont acquises à une vision dichotomique du monde (eux / nous), victimaire (oppression des musulmans dans le monde) et souvent complotiste, résolues à une violence pensée comme nécessaire et dont l'issue est la mort ici-bas (eschatologie, millénarisme). L'administration pénitentiaire incarne l'autorité non reconnue d'un État considéré comme ennemi, et avec laquelle il y a tout lieu de penser qu'elles ne soient pas coopérantes. Des faits divers telles les tentatives d'homicide réalisées par Mickaël Chiolo et sa compagne en mars 2019 alimentent objectivement cette vision. Il faudrait donc s'attendre à ce que le comportement des personnes de l'échantillon en détention donne lieu à des incidents de gravités diverses d'une part, et qu'ils soient peu coopérants avec les professionnels.

Or, il n'en est rien. Les manquements au règlement en détention donnent lieu à des notes, dits « comptes-rendus d'incidents » (CRI), recensés dans les rapports d'évaluation produits à l'issue d'une affectation en QER. Le tableau ci-dessous restitue les incidents signalés en détention du fait des personnes de l'échantillon (**taux de renseignement : 99%**) :

Problèmes de comportement en détention	%
Aucun incident signalé	61%
Incident téléphone ou règlement	19%
Incident avec personnel AP	11%
Comportement violent	9%
Total	100%

La grande majorité des personnes concernées (61%) ne posent pas de problèmes particuliers à l'administration pénitentiaire et 19% ont été signalées pour des incidents, le plus souvent sans gravité, mais contraires au règlement. Seules 20% ont été signalées pour avoir un comportement agressif ou violent vis-à-vis du personnel pénitentiaire. De l'avis des surveillants et intervenants en QER, les personnes détenues qu'ils encadrent sont majoritairement calmes et relativement coopérantes.

En ce qui concerne le consentement à l'évaluation au sein des QER, seules 6% s'y sont opposées (aboutissant à une notice d'évaluation très sommaire et le plus souvent sans intérêt), 10% ont montré des vraies hésitations en acceptant tardivement ou en étant très peu coopératifs, tandis que 84% l'ont immédiatement acceptée. Globalement, les personnes de l'échantillon se prêtent sans difficulté à l'exercice évaluatif en QER. Ce constat a priori étonnant s'explique par une série de facteurs : la banalisation de cette expérience dans le parcours carcéral, les procédures mises

en œuvre pour justifier individuellement cette orientation qui ont évolué (incluant la possibilité d'un contradictoire), le savoir-faire des professionnels de l'administration pénitentiaire, et évidemment l'intérêt des personnes détenues qui y voient certainement une opportunité de lever les doutes quant à leur désengagement, singulièrement lorsqu'elles sont prévenues.

Ces éléments peuvent étonner. Il est fort probable que cette vision soit renforcée par un biais de sélection des personnes affectées en QER (les personnes les plus dangereuses sont placées à l'isolement) sans pour autant qu'elle ne puisse s'y résumer. Le volume des rapports d'évaluation en QER rapporté à la population totale des personnes écrouées pour des faits de terrorisme à référentiel djihadiste l'atteste. Les professionnels entendus sont aussi unanimes sur ce point : au quotidien, les personnes pour des faits de terrorisme à référentiel djihadiste ne sont pas celles qui posent le plus de difficulté en matière de gestion de détention, et elles se montrent en outre plutôt coopératives. Ce constat est souligné pour tous les acteurs politiques violents, dont l'attitude peut être extrêmement revendicative et procédurière mais rarement agressive à l'encontre du personnel : « *Dans les années 1990 et 2000, nous avons beaucoup appris en termes de gestion de la radicalisation avec les Basques de l'ETA dont près d'une cinquantaine ont fréquenté de façon simultanée les prisons françaises¹⁴⁸ et ont longtemps été majoritaires parmi les détenus "politiques" en prison. Ils sont très exigeants sur leurs droits et très sourcilieux d'être respectés... pas facile à gérer mais par contre rarement agressifs envers notre personnel¹⁴⁹* ». En revanche, plusieurs de ces professionnels ont souligné que la situation était différente pour les personnes écrouées pour des faits de droit commun et suivies au motif de la radicalisation : les comptes-rendus d'incidents seraient plus fréquents (population moins disciplinée et plus violente) et elles accepteraient plus difficilement leur affectation en QER (étant présentes pour des faits de droit commun, elles peuvent s'opposer à toute association préjudiciable avec le terrorisme et donc être réticentes à un suivi à ce titre). Une CPIP déclare à ce propos : « *Je n'ai jamais eu le moindre problème dans le cadre des entretiens avec des TIS. Et être une femme n'a jamais été une difficulté. Il y a un vrai respect des CPIP car ils nous connaissent. Je dois avoir un ou deux refus ou hésitations par session mais c'est surtout du côté des DCSR et très rarement des TIS qui trouvent un intérêt – parfois stratégique – à répondre favorablement aux évaluations¹⁵⁰* ».



148. Plus de 600 Basques ont été incarcérés en Espagne au même moment, posant au gouvernement un vrai questionnement de gestion des masses politisées en détention.

149. Entretien, 13 janvier 2022.

150. Entretien, 03 décembre 2021.

Si ces constats relatifs aux personnes détenues dites DCSR s'expliquent, la tendance plus disciplinée et coopérative des personnes détenues dites « TIS », sachant qu'elles partagent a priori une idéologie de rupture révolutionnaire (il n'existe pas de théorie du respect du pouvoir de fait dans le djihadisme), pose question : serait-elle le signe de procès de désengagement souvent effectifs et à articuler au faible taux de récidive ? De stratégies, individuelles ou collectives, de dissimulation efficaces ? De ces deux facteurs ? Comment articuler ce constat aux tentatives

d'assassinat ayant visé des surveillants en détention ? Résoudre ce paradoxe et répondre à ces questions plus largement reviendrait à identifier précisément les effets de la détention sur l'engagement : un enjeu central de politique pénitentiaire, que les rapports d'évaluation ne permettent que d'effleurer.

Typologie des personnes incarcérées pour faits de terrorisme à référentiel djihadiste

La base de données constituée à partir des rapports d'évaluation produits en QER et de ceux rédigés par les médiateurs du fait religieux dessine un portrait sociologique de la population des personnes incarcérées pour faits de terrorisme à référentiel djihadiste. Ce portrait renforce l'assise empirique des recherches sur le djihadisme français, en leur fournissant des repères et éléments de cadrage invitant à en reconsidérer certaines hypothèses :

- À cette échelle macrosociologique, les théories de la rupture générationnelle conservent toute leur force, ainsi que l'indique l'âge moyen (28 ans) des personnes considérées (l'engagement correspond peu ou prou à une période d'autonomisation de la sphère familiale) ; l'importance des taux de conversion (25%) et potentiellement de reconversion chez les personnes issues de familles de référence musulmane ; le contournement relatif des instances traditionnelles (familles et mosquées) de socialisation à l'islam ; la marginalité de la place des familles dans le cheminement vers le djihadisme (très importante pour 24% des personnes).
- Le présence du salafisme dans ces parcours de radicalisation explique que les tenants de la « radicalisation de l'islam » et ceux de l'« islamisation de la radicalité » peuvent y trouver des arguments : le référent salafiste est en effet relativement prégnant (43% de personnes déclarent avoir eu une pratique assidue, ce qui est possiblement surestimé sans que cela ne signifie qu'ils s'identifient au salafisme ; seuls 15% de ces personnes cumulent plusieurs types de signes ostensibles de piété), surtout visible, mais il est associé à une absence de culture religieuse qui domine très largement l'échantillon. Cette « ignorance » vaut aussi pour la majorité des personnes entretenant un rapport de type fondamentaliste à l'islam, aux pratiques certes visibles, mais dont les croyances se rapportent souvent à une logorrhée superficielle (connaissance sommaire de notions de base telles *hijra*, *tāghūt*, terre d'islam/ de mécréance, alliance et désaveu, *takfīr*, groupe sauvé, etc.), ainsi que l'établissent les rapports des médiateurs du fait religieux. Cela est cohérent avec le fait que la socialisation à l'islam des personnes de l'échantillon passe rarement par le prisme des institutions, et notamment de mosquées identifiées comme fondamentalistes (seules

24% des personnes sont initiées au djihadisme via des mosquées, ce qui n'implique pas en outre qu'elles soient toutes salafistes) mais bien plus largement par les réseaux sociaux et Internet.

- La domination politique, présentée dans la littérature spécialisée sous différents jours (histoire coloniale, post-colonialisme, culture politique offensive sur le terrain de la laïcité notamment, etc.) ne semble pas jouer de rôle premier en tant que moteur de l'engagement (sentiments de discrimination forts verbalisés à hauteur de 25% ; absence de passé militant). Cependant, les conditions objectives d'existence globalement dégradées chez les personnes de l'échantillon, parfois associées à des sentiments d'échecs personnels (très fréquents selon une psychologue entendue) ou de discrimination constituent un terreau propice à ce que cette rhétorique des militants djihadistes ait des effets réels (« votre échec personnel est dû à un système discriminatoire »).
- L'importance de certains déterminismes lourds souvent avancés pour saisir les logiques d'engagement djihadiste méritent d'être relativisés à l'image de la structure mentale pathologique des acteurs (faiblement probante), de leur passé délinquant affirmé (peu probant également), de leur ancrage dans des familles déstructurées et dysfonctionnelles (nullement confirmé ici), de leurs origines massivement étrangères ou issus des flux de migrants (quand plus de 80% sont français et 86% européens) ou de leur isolement social et état anémique, nullement démontré avec près de 60% des acteurs se déclarant socialement bien insérés.

Autrement dit, toutes ces thèses qui clivent le débat public peuvent en partie trouver à être illustrées par une population recouvrant des conditions d'existence et des parcours diversifiés, sans qu'aucune d'entre elles ne suffise à résumer cette diversité. Cela est sans doute redevable à la forme de cet activisme : non pas le « terrorisme stratégique » conceptualisé par Peter Neumann et Michael Smith, c'est-à-dire d'un « terrorisme des élites rebelles » (à l'image des intellectuels frustrés décrits par Raymond Aron, usant de la violence terroriste pour renverser un vieux monde qui ne leur offre guère de place), éduquées et à la poursuite d'un projet révolutionnaire ; mais plutôt un terrorisme qui émerge des contextes de guerre civile où est mobilisée une pluralité d'acteurs contre une menace existentielle¹⁵¹ et qui complique la différenciation entre « loups solitaires » vulnérables, jeunes en quête d'aventure, délinquants à la recherche d'une rédemption, idéologues convaincus, militants chevronnés, etc.



151. Peter R. Neumann et M. L. R. Smith, *The Strategy of Terrorism: How It Works and Why It Fails*, Routledge, 2018.

La vigueur de ces débats est en partie permise par la diversité des profils des personnes engagées. À défaut de la restituer – l'approche quantitative invitant au contraire à insister sur des caractéristiques communes – il demeurerait important de conclure en organisant un peu cette diversité. Ainsi, en mêlant des éléments issus du traitement quantitatif de la base de données à une appré-

ciation plus qualitative forgée à la lecture de près de 500 rapports ainsi que d'une dizaine d'entretiens avec des professionnels de l'administration pénitentiaire, ressortent un ensemble de traits caractéristiques. La réalité de ces traits n'est qu'idéale-typique et ils se recouvrent de facto, mais la plupart des situations individuelles est dominée par l'un d'eux. Ils se répartissent comme suivant :

Répartition des figures de djihadistes						
Le prosélyte	Le désaffilié	L'escapiste	Le délinquant	Le viriliste	L'indigné	Le labellisé
70	76	67	39	41	44	30
19%	21%	18%	11%	11%	12%	8%

Sept catégories se détachent à la lecture des dossiers, mais qui peuvent également s'appuyer sur des éléments objectifs mis en avant dans le tableau ci-dessous. Ce dernier reprend quelques-unes des variables centrales de la base de données croisées avec les catégories établies. Ce sont à la fois la prégnance de ces variables par catégorie comme leur minoration qui font sens et permettent d'établir des portraits, qui peuvent se cumuler pour un même individu.

%	Pratique religieuse ++	Pratique religieuse -	Connaissances religieuses ++	Connaissances geopo +	Socialisation militante+	Socialisation amicale +	Socialisation familiale +	Socialisation internet +
Pr	73	3	84	54	28	27	18,5	54
Des	36	35	18	13	15	18	16	58
E	38	29	42	25,5	11	35	22,5	71
Del	23,5	39	34	18	13	15	5	36
V	42,5	25	54	41	17	31	27	68
I	53,5	16	50	27	25	34	22,5	66
L	24	45	13	20	10	20	24	23

Faiblesses psy	Antécédents psychiatrie	Addictions	Quête groupale	Isolement social	Absence vie affective
6	1,5	15	37	4	14
44	25	31	55	19	34
12	9	33	58	6	25,5
8	5	48	48	5	25
10	5	32	57	9	22
18	7	18	63	7	18
7	6,5	33	20	0	16,5

Lecture : 73% des prosélytes ont une pratique religieuse forte et intense / 24% des labélisés ont une pratique religieuse forte et intense

Pr : Prosélytes ; **Des :** Désaffiliés ; **E :** Escapistes ; **Del :** Délinquants ; **V :** Virilistes ; **I :** Indignés ; **L :** Labélisés

Il s'agit de l'élément le plus prégnant pour caractériser la catégorie

Il s'agit à l'inverse de l'élément le moins prégnant pour caractériser la catégorie

%	Sport de combat	Sans profession	Mineur délinquant	Passé criminel	Rapport fusionnel mère	Sans enfants	Célibataire	< Au bac
Pr	27	14	23	37	21,5	39	24	47
Des	21	46	35	48	26	70	48	80
E	29	27	2	28	37	61	37	69
Del	23	41	87	95	25	66	43	92
V	22	34	31	39	70	61	44	58
I	48	18	16	27	25	34	22	63
L	10	26	20	43	16	43	36,5	53

	Voyage initiatique Islam	Séjour guerrier	Issu de familles précaires	Issu de familles instables	Niveau de vie --	Chocs moraux +
	73	46	11	8,5	31,5	38
	43	26	31	35,5	66	41
	57	37	16	22,5	61,5	51,5
	41	23	31	41	54	24
	51	29	12,5	27	65,5	37
	84	54	14	23	38	51
	66	10	17	16	30	28

Lecture : 73% des prosélytes ont une pratique religieuse forte et intense / 24% des labélisés ont une pratique religieuse forte et intense

Pr : Prosélytes ; **Des :** Désaffiliés ; **E :** Escapistes ; **Del :** Délinquants ; **V :** Virilistes ; **I :** Indignés ; **L :** Labélisés

Il s'agit de l'élément le plus prégnant pour caractériser la catégorie

Il s'agit à l'inverse de l'élément le moins prégnant pour caractériser la catégorie

%	Choix moraux virtuels	Visionnage Internet intense	Sentiment de stigmatisation	IT ISL (soutien logistique)	IT PD (projet de départ)	IT AP (atteinte aux personnes)	Orientation détention classique	Orientation détention QPR	Orientation détention QI
Pr	23,5	25,5	63	36	23	36	37	41	22
Des	17	30	44	31,5	30	25	71,5	21	7,5
E	30	30	45	40	42	24	72,5	26	1,5
Del	10,4	7,5	43,5	38,5	2,5	31	69,5	14	16,5
V	18,5	34	53,5	39	34	29	63	29,5	7,5
I	43	25	52	41	32	29,5	76	5,5	18,5
L	0	3	13	80	6,5	16,5	95	5	0

Lecture : 73% des prosélytes ont une pratique religieuse forte et intense / 24% des labélisés ont une pratique religieuse forte et intense

Pr : Prosélytes ; **Des :** Désaffiliés ; **E :** Escapistes ; **Del :** Délinquants ; **V :** Virilistes ; **I :** Indignés ; **L :** Labélisés

Il s'agit de l'élément le plus prégnant pour caractériser la catégorie

Il s'agit à l'inverse de l'élément le moins prégnant pour caractériser la catégorie

4.1. Le prosélyte

Le « prosélyte » (19%) renvoie à l'une des représentations dominantes de l'activiste djihadiste : un individu qui a intériorisé les notions fondamentales du salafisme et du djihadisme établissant une vision dichotomique du monde, hostile à la démocratie et aux valeurs républicaines, convaincu par sa cause, de la nécessité de la diffuser et de se mobiliser pour son succès, partisan d'al-Qaïda, de l'État islamique ou d'autres groupes djihadistes, évoluant dans une bulle cognitive toute entière tournée vers la réalisation de son idéal. Cette figure inquiète évidemment les institutions de sécurité et de justice, ainsi qu'en témoigne la prévalence dans les décisions d'orientations en quartiers de prise en charge de la radicalisation (41% y sont proposés) et en quartiers d'isolement (22%) à l'issue des sessions en QER.

Sans surprise le prosélyte se caractérise par une pratique religieuse intense (73% d'entre eux) mais aussi par des connaissances religieuses nettement plus importantes que les autres catégories (84% des prosélytes ont de solides connaissances religieuses). Ils sont aussi ceux dont la socialisation activiste est le plus fortement d'origine militante (28% d'entre eux) et inversement possèdent le moins de fragilités psychologiques (6% des prosélytes seulement contre 44% des désaffiliés) ou psychiatriques (moins de 2%). Ils semblent faire preuve d'une plus grande stabilité biographique puisque nettement moins enclins à des addictions (15% d'entre eux contre une moyenne de 32% pour les autres catégories). De la même façon, le prosélyte est rarement sans profession (14%), regroupe les individus possédant le plus de diplômes universitaires (seuls 47% n'ont pas le baccalauréat contre une moyenne de 69% pour les autres catégories) et le moins issus de familles précaires et instables (11 et 8,5% d'entre eux). Il s'agit en revanche de la figure enregistrant le plus fort sentiment de stigmatisation en France (63%).

Le fait qu'il soit également le plus concerné par les infractions terroristes pour atteintes aux personnes (36% d'entre eux) achève d'en faire l'une des figures les plus préoccupantes en matière d'ordre public.

4.2. Le désaffilié

L'acteur désaffilié est en quête de sens (21%). Il fait référence aux personnes dont les parcours sont marqués par la volonté de quitter une condition familiale, socio-économique ou le rôle social auxquels ils étaient assignés et qui ne leur convenaient guère. Le parcours est animé par la recherche d'une alternative (le modèle d'organisation promu par l'État islamique par exemple), par la volonté d'instiller un sens à leur existence, une quête de cadres de compréhension ou plus simplement une quête d'ordre dans une vie chaotique.

Ce qui singularise le désaffilié est la prégnance des faiblesses psychologiques (pour 44% d'entre eux) et des troubles psychiatriques (25%). Par comparaison, la moyenne pour les six autres catégories des antécédents psychiatriques est de 6,5%. Non sans lien, on a également ici des personnes souvent très isolées socialement (presque 20% d'entre elles), sans vie affective (pour 34%), célibataires pour la moitié d'entre elles et sans enfant pour une majorité (70%). L'instabilité biographique caractérise cette catégorie puisque 46% d'entre eux étaient sans profession au moment de leur interpellation (66% avaient un niveau de vie jugé très faible) et que 80% d'entre eux ont un diplôme inférieur au baccalauréat et très souvent ne possèdent aucun diplôme. Enfin, ils sont issus pour 31% de familles précaires. Ils font également partie des acteurs disposant des plus pauvres connaissances religieuses (18% en possèdent) et géopolitiques (13% seulement).

Le désaffilié présente un profil opposé au prosélyte, et un niveau de dangerosité bien moindre puisque seulement 7% d'entre eux sont orientés en quartier d'isolement, alors que 71,5% sont destinés à rejoindre la détention ordinaire.

4.3. L'escapiste

La troisième figure (18%) regroupe les acteurs djihadistes dont l'engagement violent répond à une volonté d'échapper à un quotidien souvent terne, dépourvu d'intérêt et inapte à nourrir des projections heureuses. La dimension escapiste – entendue ici comme la volonté de sortir de soi pour embrasser une identité mythifiée* – est ici centrale. L'acteur sort véritablement de lui-même en entrant dans la lutte armée au nom d'impératifs qui le dépassent, pour s'inventer une vie d'activiste et grandir l'estime qu'il a de lui-même. Si cette figure s'apparente à la précédente, elle ne concerne pas des individus esseulés et fragiles, mais plus souvent des acteurs en besoin de fantasmes d'actorité. Les acteurs présentant une appétence pour le virilisme dominant ici. Leur implication dans le djihadisme prend principalement la forme d'un départ ou d'une tentative d'attentat, si leurs projets ne sont pas stoppés plus tôt. Ces acteurs trouvent, dans la violence, une voie de réalisation de leur surmoi tout puissant.

L'escapiste va sans surprise apparaître dominant chez ceux dont la socialisation au djihad passe par les réseaux affinitaires et amicaux (35% des escapistes). On le retrouve également dominant au sein de ceux qui se socialisent au djihad via Internet, porte d'entrée vers une vie fantasmée de guerrier de Dieu. À ce titre, l'importance des chocs moraux et singulièrement des chocs moraux virtuels semble jouer un rôle non négligeable dans sa perception de son environnement. Profil fantasmant le djihad presque plus que le pratiquant, il est celui qui est le moins orienté vers les quartiers d'isolement (1,5%) et dont l'infraction terroriste semble refléter l'ambition la plus velléitaire, puisque 42% d'entre eux sont mis en examen pour une IT relative à un projet de départ sur zone.



* Ce profil renvoie par de nombreux aspects au "surmusulman" tel que décrit par Fethi Benslama dans un ouvrage stimulant : *Un furieux désir de sacrifice. Le surmusulman*, Paris, Seuil, 2016.

4.4. L'indigné

L'indigné (12%) correspond le plus souvent à un individu violemment heurté par la situation de celles et ceux, auxquels il s'identifie, considérés comme « frères » opprimés par les États occidentaux, les « renégats chiites » ou les régimes autocrates arabes. Les images qu'il visionne sur Internet de massacres ou mauvais traitements et les témoignages qu'il enregistre le convainquent de la nécessité d'un engagement, qu'il présente avant tout comme humanitaire, sans que cela n'exclut la prise des armes.

Du point de vue de l'itinéraire biographique, l'indigné est le moins souvent célibataire (seuls 22% d'entre eux) et le plus souvent père de famille. C'est également la figure la plus éloignée d'un passé criminel (seuls 27%) ou de mineur délinquant (16%). Ce qui la caractérise est sa confrontation avec un objet ou enjeu d'indignation morale puisqu'elle partage avec l'escapiste une même tendance à la confrontation avec des chocs moraux (51%), chez elle massivement virtuels (pour 43% des indignés). Mais à la différence de l'escapiste, l'indigné ne semble nullement velléitaire puisque 84% d'entre eux ont entrepris au cours de leur vie d'adulte un voyage initiatique en terre d'Islam, le plus souvent pour apprendre l'arabe – la langue du Coran – et retrouver la oumma blessée. Le fait que 18% d'entre eux aient des faiblesses psychologiques (loin derrière les désaffiliés) renforce peut-être leur engouement victimaire.

La dangerosité de l'indigné semble entière puisqu'il apparaît que la majorité d'entre eux ont eu un séjour guerrier (au sein d'une brigade combattante), et que pour 18,5% d'entre eux, ils ont été dirigés vers un quartier d'isolement, ce qui en fait le second groupe après les prosélytes.

4.5. Le viriliste

Le viriliste (11%) – assez proche de l'escapiste – pense son engagement comme une façon d'affirmer et de gagner en virilité. Le parcours biographique le conduit à vouloir affirmer son virilisme guerrier, peut-être d'autant plus lorsque subsiste un doute quant à sa masculinité triomphante (le rapport à la mère est dans ce cas de figure parfois central). Par ailleurs, l'engagement est aussi alimenté par la promesse d'une sexualité qui leur apparaît comme attractive, ici-bas (le séjour dans la région syro-irakienne implique souvent la contraction facilitée d'une union et la possibilité de la polygamie) et dans l'au-delà (de jeunes et jolies jeunes femmes vierges – les houris – sont censées attendre les martyrs accédant au paradis).

Le viriliste est marqué par une forte proximité, voire un rapport fusionnel à la mère qui va concerner 70% des personnes de ce groupe. La lecture des dossiers laisse apparaître plusieurs cas d'espèce dans le rapport maternel : une situation œdipienne à peine

voilée ; une pression familiale trop lourde pour l'ainé qui adoptera le djihad comme voie de fuite ; un phénomène d'encouragement à la radicalisation de la part d'une mère suiviste (ce qui expliquerait que le groupe des virilistes compte la plus grande proportion d'acteurs socialisés familialement au djihad : 27%)¹⁵² ; une volonté de séduire la mère, objet de toutes les attentions en se construisant une identité virile guerrière, etc. Les virilistes sont d'ailleurs la seconde figure où le nombre de célibataires est le plus important (44%). C'est aussi dans ce groupe que le visionnage d'Internet est le plus intense (pour 34% d'entre eux) alors que transparaissent parfois dans les rapports des aveux d'addiction au visionnage de films pornographiques.

Près de 30% des virilistes sont orientés vers les quartiers de prise en charge de la radicalisation et ils sont le deuxième groupe le moins destiné à rejoindre la détention ordinaire, attestant par là d'une potentielle dangerosité.



152. Un médiateur du fait religieux évoquait cette importance des mères dans l'islam, figure de respect obligé, encouragée par un hadith expliquant que « le paradis est aux pieds des mères », entretien, 23 novembre 2021. Paradoxalement, ce rapport fusionnel à la mère peut aussi contribuer au désengagement. Comme le rappelait une éducatrice MLRV : « Souvent on retrouve la figure de la mère dans l'explication des retours de zone. Je reviens pour ma mère, pour ne pas la décevoir ou pour apaiser son chagrin », entretien, 03 décembre 2021.

153. Amedy Coulibaly semble impliqué dans l'agression par balles d'un joggeur, à Fontenay-aux-Roses, dans la soirée 07 janvier, et il est suspecté d'être l'auteur de l'explosion d'une voiture à Villejuif (Val-de-Marne), le 08 janvier. Le même jour, il abat une policière municipale (Clarissa Jean-Philippe) à Montrouge (Hauts-de-Seine), et blesse un agent de la voirie. Le lendemain, il prend en otage vingt-trois clients d'un Hyper-Casher à Paris, tue quatre personnes et fait neuf blessés. Dans une vidéo diffusée post-mortem sur le Net et rapidement retirée, il explique son plan et revendique avoir agi au nom de l'EI, et en coordination avec les frères Kouachi.

154. Cette figure a été admirablement mise en scène par l'écrivain Morgan Sportes dans *Les djihadistes aussi ont des peines de cœur*, Paris, Fayard, 2021.

155. Entretien, 03/12/2021

4.6. Le délinquant

Enfin, la figure du délinquant, dominante pour 11% des personnes de l'échantillon, correspond à l'ancien délinquant à l'image d'Amedy Coulibaly¹⁵³, versé dans le djihadisme à l'issue d'une vie d'abus et d'excès, porteur d'un capital délictuel et violent, qu'il réinvestit dans la cause. Cet investissement dans le djihadisme s'accompagne parfois d'une volonté de purification et de rédemption¹⁵⁴.

C'est donc, bien sûr, le passé délinquant en tant que mineur ou adulte qui caractérise cette figure dont on notera qu'elle est relativement minoritaire au sein de notre échantillon : 87% et 95% des acteurs en relevant ont un passé pénal ou délictuel avant ou après leur majorité. C'est également chez eux que l'on retrouve le plus de phénomène d'addictions aux stupéfiants ou à l'alcool (48% d'entre eux). Et, c'est enfin cette figure qui est la plus massivement issue de familles dysfonctionnelles ou précaires. Inversement, la confrontation aux chocs moraux comme moteur de l'engagement est ici peu pertinente (24%) de la part d'acteurs familiarisés à la violence dont la socialisation au djihad semble plus relever de l'opportunisme que du biais familial (5%), militant (13%), ou même virtuel (36%, soit un des plus faibles pourcentages de la base).

Comme souligné par une CPIP, « pour la plupart des TIS, le casier est très souvent vierge et ils ont rarement de passé pénal, à l'inverse des droits communs suspectés de radicalisation (DCSR)¹⁵⁵ ». Cette figure demeure préoccupante puisque 30% d'entre eux sont orientés ensuite en QPR ou en QI et qu'ils sont le second groupe le plus poursuivi pour des infractions terroristes à l'encontre de personnes (31%).

4.7. Le labellisé

L'étiquetage, en référence à l'analyse des carrières déviantes d'Howard S. Becker¹⁵⁶, désigne l'assignation publique d'une identité déviante, consécutive de la transgression d'une norme, avec laquelle les individus font le choix de rompre en revenant à un conformisme social, ou qu'ils acceptent en assumant cette identité. Or, il apparaît qu'une minorité des personnes de l'échantillon, à hauteur de 8%, sont écrouées pour des faits de terrorisme à référentiel djihadiste, donc étiquetées à ce titre par les institutions, et orientées vers des quartiers d'évaluation de la radicalisation, sans pour autant qu'elles ne présentent de signes d'un engagement porteur d'une idéologie contestataire. Le cas d'un père de famille arrêté après un séjour à la frontière turco-syrienne pour retrouver ses enfants partis sur zone, l'illustre. Celui du camarade poursuivi pour aide logistique, soutenant son ami par le prêt d'une petite centaine d'euros qui vont s'avérer nécessaires pour rejoindre la zone de combat (sans que, d'après le rapport d'évaluation, l'instruction n'ait montré que le prêt en question répondait à une finalité connue du prêteur) l'illustre également. Au sein de l'échantillon, les personnes ainsi concernées ont presque toutes été orientées en détention ordinaire à l'issue de la session d'évaluation en quartier d'évaluation de la radicalisation (95%) et aucun n'a été proposé en quartier d'isolement.



156. Dans *Outsiders*, Howard S. Becker distingue la dimension objective de la déviance (transgression de la norme) et sa dimension subjective (changements individuels au niveau des représentations et signification de soi et de son environnement ; manières de se percevoir et de percevoir son environnement). Il appréhende ainsi la « dynamique des transformations tout à la fois objectives et subjectives des individus », en situant l'engagement radical au sein de parcours de vie, faits de carrefours où les individus acceptent ou non de redéfinir leurs identités, et scandés par trois étapes : la transgression de la norme, l'étiquetage, puis l'adhésion à un groupe organisé. Howard S. Becker, *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*, London, The Free Press, [1963] 1991.

157. Sur cette notion, voir : Mark Hamm et Ramon Spaaij, *The Age of Lone Wolf Terrorism*, New-York, Columbia University Press, 2017

Cette figure se définit la plupart du temps en négatif des traits saillants de la radicalisation. Il est ainsi frappant de constater que la pratique religieuse assidue n'est pas partagée au sein de ce groupe (24% d'entre eux), qui est par ailleurs le groupe possédant le moins de connaissances religieuses (13%). À l'inverse des autres figures, la socialisation virtuelle via Internet demeure très minoritaire (23% contre presque 60% de moyenne pour les 6 autres figures) pour des individus qui ne sont jamais isolés socialement, les plus rarement en quête d'identification groupale (20% contre 53% en moyenne pour les autres figures), dont le niveau de vie semble être un des plus confortables et très peu habités par un ressenti d'hostilité vis-à-vis de la République (13% seulement). Sans surprise également, le labellisé se caractérise peu par un usage intense d'Internet (3%).

La trentaine de personnes relevant de cette catégorie pourrait illustrer les excès de prudence de la politique pénale antiterroriste, soumise à une exigence sociale et politique de protection de la société, afin d'éviter, au risque d'une éventuelle radicalisation en prison, un phénomène de loup solitaire¹⁵⁷ criminel.

Conclusion : regards pratiques

La construction d'une politique de lutte contre la radicalisation à partir d'avril 2014 en France a ouvert un nouvel espace de collaborations entre les mondes de la recherche d'une part, et de la sécurité et de la justice d'autre part. Les chercheurs s'emparent d'un objet relativement nouveau et profitent de financements généreux alors que les administrations sont désireuses de susciter une expertise dont elles peuvent se nourrir, sur cette thématique au centre de l'agenda politique. L'administration pénitentiaire, à l'instar d'autres institutions de sécurité et de justice, ouvre ponctuellement des marchés publics à destination de chercheurs, tout en faisant face à une demande affluente d'universitaires à la recherche de « terrains » et parfois de financements. Il n'est pas possible d'accéder à toutes ces demandes pour diverses raisons¹⁵⁸. L'administration pénitentiaire est aussi en attente d'une réciprocité, sous la forme notamment de préconisations ou encore de la formulation de préconisations qui puissent être utiles aux professionnels.

Plusieurs éléments doivent cependant être gardés à l'esprit. Ce travail n'est pas une recherche d'évaluation de la stratégie de lutte contre la radicalisation de l'administration pénitentiaire. Il entend avant tout contribuer à une connaissance empiriquement fondée, précise et actualisée de la population écrouée pour des faits de terrorisme à référentiel djihadiste. L'objectif de ce rapport est avant tout celui-ci : produire des données objectives et validées empiriquement, construites sur une échelle suffisamment large pour être représentative, de la réalité sociologique de la population engagée dans une lutte armée à référentiel djihadiste. Il n'a pas qu'un objectif pratique et y puiser des éléments susceptibles d'être utiles est plus difficile qu'il n'y paraît : les questions de recherche ne sont pas celles que se posent les décideurs et praticiens ; les chercheurs sont spécialistes de champs délimités et connaissent parfois mal l'environnement institutionnel dans lequel ils conduisent leurs enquêtes (de fait, on peut être spécialisé sur l'islam contemporain ou les violences politiques sans être familier du fonctionnement d'une administration qui ne se dévoile que progressivement) ; le temps de la recherche n'est pas celui de l'action publique, et les préconisations peuvent être restituées alors que



158. En premier lieu parce que les personnes écrouées, en particulier pour des faits de terrorisme à référentiel djihadiste, sont déjà très sollicitées et qu'il importe, afin de ne pas nuire à leur prise en charge et dans leur propre intérêt, de réguler ces sollicitations. En second lieu parce que l'ouverture d'un terrain présente toujours un coût en termes d'accompagnement : mobilisation d'équipes pour évaluer le projet, coordination des différents échelons (DAP, DISP, SPIP et établissements), mobilisation de personnels pour accueillir les chercheurs en établissement, identifier les personnes détenues, les préparer, les accompagner, etc.

les dispositifs qu'elles prennent pour objet ont complètement changé¹⁵⁹ ; de plus, les entretiens conduits avec les professionnels apprennent que nombre de constats dressés puis publicisés par les chercheurs sont déjà actés. Par conséquent, plutôt que de lister une série de préconisations peu ou prou opportunes, nous soumettons un ensemble de réflexions à visée pratique, et nous tenons à disposition de l'administration pénitentiaire afin de poursuivre ces réflexions sous la forme d'un travail de co-construction, dans le cadre d'un groupe de travail ou autre.

1. Tropismes dominants

Au regard des observations dressées sur la base des rapports d'évaluation et des entretiens avec les professionnels, il apparaît tout d'abord que les tropismes sous-jacents à la stratégie de l'administration pénitentiaire pour lutter contre la radicalisation et le terrorisme à référentiel djihadiste sont cohérents.

Alors que persistent des divergences quant aux caractéristiques socio-démographiques des personnes impliquées dans le djihadisme, celles du présent échantillon témoignent de similitudes frappantes avec la population carcérale prise dans son ensemble¹⁶⁰ : une population (à dominante masculine) plutôt jeune¹⁶¹ ; française¹⁶² (et souvent de l'immigration récente) ; issues de conditions socio-économiques précarisées (selon les professionnels) ; sous-diplômée¹⁶³ et en situation de précarité professionnelle. Les principaux contrastes présentés entre ces deux populations ne se situent pas nécessairement là où l'on aurait pu les attendre : notamment, les personnes écrouées pour faits de terrorisme, bien que sous-diplômées au regard de la population française, ont un niveau d'étude significativement supérieur à la population carcérale, et elles posent moins de difficultés en matière de gestion de la détention, de l'avis des professionnels¹⁶⁴. La convergence de ces constats signifie que les ressources, dispositifs et outils mobilisés par l'administration pénitentiaire au service d'une mission de réinsertion n'ont à priori pas à être mis en cause.

Cependant, quand bien même les faits incriminés relèvent de la délinquance ou de la criminalité, les faits qualifiés de terroristes et ceux de droit commun ne doivent pas être confondus : d'une part parce que les faits de délinquance / criminalité et de terrorisme se succèdent peu fréquemment dans les trajectoires de vie des personnes concernées, d'autre part parce que les faits relevant du djihadisme ont ceci de spécifique qu'ils sont entrepris au nom d'une idéologie politico-religieuse contestataire et révolutionnaire (le motif n'est ni strictement utilitariste ni strictement passionnel ; il relève du partage d'une cause commune). Mener une politique de lutte contre la radicalisation a confronté la puissance publique à la nécessité de cette prise en considération. Celle-ci suscite inévitablement des questionnements



159. Tel est notamment le cas de la thèse de doctorat d'Hugo Micheron (*Le jihadisme français. Quartiers, Syrie, prisons, Paris*, Gallimard), qui offre un regard critique sur la politique de regroupement de l'administration pénitentiaire (UPRA) en 2019, alors que celle-ci voit son terme en 2016.

160. Les données relatives à la population carcérale sont présentées dans la « Statistique trimestrielle des personnes écrouées en France », publiée régulièrement par le Bureau de la donnée (Direction de l'administration pénitentiaire), et accessible en ligne (Intranet Justice / ApNet / Données – chiffres). Sont repris ici les chiffres de la situation au 1er octobre 2021.

161. L'âge moyen des personnes de l'échantillon lors de leur incarcération est de 28 ans. L'âge médian de la population carcérale est de 32 ans.

162. 81% des personnes de l'échantillon sont françaises et 78% de la population carcérale l'est. 10,5% des personnes de l'échantillon sont de nationalités du Maghreb, contre 8,9% de la population carcérale.

163. 50% des personnes de l'échantillon ont un niveau inférieur au Bac, contre 68% de la population carcérale ; 27% des personnes de l'échantillon ont le niveau Bac, contre 9% de la population carcérale ; 23% des personnes de l'échantillon ont un niveau supérieur au Bac, contre 5% de la population carcérale.

164. 61% des TIS n'ont suscité aucun incident en détention et 19% un incident lié à la détention interdite d'un téléphone portable. Seuls 11% ont suscité un incident verbal avec le personnel de l'AP (insultes) et 9% ont eu un comportement violent.

(désengagement¹⁶⁵ ou déradicalisation¹⁶⁶ ?), des ajustements (viser le désengagement plutôt que la déradicalisation), des précautions (cibler les caractères illégaux et violents d'une idéologie et de son expression sans y inclure des manifestations de la foi qui demeurent conformes au droit, i.e. différencier signes de piété et de radicalité violente, le rôle de l'aumônier de celui du médiateur, etc.) qui se sont dessinés progressivement justement parce que l'administration pénitentiaire a acté la nécessité – à la différence d'autres pays européens connaissant des cultures politiques qui y disposent moins – de se saisir de ce levier idéologique dans le procès de désengagement, à travers le déploiement de médiateurs du fait religieux et la diffusion d'une « littérature alternative » notamment.

Enfin, la diversité des trajectoires, conditions et situations des personnes considérées, nécessairement gommée par une approche quantitative et entraperçue par la variété des engagements typologisés dans le chapitre précédent, doit nécessairement être prise en considération. Elle l'est au moyen d'une prise en charge individualisée, tant nécessaire pour répondre aux besoins de chacun (l'étiquette « terroriste » ne recouvre pas une population homogène) que compliquée par le volume de la population concernée (environ 500 personnes écrouées pour des faits de terrorisme à référentiel djihadiste, et au moins autant de personnes écrouées pour des faits de droit commun et identifiées comme étant en voie de radicalisation). Cette individualisation de la prise en charge repose d'une part sur un modèle mixte, à mi-chemin entre la dispersion et la concentration des personnes détenues¹⁶⁷ : après une évaluation en QER, les personnes incarcérées sont orientées soit en détention ordinaire, soit en QPR, soit à l'isolement (au regard du poids de la socialisation amicale – 53% – et de l'importance de la quête groupale – 45% – les risques de prosélytisme sont en effet élevés). Elle s'appuie d'autre part sur la pluridisciplinarité des expertises mobilisées autour de chaque personne placée sous-main de justice (PPSMJ) : agents de l'AP, éducateurs, psychologues/psychiatres, médiateurs du fait religieux et experts variés sont mobilisés de façon à agir sur les vulnérabilités identifiées dans chaque trajectoire de radicalisation. Ainsi, en dépit du volume de la population concernée, chaque PPSMJ peut disposer d'un accompagnement adapté à la spécificité de sa situation.

2. Éléments de réflexion

Si les tropismes dominants de la stratégie de l'administration pénitentiaire apparaissent cohérents avec les constats dressés, plusieurs éléments méritent néanmoins d'être mis en discussion.



165. Éliminer les risques d'engagement dans une action illégale ou violente, et non l'idéologie qui la sous-tend.

166. Mener au renoncement à ces idéologies également.

167. Chacune de ces options présente des avantages et des risques, plus ou moins importants selon le volume de la population concernée : la concentration réduit les possibilités de diffusion de l'idéologie et des réseaux djihadistes tout en augmentant les dynamiques de groupes et risques d'escalade au sein de la population concentrée ; la dispersion réduit ces risques, mais augmente ceux liés à la diffusion du djihadisme dans les établissements pénitentiaires.

a) Distribution géographique et essaimage du djihadisme : mener une réflexion sur l'extension des périmètres de PAIRS et des PPRV.

La cartographie du djihadisme a profondément changé en trente ans. Celui-ci n'est plus circonscrit à quelques grandes agglomérations (Lille, Paris, Lyon, Marseille), mais tend à essaimer sur des pans éclatés de territoire, encouragé par cette dématérialisation de la rencontre avec son offre et l'influence d'entrepreneurs locaux du djihad. Les entretiens avec les professionnels apprennent que l'allocation des ressources employées pour y faire face s'y adapte. Cela se traduit notamment par une classification des DISP par la MLRV qui alloue des ressources corrélées au volume de la population concernée et à la présence de quartiers spécifiques dans chaque inter-région, ainsi que par un ajustement des ressources humaines (CPIP, MFR, DSP, etc.) aux besoins rencontrés localement.

Cependant, le dispositif PAIRS qui constitue un acteur essentiel à la prise en charge en milieu ouvert (pré-sentenciel et post-sentenciel), demeure implanté uniquement dans les régions de Lille, Paris, Lyon et Marseille, avec un rayon d'action élargi à 300 km. Au regard de la distribution géographique des lieux de résidences des personnes concernées, et sachant qu'une partie d'entre elles bénéficierait d'un suivi par le dispositif PAIRS à la sortie, l'implantation du dispositif sur un nouveau site, comme le Grand Ouest, peut se poser.

Cet éclatement géographique mène à reconsidérer en outre le périmètre des actions de prévention primaire. Les PPRV (relevant de la prévention primaire et de la prévention secondaire) se sont, dans un premier temps, concentrés dans les DISP connaissant les volumes les plus importants des personnes détenues concernées ; ils ont ensuite été élargis en réponse à l'évolution de la population carcérale, mais ils n'ont pas été généralisés à l'ensemble du territoire. Au regard de la cartographie du djihadisme et des possibilités de son essaimage les années à venir, une réflexion en ce sens mériterait d'être menée.

b) Histoires migratoires et ruptures familiales : une thématique dont la présence pourrait être renforcée dans les formations professionnelles et les actions de prévention primaire

L'engagement dans le djihadisme procède le plus souvent de ruptures générationnelles (dont les conversions et reconversions sont une manifestation), auxquelles sont sous-jacentes des histoires migratoires (19 nationalités différentes avec un nombre important de cas de double nationalité) ou des événements familiaux (l'importance des mémoires de guerre et de traumatisme pour les Algériens ou Tchétchènes). Cela abonderait en faveur des théories d'Olivier Roy (dont les incidences sont pessimistes en matière de prévention dans la mesure où ces ruptures procèdent plus largement d'une déculturation qu'il serait vain de vouloir empêcher) ou de Tobie Nathan (dont

les incidences en matière de prise en charge sont plus optimistes dans la mesure où le chercheur invite à travailler sur la reconstruction de la filiation – la DAP recourt d’ailleurs aux services du centre Georges Devereux dont il est le fondateur). Les professionnels, notamment les éducateurs et psychologues, travaillent cet aspect de la situation personnelle dès lors qu’elle leur apparaît, au cas par cas, pertinente. Elle mériterait peut-être d’être davantage investie aussi dans les formations dispensées aux personnels d’une part, et dans la prévention primaire d’autre part : les PPRV pourraient par exemple inclure des intervenants spécialistes des migrations ou de la famille (près d’un homme sur deux étant parent, il y aurait par exemple lieu de travailler sur la transmission et la parentalité), plutôt que de se concentrer principalement sur des thématiques géopolitiques ou afférentes aux « valeurs républicaines ».

c) Entrée dans l’âge adulte et condition socio-économique : renforcer la réinsertion par la formation et l’emploi

La moyenne d’âge au moment de l’incarcération est de 28 ans. Cela signifie donc, considérant les temps des processus d’engagements et de l’instruction judiciaire, que ces personnes se sont rapprochées du djihadisme dans ce qui correspond peu ou prou à l’entrée dans l’âge adulte, i.e. d’une autonomisation qui pâtit de conditions défavorables : pauvreté (54% de personnes issues familles pauvres), sous-diplomation, et précarité professionnelle (seuls 15% bénéficiaient d’emplois stables), qui s’accompagnent parfois de difficultés d’accès au logement. Cela signifie qu’une majorité de personnes étaient disponibles sur le plan biographique (tout du moins professionnellement) et objectivement portées à être insatisfaites. Ces deux éléments (disponibilité et insatisfaction) constituent deux conditions permissives fortes de l’engagement, et donc autant de leviers du désengagement.

La réinsertion par la formation et l’emploi constitue un axe structurant des prises en charge des personnes écrouées pour fait de terrorisme ou des faits de droit commun. Elle se heurte néanmoins à plusieurs difficultés qui n’ont pu être observées au moyen des sources mobilisées, mais soulignées dans des rapports du Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL). D’une part, les personnes écrouées pour faits de terrorisme se voient largement refuser l’opportunité de travailler pendant leur détention, en mesure de précautions sécuritaires aisément compréhensibles et justifiées par de mauvaises expériences. Néanmoins, ce refus demeure largement conditionné par le seul statut de « TIS » et les craintes qu’il alimente (la DAP a réaffirmé cet accès aux mêmes droits y compris en matière de travail et de formation, par la doctrine QPR et articles du CPP issus du décret du 31 décembre 2019). Cette approche presque collective de l’accès au travail contraste cependant avec l’approche individualisée de l’administration pénitentiaire en matière d’évaluation et de prise en charge. Elle entretient un étiquetage qui ne saurait profiter au désengage-

ment et retarde l'investissement dans un travail quant à lui profitable à la réinsertion. Quoiqu'il en soit, l'accès à la formation diplômante, la réussite de ces formations et la préparation de projets professionnels crédibles apparaissent comme des leviers essentiels au désengagement, et en la « confiance » en un avenir commun qui doit être tissée.

d) Rapports à l'islam et médiation du fait religieux : consolider les rapports d'évaluation

La prise en considération de la spécificité du djihadisme s'est notamment traduite par l'intégration de compétences *ad hoc*, celles des médiateurs du fait religieux, mobilisés pour des missions d'évaluation et de prise en charge. L'inclusion d'un volet idéologique ou religieux semble plus que pertinent en matière de prise en charge. Il apparaît que la majorité des personnes considérées ne disposent pas d'une culture religieuse, et que l'intérêt visible pour le salafisme d'une partie d'entre elles relève dans une large mesure d'une appétence pour son caractère disruptif plutôt que d'un investissement en terme de savoir. L'attraction des discours djihadistes auprès de personnes qui ne peuvent l'aborder à travers le prisme d'une culture religieuse renforce l'hypothèse selon laquelle l'acquisition de cette culture a le potentiel de faire obstacle à l'offre djihadiste, et que celle-ci peut faire l'objet d'un travail de déconstruction (contre-discours). Ce travail semble d'autant plus important qu'il apparaît que la détention et le temps qu'elle accorde sont parfois mis au profit de la constitution ou de la consolidation d'un savoir religieux (dans 79% des situations renseignées par les médiateurs, les personnes détenues ont des lectures religieuses musulmanes en détention) : la détention est donc favorable à l'émergence d'une demande qu'il est utile de canaliser au prisme de l'institution (médiation du fait religieux et « littérature alternative »).

Cependant, si la mobilisation d'universitaires compétents en islamologie constitue une ressource rare et précieuse à l'approche pluridisciplinaire de l'administration pénitentiaire, elle ne semble pas pleinement exploitée. La lecture de 137 de leurs rapports d'évaluation témoigne d'une évolution assez nette : avec le temps, ces rapports sont plus étoffés, et en même temps que le nombre de médiateurs a augmenté s'est dessinée une trame relativement partagée. Cependant, au regard de l'enjeu que présente une évaluation via le volet idéologique, ces rapports apparaissent, dans leurs majorités, assez disparates quant à la densité des informations et analyses qu'ils recèlent : certains sont très riches, d'autres au contraire sont pauvres (quand ils ne sont pas indigents : 2 pages maximum) même si cela ne peut résumer la dimension coopérative qui s'établit avec la personne détenue. La différence avec la montée qualitative des rapports d'évaluation en QER est très nette (quoique ceux-ci mettent à contribution plusieurs professionnels). Il nous paraîtrait utile de doter ces rapports d'une trame harmonisée (la DAP a entrepris ce travail avec la circulaire du 31 janvier 2022) qui soit respectée d'une part, et d'autre part de les enrichir de rubriques faisant défaut alors qu'elles renvoient à des

aspects essentiels de l'adhésion à l'idéologie djihadiste : par exemple l'antisémitisme n'est pas renseigné alors qu'il semble – peut-être de façon trop intuitive – constituer une thématique centrale du djihadisme (même si cela n'est pas confirmé par les entretiens que nous avons eu) ; ou alors le complotisme, qui visiblement largement partagé par les personnes concernées (selon les entretiens avec les professionnels), mais n'est quasi-jamais renseigné alors qu'il est une thématique récurrente des PPRV.

e) Sentiment de stigmatisation et discrimination : déconstruire la victimation

Au regard des observations dressées quant à la verbalisation d'expériences de la stigmatisation et de la discrimination (ressenti fort de sentiment de discrimination pour 25% des personnes ; part des convertis ; etc.), il ne semble pas que celles-ci revêtent un rôle premier dans l'engagement, i.e. que cet engagement soit la conséquence stricte d'une domination politique. Ce sentiment croît pourtant à mesure que les personnes s'identifient à une communauté opprimée jusqu'à apparaître sous le jour d'un ressort pertinent de l'action violente – ainsi qu'en témoigne la propagande djihadiste faisant de la vengeance le leitmotiv de ses revendications.

Pour ces raisons, le sentiment de victimation apparaît comme un ressort pertinent de prise en charge, qu'il demeure aussi délicat à aborder. Cette question est en effet malheureusement prisonnière d'un débat clivé, comme en ont témoigné des prises de position vives dans la presse. Certains chercheurs expliquent la radicalisation comme une réaction à un phénomène de domination politique (discrimination des musulmans à l'échelle nationale, oppression des communautés musulmanes à l'échelle internationale) et que refuser obstinément d'en faire une variable d'analyse revient à se priver d'un levier essentiel de lutte contre la radicalisation. On ne peut en effet pas comprendre le djihadisme si on lui ôte son argument politique comme l'illustrent des recherches comme celles d'Arund Kundhani, Robert Pape, James K. Feldman, Alex Braithwaite, Marie Cold-Ravnkilde, Katja Jacobsen, Vron Ware, Marielle Debos, Mathias Delori, Christophe Wasinski et tous les chercheurs qui travaillent sur le caractère relationnel et mimétique des violences « terroristes » et « anti-terroristes ». Nier ces réalités reviendrait à se priver d'un espace essentiel du dialogue et donc de désengagement, au risque d'alimenter au contraire du ressentiment. C'est tout le risque d'une action publique qui en France a considérablement gommé la dimension politique et religieuse de ces engagements en les analysant à travers les prismes des dérives sectaires et de la délinquance¹⁶⁸. D'autres chercheurs répondent qu'adopter ce point de vue revient à faire fausse route en matière de causalité en prenant aux mots les organisations djihadistes et donc à justifier des mauvais choix en matière de politiques intérieure et extérieure.



168. Romain Sèze, *Prévenir la violence djihadiste. Les paradoxes d'un modèle sécuritaire*, Paris, Seuil, 2019.

Une voie tierce est à la fois possible et plus probante. Il est possible de déconstruire un sentiment de victimation (c'est notamment ce que propose la sociologie de la délinquance) sans le dénigrer en le reléguant à une « victimisation » qui reposerait sur des illusions. Concrètement, cela pourrait se traduire par :

- Introduire de la complexité : Il ressort des rapports d'évaluation que le niveau de connaissance des personnes en géopolitique est globalement très pauvre. Introduire de la complexité dans l'histoire du Proche et Moyen-Orient, des logiques régionales, des organisations djihadistes, de leurs agendas, etc., limiterait la possibilité de ne les percevoir que comme des seules entreprises d'une résistance légitime, noble, juste.
- Déconstruire la rhétorique vengeresse : Al-Qaïda et l'EI ont émergé de logiques régionales certes, mais aussi de la présence et de l'intervention de forces occidentales au Moyen-Orient (colonisations, guerres d'Afghanistan, d'Irak) ; ces interventions ont tué des milliers de civils innocents ; elles ont parfois aussi occasionné des violations du droit humanitaire et des crimes de guerre dénoncés par les ONG (Amnesty international par exemple). Nier ces crimes et l'injustice qu'ils peuvent normalement générer reviendrait à adopter une posture d'ignorance ou de partialité confortant la vision dichotomique du monde (eux/nous) qu'il convient justement de déconstruire.
- Connaître et reconnaître les faits n'implique pas de légitimer le discours vengeur des organisations djihadistes qu'il convient aussi de déconstruire à travers des cas concrets. Par exemple :
 - Affirmer que la présence militaire française au Moyen-Orient et ailleurs a eu des effets sur la structuration des organisations djihadistes n'est pas un motif de culpabilisation de la politique extérieure : Oussama Ben Laden était bien davantage préoccupé par la présence américaine en Arabie saoudite que par les interventions militaires des États-Unis au Proche-Orient ; la France s'était opposée à l'invasion américaine de l'Irak ; l'intervention au Mali a été engagée sur demande de son gouvernement, en pleine conformité avec le droit international ; il est possible de critiquer les interventions de la France, mais en gardant à l'esprit qu'elle ont pour mission de protéger des populations qui se trouvent être majoritairement des musulmans sunnites (le Mali par exemple).
 - En ce qui concerne les victimes des organisations djihadistes, 80% d'entre elles sont des musulmans sunnites : pourrait-on leur reprocher les interventions militaires au Moyen-Orient ?
 - Mohammed Merah prétendait venger les victimes palestiniennes de l'occupation israélienne : quel est le lien objectif avec des enfants et des soldats français ?

- Et l'effet de série est encore plus parlant : les victimes du journal Charlie Hebdo (2015), de l'Hyper Cacher (2015), le père Hamel (2016), Xavier Jugelé (2017), de la gare Saint-Charles (2017) et bien d'autres, n'ont pas non plus été tuées au nom d'une vengeance pour les opérations extérieures françaises.
- C'est d'ailleurs largement vrai aussi pour les autres pays européens : les attentats en Allemagne (2016, 2020), aux Pays-Bas (2018, 2019), à Stockholm (2017), Helsinki (2017) et Vienne (2020) ne peuvent pas être imputés à l'opportunisme de Croisés.
- Ce travail de déconstruction peut encore être initié sur la base d'exercices simples comme l'examen de communiqués de revendication tel celui des attentats de novembre 2015 : le communiqué accuse les bombardements de la France en Syrie, mais il incrimine surtout Paris pour être « la capitale des abominations et de la perversion », il accuse les spectateurs du Bataclan de prendre part à « une fête de perversité ». Ce communiqué précisait que la France avait d'abord été visée pour les valeurs qu'elle incarne, celles d'une démocratie libérale protégeant la liberté d'expression, et c'est le point commun aux pays européens visés – davantage que leurs politiques extérieures. Ces mouvements n'ont pas attendu les interventions françaises pour s'organiser et agir en déterminant leur propre agenda. Dans cet agenda, la rhétorique de la vengeance apparaît davantage comme un élément de propagande que comme un motif premier, comme le démontre d'ailleurs le procès V13. Et si la France est à ce point visée, c'est peut-être parce qu'à la fois elle est le pays européen qui abrite la plus grande population musulmane et qu'elle incarne les valeurs de laïcité et de liberté de penser (et de croire).

f) Pérennisation et actualisation de la base de données

Enfin, la connaissance de l'objet qu'une politique publique se donne est nécessaire à ce qu'elle soit conduite de façon éclairée. Le rapprochement des mondes de l'administration et de la recherche dans le cadre de la lutte contre la radicalisation abonde dans ce sens. Cette étude en est la parfaite illustration. En proposant une vue d'ensemble des caractéristiques sociodémographiques et des ressorts biographiques des personnes écrouées pour faits de terrorisme à référentiel djihadiste, elle propose des éléments de cadrage solides – et en l'espace inédits – profitables tant au débat académique qu'à la politique pénitentiaire. Elle ne porte cependant que sur un échantillon réduit des bénéficiaires de cette politique – les personnes susmentionnées – tandis qu'une sociographie de toutes celles écrouées pour des faits de droit commun et identifiées comme radicalisées reste à faire (et des femmes par ailleurs, mais ce travail est en cours). De plus, il ne



** On ne peut que saluer ici l'ouverture de la DAP à un chercheur spécialisé sur l'ultra droite - Nicolas Lebourg - pour proposer à son tour une analyse sociologique à dimension prosopographique de cette population en croissance au sein de l'espace carcéral français.*

s'agit que d'une photographie prise à un « instant T », alors que les caractéristiques de ces populations et leurs modalités d'engagement ont profondément changé et qu'elles continuent d'être bouleversées par la disparition d'une structures d'opportunité politique (la guerre dans la région syro-irakienne), tandis que les réseaux mobilisés se reconfigureront nécessairement en attendant le prochain conflit qui leur donnera un nouvel élan, comme c'est le cas en France depuis les années 1980. Considérant cela, il paraît essentiel d'offrir une pérennité à ce type d'initiative, en offrant d'actualiser cette base de données, d'y inclure les personnes écrouées pour des faits de droit commun et suivies au motif de la radicalisation – à défaut d'étendre la démarche à d'autres types de radicalités*, sachant que leur présence en détention demeure marginale.

Dans le champ de la lutte contre la radicalisation djihadiste, l'administration pénitentiaire s'est distinguée par le caractère pionnier de ses initiatives, en s'intéressant au « prosélytisme islamiste » près de 10 ans avant que ne soit décidée la stratégie nationale de lutte contre la radicalisation. Pérenniser ce type d'outil reviendrait à se donner les moyens de demeurer pro-réactif.

Bibliographie

Antoine Albertini, *Les invisibles*, Paris, Le Points, 2009.

Sami Aoun, Sylvana Al Baba Douaihy et **David Morin (dir.)**, *Le nouvel âge des extrêmes ? Les démocraties libérales dans la tourmente*, Montréal, Presses universitaires de Montréal, 2021, p.187-206.

Scott Atran, *l'État islamique est une révolution*, Paris, Actes Sud, 2016.

Jean Baechler, *Les phénomènes révolutionnaires*, Paris, PUF, 1970.

Howard S. Becker, *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*, London, The Free Press, [1963] 1991.

Richard Bernstein, « Upper Crust Is often Drawn to Terrorism », *The New York Times*, 30 décembre 2009.

Alain Bertho, *Les enfants du chaos. Essai sur le temps des martyrs*, Paris, La Découverte, 2016.

Christiane Besnier, Antoine Mégie, Denis Salas et **Sharon Weill**, *Les filières djihadistes en procès (2017-2019)*, Archives ouvertes, 2020.

Olivier Bobineau et **Pierre N'Gahane**, *La voie de la radicalisation. Comprendre pour mieux agir*, Paris, Armand Colin, 2019.

Laurent Bonelli et **Fabien Carrié**, *La fabrique de la radicalité. Une sociologie des jeunes djihadistes français*, Paris, Le Seuil, 2018

Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984

Dounia Bouzar, *Français radicalisés. Enquête : ce que révèle l'accompagnement de 1 000 jeunes et de leurs familles*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2018

Dounia Bouzar, Christophe Caupenne et **Soulayman Valsan**, *La métamorphose opérée chez le jeune par les nouveaux discours terroristes. Recherche-action sur la mutation du processus d'endoctrinement et d'embrigadement dans l'islam radical*, Lille, Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI), 2014.

Christopher Browning, *Des hommes ordinaires*, Paris, les belles lettres, 1992 ; *Christian Ingrao*, *Les chasseurs noirs*, Paris, Perrin, 2006

François Burgat, Comprendre l'islam politique. Une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016, Paris, La Découverte, 2016.

Romain Caillet et **David Puchot**, « Le combat vous a été prescrit ». Une histoire du jihad en France, Paris, Stock, 2017.

Nicolas Campelo, **Alice Oppetit**, **Françoise Neau**, **David Cohen** et **Guillaume Bronsard**, « Who are the European youths willing to engage in radicalisation? A multidisciplinary review of their psychological and social profiles », dans *European psychiatry*, 52, 2018, p. 1-14.

Baris Cayli, *Violence and Militants : From Ottoman Rebellions to Jihadist Organizations*, Montreal, Mac Gill University Press, 2019.

Paul Collier et **Anke Hoeffler**, « Greed and Grievance in Civil War », *Oxford Economic Paper*, vol 56, n°4, 2004

Xavier Crettiez (dir.), *Le silence des armes*, Paris, la documentation française, 1999

Xavier Crettiez, « Penser la radicalisation. Une sociologie processuelle des variables de l'engagement », *Revue française de science politique*, 66 (5), 2016, p. 709-727

Xavier Crettiez et **Bilel Ainine**, *Soldats de Dieu*, Paris, Éd. de l'Aube, 2016.

Xavier Crettiez et **Yvan Barros**, « La réalité de la menace djihadiste en France : 2015-2018 », *Chaire Citoyenneté, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye*, 2019.

Xavier Crettiez et **Nathalie Duclos**, *Violences politiques. Théories, formes, dynamiques*, Paris, Armand Colin, 2021

Xavier Crettiez et **Romain Sèze (dir.)**, *Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents*, Rapport du CESDIP et de l'INHESJ pour le ministère de la Justice, août 2017.

Olivier Fillieule et **al. (dir.)**, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences po, 2009.

Oliver Galland et **Anne Muxel, (dir.)**, *La tentation radicale. Enquête auprès des lycéens*, La tentation radicale. Enquête auprès des lycéens, Paris, PUF, 2018.

Fouad Gartet et **Rachid Id Yassine**, « Sociographie des lieux de culte musulman de Perpignan », *Carnets de géographes*, n°6, 2013.

Jean-François Gayraud, *Théories des hybrides*, Paris, CNRS éditions, 2017.

Olivier Grosjean, La révolution kurde. Le PKK et la fabrique d'une utopie, Paris, La Découverte, 2017.

Marc Hamm et **Ramon Spaaij**, The Age of Lone Wolf Terrorism, New-York, Columbia University Press, 2017.

Marc Hecker, « Web social et djihadisme : du diagnostic aux remèdes », Focus stratégique, n° 57, 2015.

Marc Hecker, « 137 nuances de terrorisme. Les djihadistes de France face à la justice », Études de l'IFRI. Focus stratégique, 79, 2018.

Danièle Hervieu-Léger, Le pèlerin et le converti. La religion en mouvement, Paris, Flammarion, 1999.

Danièle Hervieu-Léger, Catholicisme, la fin d'un monde, Paris, Bayard, 2003.

Christian Ingrao, Croire et détruire. Les intellectuels dans la machine de guerre SS, Paris, Fayard, 2010.

Morgan Kelly, « Inequality and Crime », Review of Economics and Statistics, 82 (4), 2000, p. 530-539.

Gilles Kepel, Jihad. Expansion et déclin de l'islamisme, Paris, Gallimard, 2000.

Gilles Kepel et **Antoine Jardin**, Terreur dans l'Hexagone. Genèse du djihad français, Paris, Gallimard, 2015.

Farhad Khosrokhavar, Quand al-Qaïda parle : témoignages derrière les barreaux, Paris, Grasset, 2006.

Farhad Khosrokhavar, Radicalisation, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014.

Farhad Khosrokhavar, Le nouveau jihad en Occident, Paris, Robert Laffont, 2018

Anne-Clémentine Larroque, Le trou identitaire. Sur la mémoire refoulée des mercenaires de l'islam, Paris, PUF, 2021

Pénélope Larzillière, « Sentiment d'injustice et engagement. Les expressions militantes de chocs moraux en contexte coercitif ou autoritaire », Cultures et conflits, n°110, 2018

David Le Breton, Conduites à risque, Paris, Presses universitaires de France, 2002

John Albert Lynn, Une autre guerre. Histoire et nature du terrorisme, Paris, ministère des Armées, 2021.

Pierre Manent, Situation de la France, Paris, Desclée de Brouwer, 2015.

Willaim McCants et **Christopher Meserole**, « The French Connection. Explaining Sunni Militancy around the World », Foreign Affairs, 24 mars 2016.

Angela McGilloway, Priyo Ghosh, Kamaldeep Bhui, « A Systematic Review of Pathways to and Processes Associated with Radicalization and Extremism amongst Muslims in Western Societies », International Review of Psychiatry, 27 (1), 2015.

Hugo Micheron, Le jihadisme français. Quartiers, Syrie, prisons, Paris, Gallimard, 2019

Tobie Nathan, Les âmes errantes, Paris, L'iconoclaste, 2017

Guillaume Monod, En prison, paroles de djihadistes, Paris, Gallimard, 2018.

Léo Mouren, Morgane Heuclin-Reffait, Agathe Charnet, Laura Wojcik, Ghalia Kadiri et Romain Cluzel, « Depuis la France, 68 chemins pour le jihad », Libération, 21 mars 2016.

Peter R. Neumann (dir.), Radicalization, Londres, New York, Routledge, 2015.

Peter R. Neumann et **Scott Kleinmann**, « How Rigorous Is Radicalization Research? », Democracy and Security, 9 (4), 2013.

Peter R. Neumann et **M.L.R. Smith**, The Strategy of Terrorism: How It Works and Why It Fails, Routledge, 2018

Brendan O'Duffy, « Radical Atmosphere : Explaining Jihadist Radicalization in the UK », Political Science and Politics, vol. 41, n°1, 2008.

James A. Piazza, « Poverty, Minority Economic Discrimination and Domestic Terrorism », Journal of Peace Research, vol.48, n°3.

Philippe Poisson, « Le gang de Roubaix », Criminocorpus, 2018.

Fernando Reinares, Patriotas de la muerte. Porque han militado en ETA y cuando abandonan, Madrid, Taurus, 2011.

Bernard Rougier (dir.), Les territoires conquis de l'islamisme, Paris, PUF, 2020.

Olivier Roy, Le djihad et la mort, Paris, Le Seuil, 2016.

Marc Sageman, Understanding terror networks, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2004.

Ramon Spaaij, « The Enigma of Lone Wolf Terrorism : an Asssment », Studies in Conflict & Terrorism, vol. 33, n°10, 2010, p. 854-870

Romain Sèze (dir.), Les États européens face aux militantismes violents. Dynamique d'escalade et de désescalade, Paris, Riveneuve, 2019.

Romain Sèze, Prévenir la violence djihadiste. Les paradoxes d'un modèle sécuritaire, Paris, Seuil, 2019

Romain Sèze, L'activisme jihadiste des femmes en France : Genre, actorité politique et violence, Rapport d'étape pour la Mission de lutte contre la radicalisation violente, non publié (diffusion restreinte), juillet 2021.

Romain Sèze et **Pierre-Alain Clément**, « Still routes over roots ? Les introuvables racines du djihadisme français », Critique internationale, n°92, vol.3, 2021, p. 173-191.

Isabelle Sommier, La violence révolutionnaire, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

Isabelle Sommier, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », Lien social et Politiques, n° 68, 2012.

Isabelle Sommier (dir.) avec les collaborations **de Xavier Crettiez** et **François Audigier**, Violences et radicalités militantes en France depuis 1986, Paris, Presses de Sciences Po, 2021.

Morgan Sportes, Les djihadistes aussi ont des peines de cœur, Paris, Fayard, 2021.

Fabien Truong, Loyautés radicales. L'islam et les « mauvais garçons » de la nation, Paris, La Découverte, 2017.

Paul White, The PKK : Coming Down from the Moutains, London, Zed Books, 2015

Gilles Chantraine et **David Scheer**, " Stratégies, ruses et dissimulations dans les quartiers d'évaluation de la radicalisation ", Déviances et sociétés, vol.46, n°3, 2022, p. 375-407.

Liste des sigles et acronymes

AMT : Association de malfaiteurs terroriste

AP : Administration pénitentiaire

AQ : Al-Qaïda

CCS : Commission centrale de supervision

CESDIP : Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales

CGLPL : Contrôleur général des lieux de privation de liberté

CIRP : Cellule interrégionale du renseignement pénitentiaire

CNIL : Commission nationale de l'informatique et des libertés

CNRS : Centre nationale de la recherche scientifique

CPIP : Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation

CPU : Commission pluridisciplinaire unique

CRI : Compte-rendu d'incident

DAP : Direction de l'administration pénitentiaire

DCSR : Personne condamnée pour des faits de droit commun
et suivie au titre de la radicalisation

DGSI : Direction générale de la sécurité intérieure

DI : Direction interrégionale

DISP : Direction interrégionale des services pénitentiaires

DLRP : Délégué local du renseignement pénitentiaire

DPIP : Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation

DSP : Directeur des services pénitentiaires

EI : État islamique

ETA : Euskadi ta Askatasuna

FIJAIT : Fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions terroristes

FIS : Front islamique du salut

FLNC : Front de libération national corse

FOP : Forces de l'ordre public

FSPRT : Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste

GIA : Groupe islamique armé

IRA : Irish Republican Army

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

INHESJ : Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

JAPAT : Juge d'application des peines anti-terroriste

JIAT : Juge d'instruction anti-terroriste

MFR : Médiateur du fait religieux

MILRV : Mission interrégionale de lutte contre la radicalisation violente

MLRV : Mission de lutte contre la radicalisation violente

PAIRS : Programme d'accueil individualisé et de ré-affiliation sociale

PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse

PKK : Parti des travailleurs du Kurdistan

PPSMJ : Personne placée sous main de justice

PPRV : Programmes de prévention de la radicalisation violente

PNAT : Parquet national anti-terroriste

QER : Quartier d'évaluation de la radicalisation

QI : Quartier d'isolement

QPR : Quartier de prise en charge de la radicalisation

RAD : Personne condamnée pour des faits de droit commun et suivie au titre de la radicalisation

RP : Renseignement pénitentiaire

RT : Renseignements territoriaux

SCRT : Service central du renseignement territorial

SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

SNRP : Service national du renseignement pénitentiaire

SP : Sécurité pénitentiaire

SPIP : Services pénitentiaires d'insertion et de probation

TIS : Terroriste islamiste

UCLAT : Unité de coordination de la lutte antiterroriste

UPRA : Unités de prévention de la radicalisation

En complément des nombreuses recherches d'ordre qualitatif, procédant par entretiens sélectifs avec des personnes suivies au titre de la radicalisation ou reposant le plus souvent sur des sources ouvertes, ce rapport présente, sur la base de documents issus de la Direction de l'administration pénitentiaire, l'une des plus ambitieuses recherches quantitatives sur la sociologie du djihadisme français. Forte de l'examen de 353 rapports d'évaluation pluridisciplinaire produits à l'issue d'une affectation en Quartier d'évaluation de la radicalisation (QER) ainsi que de 137 rapports d'évaluation rédigés par des médiateurs du fait religieux, cette recherche apporte un éclairage riche, actualisé et précis sur la sociologie des personnes incarcérées pour des faits de terrorisme à référentiel djihadiste : leurs ancrages géographiques, origines familiales, parcours de vie, connaissances idéologiques, réseaux, modes de socialisation au djihadisme, ou encore leurs pratiques culturelles, sportives et professionnelles. À l'issue de cette analyse des facteurs et ressorts biographiques de l'engagement, les chercheurs présentent sept figures d'activistes djihadistes.

Xavier Crettiez est professeur de science politique à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye / UVSQ – Paris Saclay. Il est membre du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP – CNRS / ministère de la Justice). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et articles scientifiques sur les phénomènes de violence politique et les engagements radicaux, dont : « Penser la radicalisation », *Revue française de science politique*, vol 66, n°5, 2016 ; avec Nathalie Duclos, *Violences politiques. Théories, formes, dynamiques*, Paris Armand Colin, 2021 ; et (dir.), avec Isabelle Sommier et François Audigier, *La violence politique en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021.

Romain Sèze est chargé de mission au sein de la Mission de lutte contre la radicalisation violente, à la Direction de l'administration pénitentiaire (ministère de la Justice). Il est également chercheur associé au Groupe Sociétés, Religions et Laïcités (EPHE-CNRS PSL) et au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP – CNRS / ministère de la Justice). Ses travaux portent sur les engagements djihadistes et les politiques de lutte contre les militantismes violents en Europe. Parmi ses publications : *Prévenir la violence djihadiste. Les paradoxes d'un modèle sécuritaire*, Paris, Le Seuil, 2019 ; (dir.), *Les États européens face aux militantismes violents*, Paris, Riveneuve, 2019 ; et, avec Pierre-Alain Clément, « Still routes over roots ? Les introuvables racines du djihadisme français », *Critique internationale*, n°92, vol.3, 2021.